

Trudeau n'entend pas répondre aux critiques de Debré

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a indiqué aux Communes, hier, qu'il n'avait nullement l'intention de répondre aux critiques formulées à son endroit par le ministre français des affaires étrangères, M. Michel Debré.

M. Robert Thompson PC-Red Deer a demandé à M. Trudeau s'il allait répondre à M. Debré qui a accusé le premier ministre canadien de faire de fausses déclarations.

«Non, a répondu le premier ministre, qui a ajouté que même les politiciens canadiens l'accusent de faire de fausses déclarations».

M. Debré a dit à Paris, lundi, que M. Trudeau avait été mal informé des activités de M. Philippe Rossillon au Canada.

En réponse à une question de M. Walter Dinsdale PC-Brandon-Souris, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a confirmé que François Dorlot avait obtenu une bourse du Conseil des arts du Canada pour entreprendre une étude sur le commerce fluvial du 17e siècle.

M. Pelletier a dit que le Conseil des arts octroyait ses bourses sans enquêter sur les convictions politiques des étudiants, mais en se basant uniquement sur leur compétence académique.

M. Pelletier a ajouté que les professeurs de M. Dorlot soulignent qu'il s'agit d'un «étudiant très brillant».

M. Dinsdale avait souligné le danger que M. Dorlot soit un agent subversif de M. Rossillon au Canada.

M. Salazar est dans le coma

LISBONNE (AFP) — Le bulletin de santé, lu peu avant minuit, hier soir, confirme l'amélioration enregistrée dans l'état du président Salazar et annonce vers midi.

Le président Oliveira Salazar, 79 ans, fait encore quelques mouvements des bras, précise-t-on à l'hôpital de la Croix-Rouge de Lisbonne où il est hospitalisé. Cependant, le président du conseil portugais est inconscient et il est pratiquement dans le coma depuis 24 heures.

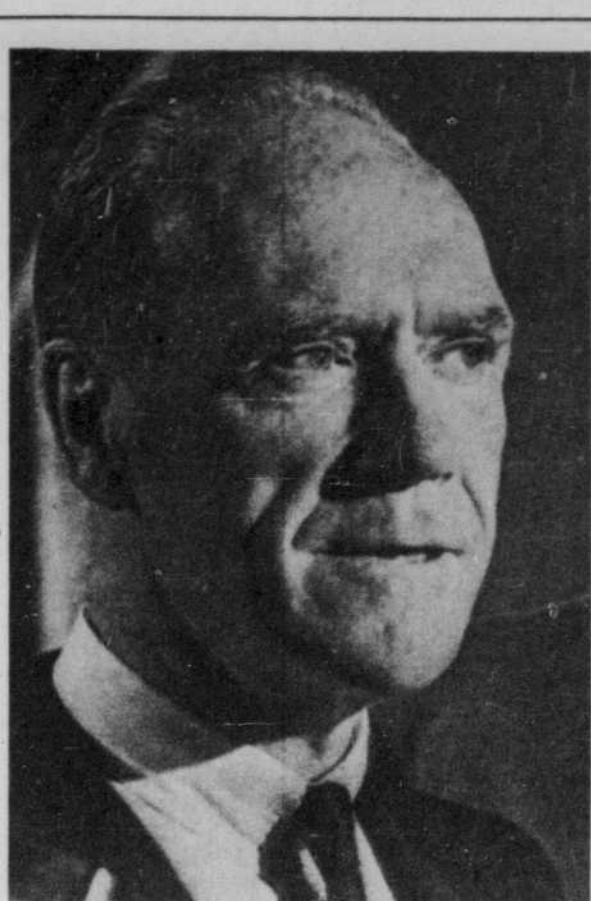
La Chambre de commerce réclame la hausse du plafond sur les réserves

OTTAWA (d'après la PC) — La Chambre de commerce du Canada a enjoint hier au gouvernement central de négocier avec Washington la révision de l'accord qui plafonne à \$255 millions les réserves d'or et de devises étrangères du Canada.

Dans le mémoire qu'elle a remis aux ministres fédéraux des finances et du revenu national, la Chambre soutient que le plafonnement des réserves, conjugué à la fixité du taux de change du dollar canadien, limite sérieusement la marge de manoeuvre d'Ottawa dans le domaine monétaire. L'organisme estime qu'il serait difficile de revenir à un taux de change flexible; il croit toutefois qu'un relèvement du plafond des réserves permettrait au gouvernement de poursuivre une politique monétaire axée davantage sur l'équilibre intérieur de l'économie: plein emploi, croissance, stabilité des prix. Ottawa pourrait faire valoir deux arguments auprès de Washington: la croissance du volume des échanges du pays, depuis qu'il a marchandé le plafonnement de ses réserves contre une exemption de la taxe d'uniformisation des taux d'intérêt imposée par les Etats-Unis sur les emprunts contractés par des étrangers; et l'instabilité monétaire internationale.

La Chambre de commerce estime néanmoins que le gouvernement devrait poursuivre une politique monétaire neutre, qui ne stimulerait ni ne freinerait l'activité économique, mais qui permettrait à la masse monétaire de croître à peu près au même rythme que le volume de la production.

Comme elle le fait presque chaque année, la Chambre demande aux gouvernements de restreindre les dépenses publiques, qui à son avis de-



M. Mitchell Sharp

Mitchell Sharp pris à partie au sujet du Biafra

OTTAWA (DNC) — M. Mitchell Sharp a fait hier en chambre une entrée remarquée et plutôt désastreuse en sa qualité de ministre des affaires extérieures.

Il avait bien, depuis le début de la session, répondu avec élégance à quelques questions en matière de politique extérieure.

Mais hier, qui fut vraiment le baptême du feu, au sujet du Biafra. Voici comment il s'est tiré de l'épreuve.

On le questionnait depuis quelques moments déjà, en accusant le gouvernement canadien de ne pas faire son devoir au sujet de la guerre au Nigeria. Puis, M. John Diefenbaker se leva et enfonça le clou en parlant d'un génocide et en enjoignant à M. Sharp d'agir au plus tôt.

«Les autorités biafraises, a dit M. Sharp, ont en effet accusé le Nigeria de poursuivre une politique de génocide et de liquider des milliers et des milliers de Biafrais. Il se peut qu'il en soit ainsi, mais nous ne le savons pas».

Cette réaction a causé un vif émoi dans la Chambre, les députés la comparant par la suite aux réactions initiales de M. Sharp lors de l'invasion de Prague, réactions qui avaient fait bondir les partis d'opposition, et plus encore la communauté tchécoslovaque du Canada.

Durant le reste de ce court débat, M. Sharp a rappelé les positions prises par le Canada au sujet de cette affaire, et donnant suite aux propos tenus lundi en Chambre par M. Trudeau lui-même, il a dit que notre compassion pour les souffrances causées par la guerre là-bas ne doivent pas nous empêcher de faire preuve de réalisme et de rechercher les moyens les plus efficaces de nous rendre utiles à la fois dans la recherche de la paix et l'acheminement de secours aux victimes de la guerre.

Au sujet de la recherche de la paix, M. Sharp a dit que le Canada avait tout fait ce qu'il est possible de faire. Il a

Voir page 6: Sharp

■ au gré du temps

LE QUÉBEC À L'HONNEUR

Enfin, le gouvernement fédéral fait preuve d'imagination dans sa publicité visant à faire connaître le Canada à l'étranger. Depuis cinquante ans, Ottawa, chaque fois qu'il s'agit d'attirer l'attention du monde sur le fait canadien, publiait une affiche où l'on voyait un solide «Mountie» en tunique écarlate, chapeauté de feutre, botté de cuir fauve, se tenant à cheval sur fond de montagnes rocheuses.

A l'occasion de la tournée européenne du groupe de danses folkloriques «Les Feux follets», le ministère des affaires extérieures qui patronne le spectacle a su innover heureusement. Il a fait dessiner des placards où l'on voit en fond enchaîné un fier Indien coiffé du traditionnel cimier de plumes et un Esquimaux tenant ferme son harpon. On peut lire à côté de ce groupe si caractéristique de la population du Canada ces mots en gros caractères: «Ensemble folklorique du Canada — Esquimaux, Indiens,

● le gouvernement devrait présenter au parlement un livre blanc sur la réforme fiscale, avant d'inscrire au feuillet les projets de loi qui s'y rapportent; il devrait aussi coopérer plus étroitement avec les autres ordres de gouvernement en ce domaine;

● le gouvernement, de concert avec l'entreprise privée, devrait entreprendre une campagne de propagande visant à convaincre les Canadiens des dangers que représente l'inflation, de la nécessité de réaliser des gains de productivité et de l'opportunité qu'il y aurait à établir dès maintenant la parité des salaires entre le Canada et les Etats-Unis.

Québécois, Cow-boys.

Cette liste discursive montre bien la place privilégiée que le gouvernement central reconnaît à La Belle Province dans le domaine du chant et de la danse. M. Trudeau devra s'attendre à une interpellation au Parlement de représentants des neuf autres provinces qui ne sont pas mentionnées. On lui reprochera également d'avoir rompu avec une tradition, par la mise au rancart du gendarme royal prouvée du peu de cas qu'il fait de l'attachement à la royauté ce qui, peut-être, M. Stantfield dit, perturber et choquer ceux des Canadiens dont l'objectif le plus fondamental est celui de l'unité nationale. Mais là, le chef du gouvernement pourra toujours répliquer que dans la conjoncture, il n'est pas bon d'introduire en France, même sous des espèces imprévisibles, des membres de la RCMP en uniforme, le jeu voulant qu'actuellement les agents demeurent secrets. Louis-Martin TARD

Les dirigeants tchèques convoqués par le Kremlin

par Danielle Eyquem, de l'AFP

PRAGUE — Un mois, jour pour jour, après l'invasion de leur pays par les troupes du pacte de Varsovie, les dirigeants tchécoslovaques, M. Alexander Dubcek en tête, se rendent à Moscou. Les indications fournies de bonne source hier pendant la réunion du praesidium du parti communiste tchécoslovaque laissent entendre que ce voyage à Moscou est fait à la demande du Kremlin et qu'il aurait lieu le vendredi 20 septembre.

Il aurait pour but de mettre au point en commun les grandes lignes du programme du parti communiste tchécoslovaque dont le congrès est prévu pour la mi-décembre, mais surtout d'étudier la question de la réunion du parti communiste tchèque (le 14 octobre) et celle de la fédéralisation entre la Slovaquie et la Bohême et la Moravie, projet qui n'aurait pas l'approbation du Kremlin et dont la réalisation était prévue pour le 28 octobre date anniversaire de la fondation de la République tchécoslovaque.

La composition de la délégation qui comprend M. Josef Spasek un progressiste notoire, candidat aux fonctions de premier secrétaire du parti communiste tchèque et M. Gustav Husak premier secrétaire du parti communiste slovaque confirme ces indications. Il faut noter, toutefois, que le communiqué publié à l'issue de la réunion du praesidium du Comité central ne donne aucune précision au sujet de ce voyage et se borne à indiquer que l'instance suprême du parti a approuvé le projet d'ouverture de nouvelles négociations bilatérales dans un avenir proche.

Malgré les échos pessimistes selon lesquels cette réunion à Moscou est une manoeuvre du Kremlin pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, on relève à Prague que si ce voyage se confirme, ce sera la première fois que M. Alexander Dubcek sera reconnu comme interlocuteur valable à Moscou et qu'il se rendra dans la capitale soviétique non plus comme prisonnier, comme il y a trois semaines, mais comme chef du parti communiste dûment confirmé dans ses fonctions par le Comité central.

Si l'on tient compte notamment des rumeurs selon lesquelles le général Ludvik Svoboda président de la République accompagnerait cette délégation comme garant de la souveraineté de l'Etat tchécoslovaque, ces consultations s'inscrivent dans le processus de restitution de la souveraineté tchécoslovaque sans cesse préconisée par les dirigeants du pays.

Ce voyage a lieu à un moment où malgré la présence, à proximité des villes, des chars soviétiques et malgré les impératifs des accords de Moscou, d'innombrables, signes montrent que les Tchécoslovaques veulent par tous les moyens récupérer leur souveraineté. C'est ainsi que le gouvernement a élevé une protestation véhémement contre les critiques formulées par la presse des cinq pays du pacte de Varsovie à l'égard de membres du gouvernement et en particulier de M. Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères dont Moscou avait demandé la tête. Dans le même ordre d'idées, intervient la nomination hier de M. Ota Sik, ancien vice-président du conseil et père de la réforme économique et à ce titre bête noire de Moscou, au poste certain subalterne mais néanmoins officiel de conseiller commercial à Belgrade. Avec ce sens, facétieux du compromis, le gouvernement tchécoslovaque a d'ailleurs par la même occasion nommé au même poste à Sofia M. Kolder qui l'opinion tchécoslovaque avait unanimement classé parmi les «collaborateurs».

Ce retour à la jouissance de la souveraineté s'illustre également dans de petits faits quotidiens. Des soldats soviétiques qui, tentaient lundi matin de pénétrer dans l'immeuble de la radio, s'en sont fait interdire l'accès par des policiers tchécoslovaques qui leur, ont imperturbablement démontré qu'ils n'avaient rien à y faire. De même que la veille un de leurs collègues avait exigé d'un véhicule militaire soviétique qui avait brûlé un

Voir page 6: Dirigeants

150 Américains hors de combat dans une embuscade

Les N-Vietnamiens accentuent leur pression sur le front nord

SAIGON (AFP) — Un mois après le déclenchement de leurs attaques coordonnées le long de la frontière cambodienne au nord-ouest de Saigon et sur les Hauts Plateaux, les Nord-Vietnamiens ont brusquement accentué leur pression sur le «front nord», près de la zone démilitarisée en mettant hors de combat, lundi, une compagnie de «marines» américains.

En moins de trois heures, cent cinquante obus de mortier se sont abattus sur la position des «marines» à 5 milles au nord-ouest de la base de Rockpile, tuant 25 «marines» et en blessant 126 dont 115 furent évacués. Ce bombardement meurtrier est survenu après trois jours de combats incessants autour de la base de Rockpile. Ce lourd bilan a été communiqué hier.

Le commandement américain estime que les intentions de «l'ennemi» seront plus claires dans deux ou trois jours, admettant ainsi que les forces du FNL gardent l'ini-

tiative tant sur le front saonnais que sur celui du nord. Il n'y a pas encore eu de batailles soutenues, engageant de très grandes unités vietcong et nord-vietnamiennes, a déclaré une source militaire américaine qui a conclu qu'on ne pouvait donc parler encore de troisième offensive générale.

Les opérations américano-sud-vietnamiennes ont pourtant, en moins d'une semaine, permis de découvrir des dépôts de munitions «ennemis».

D'ici Noël

Le gouvernement n'aura que 10 jours pour faire adopter son programme

par Gérard Allarie, de la PC

OTTAWA (PC) — La session fédérale vient à peine de débuter que le gouvernement calcule déjà avec soin le nombre de jours de séance dont il dispose pour faire adopter son programme législatif et d'ici Noël, selon la procédure ordinaire de la Chambre, il ne disposerait que de dix jours environ.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald MacDonald, président du Conseil privé, a compté mardi dans son intervention dans le débat sur le discours du trône que des quelque 70 jours de session depuis l'ouverture de la session à Noël 54 jours devraient être consacrés à des débats généraux qui ne portent pas sur des mesures législatives particulières. M. MacDonald a additionné les huit jours du débat sur le discours du trône, déjà engagé, les six jours réservés à l'étude d'un budget à être présenté en octobre et 38 jours

consacrés à l'examen des prévisions budgétaires laissées en suspens à la dissolution des Chambres en avril pour la tenue d'un scrutin général.

«Il me paraît bien évident, comme sans doute aussi à tous les autres députés, qu'un arrangement provisoire est requis quant à l'examen des prévisions budgétaires de 1968-1969», a dit M. MacDonald.

Il a ajouté qu'en élistant les membres de la 28e législature canadienne le peuple canadien leur a confié le mandat non pas seulement d'examiner des prévisions budgétaires, mais aussi d'adopter des mesures législatives.

M. MacDonald a proposé de réduire de moitié à 19 jours la durée des débats d'ici Noël sur les motions de subsides et sur les prévisions budgétaires de l'exercice courant.

D'autre part, M. MacDonald a reformulé la proposition gouvernementale de rétablir les règlements parlementaires

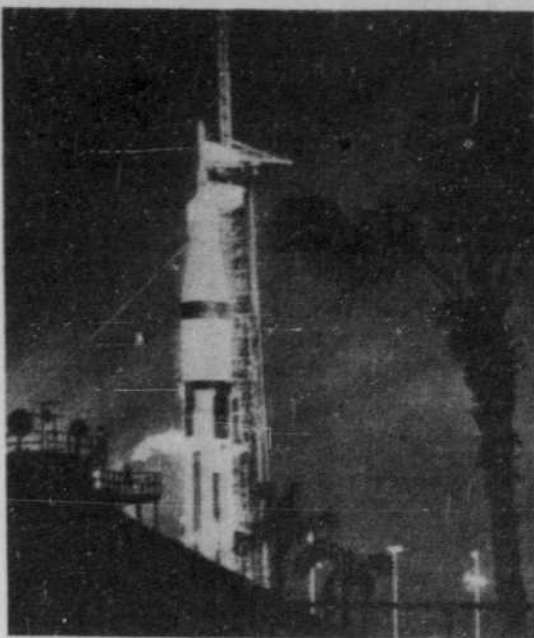
provisaires en vigueur à la dissolution des Chambres en avril à laquelle le porte-parole progressiste-conservateur continue d'opposer le refus de son parti, alléguant qu'une question aussi importante que celle de la procédure parlementaire doit faire l'objet d'un débat «ouvert».

«Les décisions à cet égard ne peuvent être laissées à un conseil des leaders parlementaires des partis», a dit M. Gerald Baldwin, leader parlementaire des progressistes-conservateurs.

M. Baldwin a suggéré l'établissement d'un comité parlementaire portant sur la délégation de l'autorité administrative pour permettre aux citoyens de faire valoir leurs griefs sur des abus de pouvoir.

«La plupart des autorités, a dit M. Baldwin, qui touchent à la vie ordinaire des citoyens, soit les grands ministères, les

Voir page 6: Gouvernement



Les astronautes, Walter Cunningham, Walter Schirra et Don Eisele ont effectué hier avec succès une répétition cruciale du décompte à rebours partiel du lancement d'Apollo-7. Le vol orbital d'une dizaine de jours est toujours prévu pour la mi-octobre. On voit ici, sous les feux des puissants projecteurs du Cap Kennedy, la fusée porteuse Saturn 1-B, haute de 220 pieds, que coiffe la cabine Apollo-7. Lire nos informations à la page 6.

■ nos informations

L'Association des hôpitaux fait le point sur ses négociations avec la CSN. (Page 3)

Une société juste est impossible hors d'une société socialiste, déclare David Lewis. (page 9)

Le premier d'une série d'articles de Jean-Pierre Fournier sur l'occupation de la Tchécoslovaquie. (Page 5)

plus importants que jamais. Dans la seule région saonnais, une vingtaine de dépôts dont l'un contenait 25 tonnes d'armement, ont été mis au jour. Ils avaient été fraîchement constitués.

L'activité de nos troupes a peut-être déjoué les plans de «l'ennemi», a ajouté la source américaine. Les documents saisis indiquent en effet que l'offensive aurait déjà dû être déclenchée.

L'intense activité logistique des Nord-Vietnamiens et du Vietcong est la preuve qu'ils poursuivent leurs préparatifs d'offensive, a indiqué la même source. Leur tactique est devenue plus évidente. Profitant des batailles de Tay Ninh et de Loc Ninh déclenchées le 18 août et le 11 septembre, ils ont «fait passer» des troupes vers le sud en direction de Saigon où des éléments locaux étaient déjà engagés dans des combats sporadiques.

On se bat violemment au sud de la plantation de Dau Tieng et à nouveau autour de Trang Bang, soit à une trentaine de milles au nord-ouest de la capitale sur l'importante voie d'accès au Cambodge. Dans le Delta, le Vietcong harcèle et tente d'asphyxier la capitale en coupant son «cordon ombilical», la route numéro quatre qui la relie aux riches régions agricoles du sud-ouest. Sur les hauts-plateaux les infiltrations augmentent tandis que dans le nord de fortes concentrations de troupes nord-vietnamiennes attendent l'ordre d'offensive générale.

Revers américain

Les troupes américaines ont connu lundi l'une de leurs plus lourdes défaites depuis des mois près du camp de «Rockpile», à 5 milles au sud de la zone démilitarisée, où un bataillon de «marines» a été décimé par les Nord-Vietnamiens. Deux attaques au mortier ont fait 25 morts et 126 blessés dans leurs rangs a précisé un porte-parole militaire américain.

Le premier combat a duré trois heures et plus tard dans l'après-midi le Nord-Vietnamiens ont repris leurs tirs immobilisant les «marines» sur place jusqu'à une heure trente (heure locale) hier matin. Les hélicoptères n'ont même pas pu s'approcher pour évacuer les blessés avant les premières lueurs de l'aube. Enfin les «marines» aidés d'hélicoptères lance-roquettes ont pu repousser l'assailant qui a laissé 27 morts sur le terrain.

Le théâtre de ce combat sanglant est une petite vallée utilisée fréquemment comme voie d'infiltration par les communistes qui se trouve à 5 milles au nord-ouest de la petite base d'artillerie et d'observation des «marines» de «Rockpile», perchée sur un sommet rocheux surplombant la route numéro neuf, allant d'est en

Voir page 6: Montréal

Voir page 6: Vietnam

■ aujourd'hui

C'est aujourd'hui que le juge Paul Champagne, de la Cour municipale, doit rendre une décision concernant une requête de la défense pour arrêter les procédures contre des directeurs de salles de cinéma de Montréal où l'on a présenté le film danois "Moi, une femme".

La 24e conférence nationale du Conseil canadien des aveugles a lieu aujourd'hui à l'hôtel Mont-Royal.

A 10h30, à ses locaux du 201 est, boul. Crémazie, la Régie des marchés agricoles du Québec tient une audience d'arbitrage au sujet du différend qui oppose la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et le Conseil de l'industrie laitière de même que la Coopérative fédérée du Québec.

A 10h30, au 300 rue Saint-Sacrement, chambre 315, la Commission Prévoist recevra un mémoire de la Chambre des notaires sur la carte d'identité et le livret de famille.

A 12h30, au salon or du Ritz-Carlton, déjeuner du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal. Le conférencier sera M. Paul Gerin-Lajoie, qui traitera du développement économique du Québec.

A 12h15, au Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke, déjeuner du Club Kiwanis-Maisonnette de Montréal. Le conférencier sera le Dr Pierre Grondin.

A 14h00, cérémonie d'inauguration du tunnel Thorold, construit au coût de \$24 millions sous le canal Welland de la voie maritime du Saint-Laurent. La cérémonie sera présidée par le ministre fédéral des transports, M. Paul Hellyer, et le ministre ontarien de la voirie, M. George E. Gomme.

A 16h00, au 13e étage de l'édifice C-11, inauguration du Service de la langue française de Montréal, sous la présidence de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles.

A 17h30, au salon d'honneur du pavillon de Monaco, à Terre des hommes, le consul général Michel Pasquier remettra un ouvrage du prince Albert premier à M. John P. Tully, un Canadien qui recevait en mai dernier une médaille de l'Institut d'océanographie.

A 18h00, à la salle de bal de l'hôtel Champlain, le Dr Hans Selye, directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'université de Montréal, sera le conférencier au dîner qui marquera le début des activités de l'Association des administrateurs de personnel de Montréal pour la saison 1968-69. L'exposé du Dr Selye s'intitulera: "Le stress de la vie".

A 20h00, cérémonie de l'ouverture officielle du Centre Esso de l'île des Soeurs, à l'angle du boul. Il-des-Soeurs et de la rue Berlioz.

■ dans les îles

Il ne reste plus que 27 jours pour visiter la Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 23h30 le matin.

Belfroi de la musique: "Le Corsaire" de Berlioz interprété par l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Paul Paray. "Suite de Mary Janos" de Kodaly, interprétée par l'Orchestre symphonique de la NBC dirigé par Arturo Toscanini. "Daphnis et Chloé", suite no 2, de Ravel interprétée par l'Orchestre symphonique de Chicago, dirigé par Jean Martinon.

Cinéma français: "Adieu Léonard" (1943) de Pierre Prévert avec Charles Trenet. A 13h, 16h, et 18h30.

Pavillon chrétien: Dave Kaufman, chanteur folklorique de 19h à 21h.

Pavillon de l'autriche: Films: "Der Weisse Alberg" et "Le Danube Bleu", de 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon du Québec: Défilé de mode présenté par la boutique "Masculin-Féminin"; commentateur: Paul Berval, de 19h à 21h.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle, de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30. Commentaires et entrevues sur "La Greffe du cœur", à 11h, 14h, 17h et 18h. "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h et en français à 16h.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la fermeture.

Pavillon d'Haïti: "L'Ensemble tropical d'Haïti", de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "Big Business" avec Laurel et Hardy et "Sports and Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 21h.

Pavillon d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures.

Pavillon des sports aquatiques: Spectacle de ski nautique par "Les Marsouins de Rio", au lac des régates, de 18h à 21h.

Pavillon Visages de l'Homme: Film: "Aborigènes of the Sea Coast" de 11h à 20h, à toutes les heures.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon de 14h à minuit.

Pavillon d'Israël: Deux nouveaux films relatant la réinvasion de Jérusalem: "Jerusalem: In Search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque: Spectacle du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole.

Théâtre des marionnettes (Pav. des Brasseries): Spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14h et 16h.

Pavillon Trinidad et Tobago: Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'intérieur de 16h, 17h et 18h, et à l'extérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la fermeture.

Pavillon de la Tunisie: Spectacle à toutes les demi-heures, de 17h à 23h. "Les Gafsiens": 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon Signé Jeunesse: Présentation d'un film de l'UNESCO, "Petit Monde" fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement.

Pavillon l'Electricité serviteur de l'homme: Deux films présentés à tous les jours: "Au boulot du doigt" en français à 11h, en anglais à 11h30, et "Une force inépuisable" en français à 14h, 16h, et 20h, en anglais à 12h30, 16h30 et 20h30.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE

Service de l'Éducation des adultes demande

UN ASSISTANT-DIRECTEUR POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fonctions: Sera au service de l'Éducation des Adultes. Aura la responsabilité d'inventorier les besoins en matière de formation des adultes; d'organiser les cours, les horaires; d'appliquer les normes et les directives du Ministère de l'Éducation.

Qualifications: Diplôme de technicien. Expérience de l'industrie et de l'organisation des cours pour adultes.

Traitement: Selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 septembre 1968 à:

M. Claude Tossignant, dir.
3620, boul. Levesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

AGENT DE RECHERCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE

FONCTIONS:

responsable de la mise sur pied et de l'exécution de recherches dans le domaine de la planification sociale régionale, dans la région métropolitaine de Montréal.

QUALIFICATIONS:

maîtrise en sciences sociales - expérience de de trois ans ou minimum.

TRAITEMENT:

selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer par écrit, d'ici le 30 septembre 1968, avec:

Le Directeur,
Conseil des Oeuvres de Montréal
445 rue Saint-François-Xavier,
Montréal 1

En incluant leur curriculum vitae.

CHEF DE PUBLICITÉ

Organisme national cherche un chef de publicité pour planifier et diriger la publicité en fonction de la distribution de sa production audio-visuelle.

Le candidat doit posséder plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.

La connaissance de l'anglais et du français serait un atout.

Siege social à Montréal.

Faire sa demande par écrit en indiquant la formation et l'expérience, avant le 28 septembre 1968.

Case 942,
Le Devoir,
Montréal, Qué.

COLLÈGE AHUNTSIC

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, il assumera la coordination et planification de tous les services de la bibliothèque.

Exigences du poste

Posséder un diplôme de bibliothécaire d'une université reconnue. Expérience administrative (bibliothèque) d'au moins cinq ans. Prière de réclamer une formule d'inscription et de remettre en même temps curriculum vitae en double exemplaire à:

Monsieur Louis Pronovost,
secrétaire général,
Collège Ahuntsic,
9166, rue St-Hubert, Montréal

URGENT

STÉNOS-DACTYLOS BILINGUES
SECRÉTAIRES EXÉCUTIVES BILINGUES
35 POSTES VACANTS

(Presque tous dans le Centre-Ville)

Trente-cinq postes couvrant toutes catégories depuis la sténo-dactylo junior bilingue sans expérience jusqu'à la secrétaire-exécutive parfaite bilingue, sont à combler dès maintenant.

Salaires intéressants s'échelonnant entre \$325 et \$500, par mois.

Les candidates intéressées peuvent s'adresser en toute confiance à:

Marie Selick & Associés,
1155, boulevard Dorchester,
Suite 2711, Montréal, P.Q.
Tél. 866-7331
Mlle Darcy - Mlle Elliott - Mlle Williams.

LE BUREAU DE MONTRÉAL DE

Thorne,
Gunn,
Helliwell
& Christenson Comptables Agréés
REQUIERT DES

COMPTABLES STAGIAIRES

INTERMÉDIAIRES JUNIORS

Faites parvenir votre demande à:

DIRECTEUR DE PERSONNEL,
Suite 2604, Tour de la Bourse,
800, Place Victoria,
Montréal 3.



VILLE DE MONTRÉAL

Offre d'emploi permanent

Chef de Section (Personnel-Recrutement)
Traitement jusqu'à \$13,930.

(hommes - bilingues)

Devoirs de la fonction: Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives au recrutement du personnel municipal.

Qualités requises: Posséder un diplôme universitaire dans un domaine approprié d'une institution reconnue et posséder un certain nombre d'années d'expérience dans un travail relatif au recrutement d'employés. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

Les candidats intéressés à cette fonction doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes avec le questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, téléphone: 872-3236.

ACHATS ET PLANIFICATION

L'ENTREPRISE

Compagnie d'envergure moyenne en plein essor, spécialisée dans la fabrication de produits et d'ingrédients alimentaires, son marché couvre tout l'est du Canada jusqu'au Manitoba inclusivement.

LE POSTE

Sous la direction du Trésorier le titulaire sera responsable de tous les achats, ce qui signifie: planification à long terme, études des marchés nationaux et internationaux, importations et autres problèmes connexes; il participera également à l'établissement des politiques générales de l'entreprise.

LE CANDIDAT

Il devra être âgé de 25 à 30 ans, et être détenteur d'un diplôme universitaire en commerce, économie, administration ou l'équivalent, il devra également être bilingue, et capable de prendre des responsabilités et des décisions. Nos employés sont au courant de cette offre d'emploi. Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

Envoyer curriculum vitae à:

Le Trésorier,
1620 rue Préfontaine,
Montréal, P.Q.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

ORGANISME:

Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE).

FONCTIONS:

Sous la direction du directeur de l'information et de son adjointe, exécuter les tâches de secrétariat. Agir également comme secrétaire du comité de rédaction d'une revue d'information et de recherche en éducation.

QUALIFICATIONS:

- Au moins 11 années de scolarité et quelques années d'expérience. L'expérience dans les secteurs de l'information ou de l'éducation sera considérée.
- Excellente connaissance du français et de la dactylographie.
- Connaissance de l'anglais et de la sténographie utile.
- La candidate devra pouvoir participer, occasionnellement, à des réunions qui se tiendront en dehors de Montréal.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 septembre à:

Monsieur Jean Lemieux
Directeur de l'information
CADRE
1940 est, boulevard Henri-Bourassa,
Montréal, 12e

HOMME D'ACTION

Une compagnie progressive, offrant un service spécialisé en planification successorale, est à la recherche d'un candidat possédant les qualités suivantes:

LE CANDIDAT:

entre 30 et 45 ans; ayant un revenu actuel minimum de \$6,500; avec expérience dans un domaine connexe; et une formation au niveau supérieur; aimant les relations humaines.

LE POSTE:

permet d'évaluer dans un domaine peu exploité de la vente de l'assurance-vie et bénéficier d'un système de financement adapté aux possibilités et aux besoins du candidat. Il comprend un entraînement adéquat et la possibilité de revenus bien au-dessus de la moyenne dès la première année. Il offre l'occasion de travailler dans des conditions agréables et de vivre indépendant.

SI VOUS POSSÉDEZ L'AMBITION ET LES QUALIFICATIONS REQUISES...

Veillez communiquer avec M. Dave MALTAIS, M.Sc.C., C.I.U., Directeur des Ventes de:

L'EXCELLENCE, Compagnie d'assurance-vie
215 Ouest, rue St-Jacques, suite 401, Montréal
Téléphone: 288-6186 pour rendez-vous.

MANUELS UNIVERSITAIRES
REPRÉSENTANT

Occasion profitable pour gradué universitaire bilingue comme représentant de Prentice-Hall of Canada Limited, éditeurs de manuels d'éducation, auprès de certaines universités et écoles techniques de Québec.

Le candidat choisi sera chargé d'entrer en rapport avec les professeurs pour lancer la vente de manuels. Il lui faudra aussi trouver et développer des manuscrits pour publication. A cause du progrès rapide des écoles et des enregistrements, cette position offre une occasion excellente d'avancement dans la direction de ventes et vers une position responsable dans le département éditorial de notre maison.

NOUS OFFRONS:

- salaire, dépenses de voyage, boni et un plan excellent de participation aux bénéfices
- stimulation intellectuelle constante
- position intéressante
- occasions d'avancement

L'HOMME QUE NOUS DESIRONS DOIT AVOIR:

- beaucoup d'énergie
- une compétence bilingue anglais-français
- de la curiosité intellectuelle
- un diplôme universitaire
- la faculté de communiquer avec aplomb.

Si vous croyez posséder ces qualités, veuillez communiquer avec:

ROSS M. INKPEN
Prentice-Hall of Canada Ltd.
1870 Birchmount Road
Scarborough, Ontario

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

MATHÉMATICIEN SÉNIOR 68-33-J-1

Pour conseiller des préposés aux ordinateurs sur les méthodes d'analyse numérique, recherche opérationnelle, gestion scientifique et simulation en fonction des programmes existants. Diriger les préposés dans l'application des méthodes mathématiques et leur programmation, quand il y a lieu, en conformité des problèmes à résoudre.

- Mathématicien ou ingénieur avec esprit d'analyse et de synthèse théorique.
- 3 ans d'expérience.
- Connaissance du FORTRAN.
- Solide connaissance des techniques modernes de gestion, et de l'application des méthodes mathématiques aux ordinateurs.
- Aptitude à diriger un personnel et à travailler en équipe.
- Ce poste peut conduire à des responsabilités administratives.

ANALYSTES 68-34-J-1

Travailler à la normalisation des méthodes de Traitement des données, à l'étude et l'implantation de l'équipement, au développement du SOFTWARE.

- Diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées, de préférence au niveau de la Maîtrise.
- Expérience en Traitement des données.

PROGRAMMEURS 68-35-J-1

Dans un cadre d'exploitation IBM/360, participer à la conception et à l'élaboration des applications de gestion administrative et en assurer la programmation.

- Formation minimum, 11e année scientifique ou classique. Préférence sera accordée aux diplômés universitaires.
- 2 ans d'expérience.
- Connaissance approfondie du langage COBOL.

Les candidats intéressés à faire carrière dans l'informatique et prêts à assumer de plus grandes responsabilités doivent envoyer leur curriculum vitae en inscrivant le numéro du poste sur l'enveloppe.

HYDRO-QUÉBEC

Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

NOTES RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à :

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361
Réf. Mme A. Rodrigue

TECHNICIEN DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE
TRANSFORMATION DU BOIS
Ministère des Forêts et du Développement rural
OTTAWA
Traitement jusqu'à \$6,090.

Le Laboratoire des produits forestiers a besoin d'un technicien pour faire l'étude du rendement, tant qualitativement que quantitativement, de matériaux tels que le bois d'échantillon, les bois de parquet, les lames de parquet et les carrelés de tournage; déterminer la nature, l'étendue et la cause des défauts d'usinage que peuvent présenter ces matériaux.

Si vous êtes diplômé d'un institut de technologie, d'une école de gardes forestiers ou d'une école secondaire et que vous possédez de l'expérience pertinente, faites parvenir immédiatement votre demande d'emploi à la

Division de l'administration du personnel,
Ministère des Forêts et du Développement rural,
161, avenue Laurier ouest,
Ottawa 4 (Ontario).

Veuillez mentionner le numéro de programme 68-176-1.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Division de la statistique
Ministère des Affaires indiennes
Ottawa

Le titulaire verra à fournir au Service canadien de la faune la statistique qui lui est nécessaire. Le poste permettra au candidat choisi de mettre au point de nouvelles techniques d'études de la faune, utilisables sur le plan national et international.

Condition de candidatures: Posséder un diplôme de biologie avec spécialisation en statistique, ou un diplôme de mathématiques et avoir un penchant pour la recherche biologique.

Le titulaire devra fournir à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, le soutien statistique qui lui est nécessaire, et mettre au point une théorie économique et des méthodes statistiques qui serviront à étudier les besoins de récréation de plein air au Canada et à planifier le réseau de parcs nationaux.

Conditions de candidatures: Il faut posséder une maîtrise en mathématiques, en statistiques ou en économie, de l'expérience dans le domaine des parcs et de la récréation, et avoir participé à de grandes enquêtes sur l'économie ou la récréation.

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

Pour obtenir des détails, veuillez écrire à la Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4. Veuillez mentionner le numéro de circulaire: 68-430-27 (Statisticien) 68-430-30 (Biométricien)

BIOMÉTRICIEN
Jusqu'à \$10,360

STATISTICIEN
Jusqu'à \$13,019

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Par-delà l'affaire Rossillon

A mesure que les jours passent, il devient évident que l'affaire Rossillon n'aura été qu'un prétexte utilisé par Ottawa pour ressusciter la vieille querelle au sujet des rapports entre la France et le Québec.

Lorsque M. Trudeau évoque les irrégularités qui auraient marqué la visite de M. Rossillon à un groupe de Franco-Manitobains, tout le monde sait que le premier ministre canadien n'entretient aucune inquiétude de ce côté. Ni les Franco-Manitobains, ni le gouvernement de M. Weir n'ont la moindre velléité d'enfreindre le code de bonne conduite internationale des éminences grises du bloc de l'est. On ne saurait, par ailleurs, penser une minute que le gouvernement français, à supposer qu'il ait voulu agir de "manière subreptice", se soit illusionné par l'impact réel de ses soi-disant initiatives manitobaines.

La seule chose qui préoccupe sérieusement M. Trudeau et ses conseillers du ministère des affaires extérieures, c'est en réalité l'évolution récente et future des rapports entre le Québec et la France. Tout le reste, affaire acadienne, affaire manitobaine, prend figure, dans cet ensemble, d'événement intéressant mais marginal.

Si l'on examine dans cette perspective la situation actuelle, il apparaît que, malgré tout ce qui s'est dit et écrit depuis la querelle du Gabon en février dernier, rien n'a fondamentalement changé.

Du côté de la France, les intentions "canadiennes et québécoises" ont continué de se préciser. Le gouvernement de Gaulle, contrairement à ce qu'ont écrit de nombreux commentateurs, n'a jamais visé à promouvoir le séparatisme québécois. Il a plutôt cherché, avec une constance parfaite, à prêter son appui, sous toutes les formes possibles, au désir de liberté du Québec. Ce projet a pris la forme d'un intérêt non déguisé pour tout ce qui est affirmation d'un vouloir-vivre distinct du Québec, y compris les mouvements indépendantistes. Mais il s'est surtout et principalement exprimé sous la forme d'une solidarité prioritaire à l'endroit des aspirations et des besoins du gouvernement québécois. Cela était déjà clair au lendemain de la visite du général de Gaulle au Québec. Ce l'est devenu encore davantage au cours des derniers jours. La France entend, en somme, maintenir des liens corrects et cordiaux avec le Canada. Elle veut en même temps

développer des liens intimes et chaleureux avec le Québec.

Du côté du Québec, la sollicitude française a trouvé une oreille attentive, suscité un intérêt considérable. Plus fort sans doute au niveau des politiciens et des fonctionnaires supérieurs qu'au niveau du peuple réel, cet intérêt québécois pour la France a voulu se concrétiser dans des formes qui le mettent à l'abri, pour ainsi dire, des tracasseries et des bénédictions des bureaucrates fédéraux. Québec, nous semble-t-il, ne nourrit aucun dessein subversif à l'endroit d'Ottawa, et n'entend aucunement être servile à l'endroit de Paris.

Mais il y a, chez les dirigeants québécois, une volonté très forte de conduire eux-mêmes leurs rapports avec la France, dans les domaines qui relèvent de l'autorité de Québec. Cette volonté existait déjà sous MM. Lesage et Gérin-Lajoie. Elle continue de se manifester sous MM. Johnson et Cardinal.

Au cours des six premiers mois de la présente année, M. Trudeau a connu des succès faciles — et dangereusement illusoire — auprès du Canada anglais et d'une certaine partie de l'opinion québécoise, en dénonçant vertement les aspects qu'il jugeait trop "libres" dans la coopération France-Québec. Consciemment ou non, le chef libéral a joué sur deux cordes bien connues: celle de l'hostilité manifeste de l'opinion anglo-canadienne à l'endroit du général de Gaulle et de toute forme de statut particulier pour le Québec, et celle, non moins efficace, du désir des Québécois de rester dans la Confédération et de garder leurs distances vis-à-vis leurs cousins français. Ces tactiques ont valu à M. Trudeau une victoire facile au scrutin du 25 juin. On constate aujourd'hui que ni les méthodes de MM. Trudeau, Sharp et autres, ni le scrutin du 25 juin, n'ont vraiment changé la situation qui existait en février dernier. Si M. Trudeau s'avisait aujourd'hui de vouloir livrer au Canada anglais la marchandise dont rêva celui-ci dans l'euphorie du premier semestre de 1968, il en serait tout simplement incapable. On a pu croire un moment qu'il suffisait de nier l'existence d'un problème pour le résoudre. Aujourd'hui, la réalité reprend le dessus.

Au point où en sont les choses, aucun des trois gouvernements intéressés ne semble vouloir céder un pouce de terrain. M. Trudeau tient toujours à ce que Paris sache qu'il

n'y a qu'une adresse — Ottawa — pour un gouvernement étranger qui veut transiger avec le Canada. M. Debré vient de redire la détermination du gouvernement français de continuer à aider le Québec "à prendre conscience de ce qu'il est". Quant à M. Johnson, il s'apprête, dès son retour des Bermudes, à laisser de nouveau en suspens les problèmes qui l'attendent dans sa capitale pour aller passer quelques jours en compagnie du général de Gaulle.

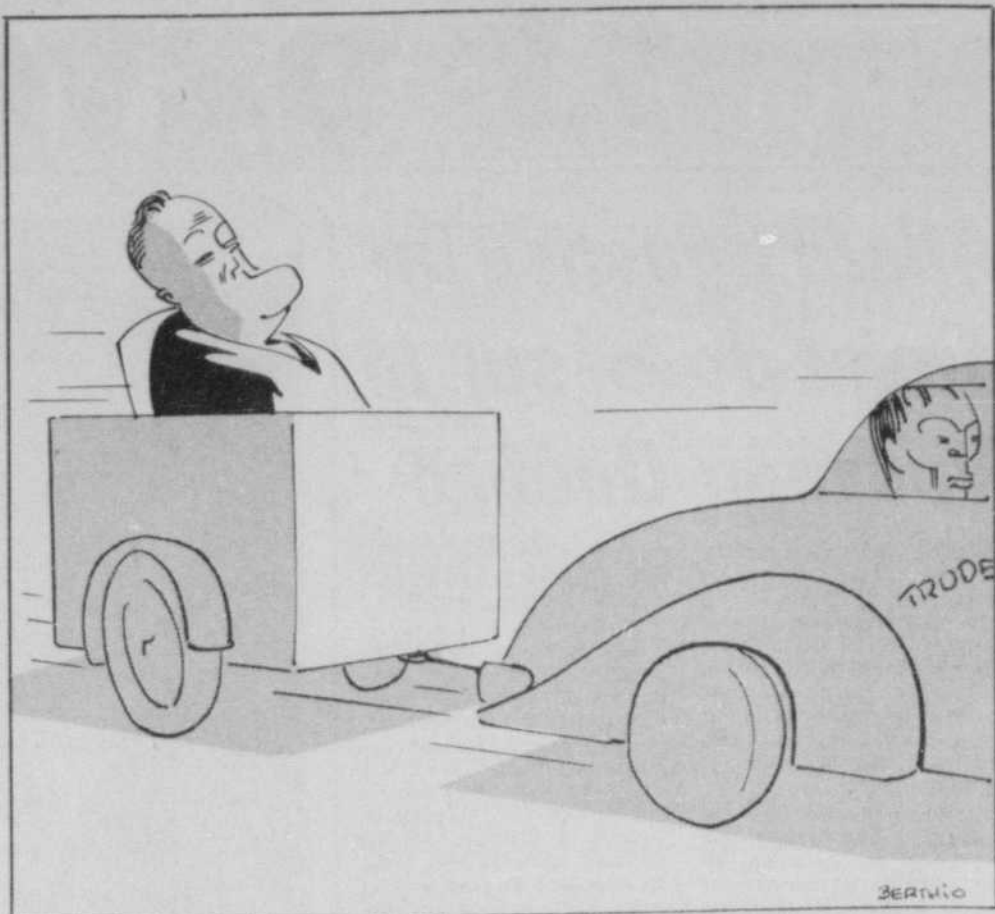
A cette situation, il n'existe que deux issues valables. Ottawa pourrait, de son côté, mettre de l'eau dans son vin et admettre une fois pour toutes, que le Québec, n'étant pas une province comme les autres, a droit de désirer, dans ce cas particulier, une situation distincte. Pareille admission de la part du pouvoir central pourrait être le point de départ de conversations fructueuses, au terme desquelles un modus vivendi plus satisfaisant pour les deux gouvernements pourrait être défini. Une concession importante d'Ottawa entraînerait, à n'en pas douter, des concessions non moins sérieuses de la part de Québec. Nous doutons cependant que la première concession majeure doive et puisse venir de Québec. Approuvé à maintes reprises par son opinion publique, le gouvernement du Québec a fait de ce problème une question de principe. Il serait difficile d'envisager qu'il reculé.

A supposer qu'Ottawa refuse cette voie et préfère se raidir dans son intransigeance, le conflit devra tôt ou tard se résoudre dans l'arène électorale. Si M. Trudeau et ses collègues sont convaincus que M. Johnson fait fausse route, il ne leur suffira pas de le dénoncer à partir d'Ottawa. Il faudra qu'ils suscitent, dans le Québec même, une opposition capable de combattre et de renverser M. Johnson sur son propre terrain.

C'est à quoi s'essaie depuis quelque temps M. Jean Lesage. Celui-ci fut toutefois l'initiateur de ce qui existe maintenant: s'il continue de lorgner en direction d'Ottawa, il passera à juste titre pour l'une des plus belles gironettes du Québec moderne.

L'affaire Rossillon soulève des problèmes plus complexes que ceux qui ont pu retenir l'attention de la police fédérale. Cette affaire est un symbole. Elle évoque un problème dont les données n'ont guère été modifiées par les changements politiques des derniers mois.

Claude RYAN



Jean Lesage: un homme remarquable

UNE SEMAINE EN TCHÉCOSLOVAQUIE OCCUPÉE

1 - La genèse de la crise

par Jean-Pierre Fournier

Le journaliste Jean-Pierre Fournier a pu séjourner une semaine en Tchécoslovaquie au lendemain de l'invasion des troupes du pacte de Varsovie. Dans une série de trois articles dont nous publions ci-dessous la première tranche, il relate les grandes étapes de la crise qui ébranla l'empire soviétique et en dégage la signification politique.

VIENNE — Sur les 170 kilomètres qui séparent Prague du poste-frontière de Velence, la campagne avait presque repris son visage normal lors que nous sommes passés en Autriche dimanche, 10 jours après l'invasion. Le long de la route, nous ne nous sommes heurtés à aucun contrôle. Seuls témoignaient encore du passage et de la présence des troupes soviétiques les goulottes creusées sur la voie par les chars, les arbres déracinés, quelques longs convois de tanks camouflés par des buissons dans les champs, une jeep cherchant désespérément son chemin (les panneaux-indicateurs étaient ou bien recouverts de peinture ou supprimés) et une hélicoptère survolant la région à basse altitude.

A chaque carrefour, des gens nous indiquaient notre chemin avant même que nous ayons à le leur demander. Les plaques autrichiennes sur l'Opel Rekord dans laquelle nous voyageons exprimaient suffisamment notre désarroi. Le même empressement vis-à-vis de l'occupant lui aurait sans doute épargné des tonnes de pétrole car ses véhicules passaient le plus clair de leur temps à faire demi-tour. A la frontière, les gardes tchèques se sont montrés plutôt enclins à nous aider qu'à nous faire des histoires. C'est tout juste s'ils se sont donné la peine de compter nos malles. Ils ont fait mine de ne pas remarquer que mon visa était expiré depuis neuf jours et m'ont invité gentiment à dépenser au café du poste les quelques couronnes qui me restaient en poche (il est interdit d'en exporter). Ils n'ont pas été moins aimables envers les deux jeunes Pragoises que nous ramenions. Ils ont vérifié brièvement leur visa de sortie et leur ont souhaité bon séjour à l'étranger avec un petit air d'envie.

Cet air, doublé de beaucoup d'angoisse, nous pouvions le lire aussi sur les visages des centaines de vacanciers rentrant de l'étranger que nous avons croisés le long de la route de Prague à la frontière. Trois semaines, un mois auparavant, ces gens avaient quitté leur maison le cœur rempli d'espoir: après 20 ans de stalinisme plus ou moins rigoureux, la Tchécoslovaquie était soudain devenue le plus excitant et le plus prometteur de tous les pays d'Europe, tant occidentale qu'orientale. Une démocratie réelle, proche parente de celle à laquelle avait rêvé la France de mai, y était en chantier.

En six mois, de janvier à juin, on avait accompli des bonds prodigieux vers la réalisation de cette démocratie. "J'ai la conviction que l'heure est venue pour nous de faire cesser complètement nos bombardements sur le Vietnam du Nord, en vue de progresser vers un règlement politique honorable de la guerre".

(Arthur J. Goldberg, ancien chef de la délégation américaine aux Nations Unies.)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Le cas du "journaliste" Gilles Grégoire

M. Gilles Grégoire a échoué dans sa tentative de devenir membre en règle de la Tribune de la presse du parlement de Québec. Celle-ci a rejeté sa demande d'accréditation par un vote de 12 à 8.

Un scrutin aussi serré indique que les journalistes, déjà membres de la Tribune, étaient assez partagés sur le sujet. La majorité a jugé finalement, toutefois, que la requête devait être refusée du fait que M. Grégoire est chef d'un parti politique, en l'occurrence le Ralliement national. Le requérant, a-t-on dit, est un "politicien pratiquant" avant d'être un journaliste.

Le cas était certainement quelque peu ambigu.

Pourtant, en toute déférence pour nos confrères dont l'avis a triomphé, nous inclinons nettement à penser qu'il s'agissait tout probablement d'une candidature acceptable et que, de toute façon, le requérant aurait dû obtenir la chance de présenter sa version.

M. Grégoire ne demandait pas à être admis à la Tribune comme chef de parti politique, mais comme journaliste. Le Journal de Montréal l'avait désigné comme son correspondant parlementaire. Il remplissait d'ailleurs cette fonction pour le quotidien de la métropole depuis quelque temps.

A notre avis, il s'agissait simplement de déterminer si M. Grégoire exerce bien actuellement le métier de journaliste, s'il satisfait pleinement à la définition du journaliste telle qu'on la trouve dans la constitution même de la Tribune. Selon cette constitution, est journaliste toute personne dont la profession est de collaborer à l'élaboration du contenu intellectuel des organes d'information et qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans ou au service d'un journal ou publication, agence d'information ou poste de radio ou de télévision. Cette définition est d'ailleurs substantiellement conforme à celle qu'on retrouve dans d'autres constitutions ou documents concernant le journalisme.

On a craint, selon certaines rumeurs, que l'admission de M. Grégoire n'amène d'autres politiciens ou des fonctionnaires du secteur de l'information gouvernementale à poser leur candidature. Cette crainte apparaît assez peu sérieuse. Dans le cas des politiciens, il faudrait d'abord que ceux-ci aient des ententes avec des journaux ou agences de presse pour la publication de leurs articles. Il faudrait ensuite qu'ils n'aient à peu près pas d'autres sources de revenu en dehors du journalisme. Ce sont des conditions assez difficiles à réaliser. Un député ou un ministre reçoivent de larges émoluments du trésor provincial et, règle générale, les chefs politiques sont largement rémunérés par leur parti.

Quant aux fonctionnaires de l'information, c'est-à-dire ceux qui sont à l'emploi de l'Office d'information et de publicité du Québec, il est évident qu'ils ne sont pas éligibles. La plupart sont, certes, d'anciens journalistes, mais ils ne sont plus au service d'une entreprise de presse. Ces gens n'écrivent pas des textes pour être publiés tels quels dans les journaux et les agences de presse ou par les postes de radio et de télévision. Ils préparent seulement la matière ou l'information dont se servent les journalistes. De plus, ils ne sont pas payés par les entreprises de presse mais

par le gouvernement. Ils ne répondent donc pas à la définition du journaliste professionnel. D'ailleurs leur statut est bien défini comme étant celui d'"agent d'information" et non de "journaliste".

Pour toutes ces raisons, encore une fois, nous comprenons mal la décision prise dans le cas de M. Grégoire. On aurait dû lui fournir l'occasion de démontrer si, oui ou non, il se qualifie vraiment comme journaliste. Le rejet de sa demande sans plus de formalité est inquiétant.

Certes, le chef du RN peut toujours pénétrer dans les édifices du parlement et contacter les informateurs dont il a besoin. Il n'est pas privé automatiquement de son gain-pain. Il n'en reste pas moins qu'il n'a pas les mêmes privilèges que ses confrères et qu'on n'a pas suffisamment justifié cette inégalité de traitement.

L'affaire Saint-Michel

Le Comité d'épuration de ville Saint-Michel a été bien

avisé de faire savoir sans ambiguïté qu'il ne participera d'aucune façon aux élections du 4 novembre dans cette municipalité. Le groupe s'était clairement prononcé en faveur de l'annexion de cette ville de banlieue à Montréal et ayant réclamé un référendum sur le sujet aurait, en effet, risqué de brouiller les cartes en participant au prochain scrutin.

Il importe de dissocier élection et référendum. Un parti favorable à l'annexion pourrait être battu pour toutes sortes de raisons n'ayant rien à voir avec un tel programme. Il ne s'agit pas de battre ou de faire élire un groupe de conseillers mais de donner à la population l'occasion de se prononcer librement pour ou contre la fusion du territoire de Saint-Michel à celui de Montréal.

Au fait, nous apprenons que le ministre des Affaires municipales a accepté de recevoir, vendredi matin, à Québec, les représentants du Comité d'épuration. Le Comité a

lettres

La liberté de l'information

On nous a expliqué que ce fut pour une raison de "minutage" que M. René Lévesque a été brusquement interrompu lors de son passage au programme aujourd'hui (Radio-Canada, télévision, 6 septembre 1968). Je ne veux pas mettre en doute cette assertion rapportée ici même (Le Devoir, 7 septembre). Toutefois, comme il y a de l'intérêt général, j'aimerais attirer l'attention sur d'autres phénomènes de même nature survenus ces derniers temps au même programme.

Vers la fin-juillet ou début d'août (je n'ai pas pris de notes), on interrogea deux jeunes Canadiens sur la situation en U. R. S. S. Or au moment où l'un d'eux formulait des griefs assez précis sur la condition misérable des intellectuels russes, un brouillage d'ondes se produisit, qui se termina magiquement au moment où le jeune homme terminait ses déclarations. Autre cas: le soir même où René Lévesque fut interrompu, un autre jeune Canadien, auteur d'un volume de poésie, formula ses propres critiques du système pédagogique français actuel; or au moment précis où lui-même prononçait le mot qui livrait le fond de sa pensée, nouveau brouillage.

Je n'écoute plus. Aujourd'hui aussi souvent qu'autrefois, où j'avais commencé une analyse systématique de la méthode utilisée dans ce genre d'émission, et ne veux rien dire de plus. Les brouillages d'ondes sont affaire de "hasard" et, comme le dit Aristote, le hasard n'est pas absence de causes mais plutôt rencontre simultanée de plusieurs causes. On s'y perd facilement à vouloir le serier de trop près, ce qui donne beau jeu à ceux qui veulent ou voudraient l'utiliser.

Je souligne seulement le fait qu'un principe joue ici, qui laisse

tant, — puisque la vérité de l'information à si peu d'importance à nos yeux, — s'il ne vaudrait pas mieux, dans ces conditions inviter tout de suite les non-imperialistes, non-capitalistes, non-colonialistes, qui peuplent maintenant la terre, à instaurer au plus tôt chez nous un régime semblable à celui que connaît la Tchécoslovaquie, et qui nous dispense à la fois de penser et d'être.

EDMOND ROBILLARD
Montréal, 10 septembre 1968

propos d'actualité

"J'ai la conviction que l'heure est venue pour nous de faire cesser complètement nos bombardements sur le Vietnam du Nord, en vue de progresser vers un règlement politique honorable de la guerre".

(Arthur J. Goldberg, ancien chef de la délégation américaine aux Nations Unies.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

bloc-notes

pour lui une occupation principale et régulière, lui seul pouvait dire si c'était là son principal gagne-pain.

Le fait qu'il soit chef de parti n'est pas un obstacle en soi. Il se peut très bien, en effet, que cette fonction ne comporte que des allocations de dépense et non une rémunération proprement dite. Et même s'il y avait rétribution, il faudrait que celle-ci soit assez substantielle pour reléguer au second plan celle qu'il touche de son entreprise de presse.

Certaines craintes

On a craint, selon certaines rumeurs, que l'admission de M. Grégoire n'amène d'autres politiciens ou des fonctionnaires du secteur de l'information gouvernementale à poser leur candidature. Cette crainte apparaît assez peu sérieuse.

Dans le cas des politiciens, il faudrait d'abord que ceux-ci aient des ententes avec des journaux ou agences de presse pour la publication de leurs articles. Il faudrait ensuite qu'ils n'aient à peu près pas d'autres sources de revenu en dehors du journalisme. Ce sont des conditions assez difficiles à réaliser. Un député ou un ministre reçoivent de larges émoluments du trésor provincial et, règle générale, les chefs politiques sont largement rémunérés par leur parti.

Quant aux fonctionnaires de l'information, c'est-à-dire ceux qui sont à l'emploi de l'Office d'information et de publicité du Québec, il est évident qu'ils ne sont pas éligibles. La plupart sont, certes, d'anciens journalistes, mais ils ne sont plus au service d'une entreprise de presse. Ces gens n'écrivent pas des textes pour être publiés tels quels dans les journaux et les agences de presse ou par les postes de radio et de télévision. Ils préparent seulement la matière ou l'information dont se servent les journalistes. De plus, ils ne sont pas payés par les entreprises de presse mais

Une seule question

Nous avons déjà dit que M. Grégoire rédige une chronique quotidienne pour le Journal de Montréal. Sa collaboration au contenu intellectuel d'un journal est donc bien établie. Nous prenons d'ailleurs pour acquis que sa candidature était pleinement endossée par le quotidien qui l'emploie.

Le seul problème à élucider, dès lors, concerne la partie de ses revenus provenant de cette même collaboration. M. Grégoire tire-t-il, oui ou non, l'essentiel de son revenu de son activité journalistique?

Pour obtenir une réponse à cette question, il importait, croyons-nous, de faire comparaître l'intéressé. Lui seul pouvait établir si le journalisme constituait présentement

Devenu premier secrétaire du Parti communiste, M. Alexandre Dubcek avait d'abord séparé cette fonction de celle de président de la république, combinaison qui avait permis à son prédécesseur, M. Antonín Novotný, de dominer toute la vie politique de la Tchécoslovaquie.

Puis, il avait rétabli la vie parlementaire et autorisé le pluralisme des partis à l'intérieur de l'Assemblée nationale. Cinq partis y étaient représentés (outre le communiste, de loin le plus important, le parti socialiste, le parti social-démocrate, le parti catholique populaire et le parti de la renaissance slovaque) qui, tous, se regroupaient dans le Front national pour former un gouvernement coalition sous la direction de M. Oldřich Černík.

En juin, le Parlement avait aboli la censure qui, de toute manière, n'était plus observée. Depuis février, la liberté d'expression était totale. La presse, la radio et la télévision n'étaient plus limitées que par les bornes que s'imposaient les journalistes afin de ne pas fournir d'arguments inutilement aux adversaires de la libéralisation dans et hors de la Tchécoslovaquie. Sur la rue, dans les usines, les gens de tous âges discutaient librement et abondamment de politique. Les membres du gouvernement, les secrétaires du parti communiste, les hauts fonctionnaires étaient en contact permanent avec les intellectuels et les élites socio-économiques et ne prenaient pas de décisions majeures sans les consulter. L'Etat avait même mis sur pied des équipes de sondage chargées de lui faire connaître le sentiment de la population sur tous les problèmes de l'heure.

Au moment de l'arrivée des troupes soviétiques, les Tchécoslovaques s'apprêtaient à franchir des étapes plus importantes. Le XIVe congrès du Parti communiste, notamment, devait ratifier le projet de réforme de ses statuts que lui avait soumis le praesidium et qui, depuis le 10 août, était ardemment discuté par la base.

Malgré son vocabulaire orthodoxe, faisant plusieurs fois référence au "marxisme-léninisme" et au "centralisme démocratique", ce projet, préparé par un groupe de travail sous la présidence de M. Havlíček (professeur de théorie politique à l'Académie militaire Clément Gottwald), pratiquait des entorses de taille aux normes lénino-staliniennes qui régissaient les structures des partis communistes un peu partout à travers le monde, en particulier sur des points tels que: 1) Tout d'abord, il reconnaissait le droit à l'existence de minorités de contestation au sein du parti. Certes, les décisions devaient continuer d'être prises à la majorité et la minorité devait s'y soumettre. Mais cette minorité aurait eu le droit, d'une part, de "formuler son point de vue et de demander son inscription au procès-verbal" des assemblées du parti, d'autre part, de "maintenir ses opinions et de demander, sur la base de nouvelles données, une vérification de la décision prise dans la pratique, un nouvel examen de son point de vue".

Un autre article reconnaissait à chaque membre du parti le droit de s'exprimer "dans la presse du parti avec franchise et sans critique sur l'activité du parti, de toutes ses organisations et de tous ses membres, quelles que soient leurs fonctions". La contestation devait non seulement

être tolérée, mais encouragée dans tous les domaines. 2) La pratique du vote secret, déjà appliquée dans les faits depuis quelques mois, devait être généralisée pour l'élection de tous les dirigeants du parti. Jusqu'à maintenant, les électeurs votaient à main levée et il n'y avait guère plus de candidats que de postes à pourvoir, comme c'est la règle dans la plupart des autres partis et notamment à Moscou. Désormais, en Tchécoslovaquie, les membres du parti devaient pouvoir choisir entre plusieurs candidats pour n'importe quel poste. Ainsi, au congrès ordinaire de septembre, en théorie, M. Dubcek lui-même aurait pu voir son poste mis en jeu dans un vote secret contre un candidat suscité par l'opposition.

3) Des limites de temps devaient être imposées à la détention d'un poste directeur. En vertu de ces limites, un membre du parti ne devait plus siéger au comité central, donc occuper un poste dirigeant au praesidium et au secrétariat, pendant plus de huit ans en règle générale et 12 ans au maximum. Qu'il suffise de dire pour démontrer le radicalisme de cette mesure que si les mêmes normes étaient appliquées dans les "pays frères", la quasi-totalité des membres du politburo soviétique devrait démissionner, que MM. Kadar (Hongrie) et Gomulka (Pologne), sans parler de M. Walter Ulbricht (RDA), seraient arrivés cette année au terme de leur mandat.

L'Etat tchécoslovaque lui-même devait être transformé d'une façon qui eût pu servir de modèle au Canada. Afin de rendre justice à la minorité slovaque qui, de tout temps, a été dominée par les Tchèques, on entendait rediviser la Tchécoslovaquie en deux Etats distincts (Bohême et Moravie, d'une part; Slovaquie, d'autre part) ayant chacun son parlement et toute autorité de gérer ses propres affaires. Le Parlement fédéral aurait conservé les pleins pouvoirs en matière de politique étrangère, de défense, de monnaie, etc., mais dans tous les cas où elle était praticable, la double majorité (i.e. majorité nationale d'abord, puis majorité parmi l'ensemble du parlement) aurait été de rigueur sur ces questions. Le projet de loi touchant la fédération n'était pas encore connu dans le détail. Il devait être présenté à l'Assemblée nationale à la rentrée.

Toutes ces réformes, les tchécoslovaques les réclamaient impatiemment depuis longtemps. Elles correspondaient bien davantage à leur esprit que l'autoritarisme des 20 dernières années. Sous Novotný, ils avaient rongé leur frein. Car, contrairement aux autres pays de l'Est, la Tchécoslovaquie a une solide tradition démocratique. Elle n'est pas passée directement d'un régime féodal à autre chose. Sous Mazarin avant la deuxième guerre mondiale et sous Benes après, elle avait même développé un type de démocratie bourgeoise qui pouvait servir de modèle à l'Amérique.

Le soir du 20 août, la longue attente de la Tchécoslovaquie semblait sur le point d'être récompensée. Les vacanciers de fin de saison étaient partis pour l'étranger sans envie d'y rester plus de deux ou trois semaines car ils avaient la certitude de vivre à leur retour une aventure plus riche et plus passionnante que nulle part ailleurs.

Vers quoi revenaient-ils maintenant, ce premier dimanche de septembre?

LES ORIGINES DE LA VIE

1 - Quelques données récentes

par Jacques Moretti, docteur ès sciences

Comment la vie a-t-elle commencé sur Terre? Par quel mécanisme les premiers vivants se sont-ils formés? A ces questions, la science moderne s'efforce de répondre: depuis 1950, plus de 400 travaux originaux ont déjà paru sur ce sujet.

Les savants s'accordent pour attribuer au système solaire — donc à la Terre — un âge de 4,5 à 4,7 milliards d'années. A cette époque, notre planète était un nuage constitué essentiellement d'hydrogène, il s'est peu à peu refroidi en donnant naissance à une centaine d'espèces chimiques différentes que nous connaissons aujourd'hui. D'abord privée d'atmosphère, la Terre s'est progressivement entourée de gaz auxquels on attribue une origine volcanique: prison-

niers sous la croûte terrestre, ils ont été libérés par la suite. Sur la composition de cette atmosphère, les avis diffèrent: selon certains auteurs, elle était réductrice (hydrogène, méthane, ammoniac, eau); selon les autres, elle devait être oxydante (gaz carbonique, oxyde de carbone, azote et eau).

A partir de ces deux types d'atmosphère primitive, les chimistes ont essayé de préparer les molécules indispensables à la construction d'un organisme vivant: acides aminés, sucres, acides nucléiques, graisses, etc. Ils y sont parvenus en mettant en jeu des sources d'énergie importantes qui ont dû exister à cette époque: énergie lumineuse du rayonnement solaire ultra-violet, chaleur, rayonnement des corps radioactifs, etc.

■ lettres

Curieux témoins

L'homme pénètre dans la librairie, déserte à cette heure, et, tirant de sa poche un pistolet, il le décharge sur la jeune vendeuse qui venait à sa rencontre. Puis il sort sans être inquiété, se rend à un poste de police, où il déclare son crime. Et voici maintenant le titre qui coiffe ce fait divers: "Un témoin important est détenu en rapport avec le meurtre de la jeune vendeuse". Perplexe, le lecteur repose son journal et se demande quel peut bien être ce "témoin important" qui a dû voir non le crime (il n'a pas eu de témoin) mais quelque chose qui "s'y rapporte": et pourquoi ce témoin est incarcéré. Il se demande un instant s'il s'agit d'un témoin récalcitrant, qui aurait refusé son témoignage à la justice. Enfin il se renseigne et apprend qu'il s'agit du meurtrier lui-même, que le journaliste a désigné en ces termes conventionnels pour se conformer à la loi.

Sa curiosité éveillée, le lecteur se renseigne davantage et apprend que le code criminel prévoit l'arrestation et la détention préventive des suspects, mais qu'il se refuse à les qualifier de tels et défend de les qualifier de tels, car ce serait préjuger de la décision du tribunal à leur égard. Par voie de conséquence, la presse est prise de s'abstenir de toute dénomination qui pourrait impliquer un "jugement de valeur" sur l'intéressé et lui porter tort. Fort bien, mais qui espère-t-on tromper de la sorte? Le public? Le juré éventuel? Qui osera affirmer que le juré qui aura lu la relation

du fait divers ci-dessus dans son journal habituel n'aura pas la plus petite idée de l'identité du meurtrier, sous le prétexte qu'on n'aura pas employé à son égard les horribles mots de "suspect" ou de "présomé meurtrier"? Hypocrisie? Entaillement? les deux peut-être... Mais revenons à notre propos, ou à la terminologie judiciaire.

Ce personnage d'une nature spéciale, qui est détenu sans être suspect et qui n'est témoin que de ses propres actes, le code fédéral, directement inspiré du code britannique, n'hésite pas à l'appeler un "témoin" ("witness"). Sans doute le détenu sera interrogé à l'audience avec toutes les apparences de l'impartialité et en la forme

ordinaire des témoignages, mais alors il appartient à la justice. Ce qui nous intéresse, c'est la qualification qu'il convient de lui donner au moment où il commet son acte criminel et pendant tout le temps de sa détention préventive. "Witness" répond le législateur, mais ni la confusion ni la contradiction n'embarrassent un esprit britannique. "Material witness", précise-t-il. On n'attendait pas moins de ce témoin qu'il soit "essentiel", surtout lorsqu'il est tout seul.

La signification du mot "témoin" étant la même que celle de "witness", il nous apparaît que le législateur britannique n'a fait aucun effort pour désigner de façon particulière l'auteur d'un acte cri-

Un homme

minel dans la période préjudicielle. Le fait que les anglophones aient repris le mot-code "witness" ne nous autorise pas pour autant à commettre, cette fois, une infraction essentielle à l'égard de notre langue. Tant qu'il ne nous sera pas permis de parler de suspects, évitons à tout prix les témoins. Après avoir relaté par exemple l'assassinat de la vendeuse, il suffirait de dire, de l'homme qui s'est présenté à la police: "la police a procédé à son arrestation". Ailleurs: "la police a procédé à une arrestation (ou: à des arrestations)". Ainsi nos témoins pas trop curieux cesseraient d'être de curieux témoins.

GRYPS

Montréal, 29 août 1968

peur de son image et cherche à s'étourdir.

La vie pour ces hommes n'a jamais rien d'absurde. Lorsque frappés par l'épreuve ils pourraient s'écarter, ils relèvent la tête et, avec une compagne fidèle à leur côté, ils continuent à avancer d'un pas ferme sur une route balisée par la foi et l'amour. Au terme d'une vie bien remplie, c'est en pleine conscience qu'ils attendent la fin, car ils savent vivre leur mort comme ils ont su vivre leur vie.

Il existe encore, heureusement, des hommes de cette trempe. Moi j'en ai connu un — le brigadier Jean-Pierre Giroux.

ROGER-H STANTON

Sillery, 29 août 1968

Trois étapes d'une évolution

Selon les hypothèses actuelles, appuyées sur des centaines de travaux, l'évolution de la matière aurait parcouru trois étapes:

Première étape: à partir de l'atmosphère primitive, quelle qu'elle ait été sa composition, les sources d'énergie indiquées plus haut transforment ces gaz en acide cyanhydrique, éthylène, acétylène, aldéhyde formique.

Deuxième étape: ces molécules très réactives, non itérées, s'associent. On sait qu'elles donnent naissance à des sucres, des acides aminés, des acides gras, des alcools, ceux-là mêmes qu'on trouve dans le vivant.

Troisième étape: à leur tour, ces molécules s'associent, se polymérisent. Les acides aminés s'unissent en protéines, les sucres donnent des polysides; avec les phosphates, on obtient aisément des nucléotides qui se condensent pour former les fameux ADN, acides désoxyribonucléiques, supports de l'hérédité dans les gènes.

Comment a pu se former une première cellule vivante?

Le fait nouveau qui ressort de ces expériences de laboratoire est le suivant: la formation de ces produits compliqués n'est pas le fait exceptionnel d'un hasard heureux et singulier: ils se forment aisément, dans des conditions expérimentales très diverses, dès lors qu'on leur fournit l'énergie suffisante, comme celle des rayons ultraviolets de courte longueur d'onde.

A partir de ces briques élémentaires, comment a pu se former une première cellule vivante, c'est-à-dire un corpuscule autonome, séparé du milieu ambiant, susceptible de se reproduire? Ce dernier passage est, aujourd'hui, le plus obscur. On est encore réduit à des hypothèses, mais de nombreuses expériences permettent de les étayer.

La solution du problème sera une partie fournie par l'étude des propriétés des membranes. Les protéines et les acides gras possèdent divers groupements; les uns sont attirés par l'eau, les autres sont repoussés par elle. Ces molécules s'orientent donc, s'unissent, forment des pellicules qui se referment: ce sont les coacervats que l'on sait faire en laboratoire. Fox, par exemple, a chauffé des acides aminés sur de la lave; il obtient des "protéinoïdes" qui se dissolvent dans l'eau. Refroidie, la solution donne des microsphères entourées d'une double couche membraneuse.

A travers la membrane ont pu pénétrer les produits dissous dans les eaux primitives: acides aminés, ADN, sucres, sels, etc. On peut ensuite imaginer une succession de mécanismes plausibles, qui permettent au coacervat d'être le siège de transformations chimiques, de métabolismes et, à la limite, de se reproduire.

L'évolution des espèces

Que s'est-il passé ensuite? Pendant longtemps, les cellules issues les unes des autres ont vécu agglutinées en colonies avant de s'organiser et de se spécialiser. Tout comme des hommes vivant en communauté se réunissent pour effectuer tel ou tel travail utile au bien commun, les cellules se sont groupées en tissus, puis en organes, doués chacun d'un rôle particulier, d'une fonction biologique (assimiler, respirer, reproduire, excréter, etc.).

C'est ainsi qu'une société de cellules a, peu à peu, donné naissance à des organismes autonomes, unifiés, d'abord relativement simples (algues, vers, mollusques), puis de plus en plus compliqués. On les trouve à l'état de fossiles dans l'Algonquin (six cents millions d'années). Presque toutes les classes d'invertébrés sont représentées dans les fossiles du Cambrien (cinq cents millions d'années).

Les vertébrés arrivent plus tard et leur évolution dure pendant près de trois cents millions d'années. On peut la suivre aisément et voir apparaître les diverses classes, leurs divisions et subdivisions. Des poissons, maîtres des eaux à l'époque Secondaire, sortent les amphibiens et les reptiles, il y a deux cents millions d'années; les oiseaux et les mammifères, sortis de la même souche, étendent leur domaine plus tard, d'isont cent millions d'années. Ils se multiplient à l'époque Tertiaire (environ soixante millions). A la fin de celle-ci surgit la famille des anthropomorphes, d'où sortira l'homme au début du Quaternaire (un à deux millions d'années).

L'arbre de la vie

Il est désormais possible de dessiner ce que l'on nomme l'Arbre de la vie, sorte d'arbre généalogique des vivants, dont les branches et leurs ramifications permettent de comprendre comment l'ensemble des espèces actuelles — ou disparues — procèdent d'un tronc commun, issu de la matière il y a trois milliards d'années.

Continuité entre les espèces, complexité croissante avec le temps, ces faits constituent un argument capital en faveur de l'évolution. Dans certains cas privilégiés, on peut suivre les transformations successives subies par une espèce, ou même par un organe déterminé.

On connaît fort bien, par exemple, la généalogie du cheval actuel, car on possède les fossiles de ses ancêtres, répartis sur près de cinquante millions d'années; depuis l'échippus, pas plus gros qu'un chat ou un lapin, jusqu'au cheval actuel, le nombre des doigts est passé de cinq à quatre puis à trois, pour aboutir au sabot, vestige du doigt central.

On possède aussi des fossiles d'animaux, qui constituent des intermédiaires entre de très grands groupes tels que: reptiles et oiseaux, poissons et mammifères, invertébrés et vertébrés. On a pu prévoir la place dans le temps et dans l'espace de ces formes intermédiaires, et les fossiles des paléontologues ont confirmé l'exactitude de ces calculs.

Certaines données de l'anatomie et de la physiologie appuient, à leur tour, la théorie de l'évolution. Elles dé-

montrent l'unité du monde vivant, animal et végétal. Par exemple:

Tous les vivants sont formés de cellules; toutes les cellules germinales contiennent un noyau qui renferme les chromosomes, par qui sont transmis les caractères héréditaires.

Tous les vivants sont constitués par les mêmes catégories de produits chimiques (protides, glucides, lipides); Si l'on considère l'ensemble des mammifères, on constate des analogies frappantes dans leur structure, comme s'ils dérivait tous d'un même plan général: pattes, doigts, squelette, système nerveux, circulation sanguine, etc.

Mutations complexes

Bien plus, entre mammifères et oiseaux, entre oiseaux et poissons, on retrouve encore des analogies: les pattes, les ailes, les nageoires sont des organes homologues. Et l'on sait combien les ressemblances sont encore plus frappantes quand on compare les embryons de ces divers animaux.

La théorie de l'évolution s'appuie donc sur des faits certains, qui lui donnent une telle probabilité que personnellement, aujourd'hui, n'ose la contester. Par contre, les mécanismes de cette évolution ne sont pas encore parfaitement élucidés, car ils sont fort complexes. A la base, il faut placer les mutations, des "accidents" qui se produisent lors de la transmission des caractères héréditaires par les chromosomes. Un individu nouveau apparaît, plus (ou moins) apte à la survie que ses parents et ses frères. S'il peut se reproduire, s'il peut transmettre à sa descendance la légère modification dont il est le porteur, une nouvelle variété est née avec lui.

C'est par l'accumulation de ces petits changements qu'on doit élaborer peu à peu, au cours des millénaires, les nouvelles espèces par une suite de "micro-évolutions" et non par des mutations brusques d'une espèce à l'autre. A cet élément de base s'ajoute l'influence du milieu, la sélection naturelle, sans oublier le brassage des gènes que donnent les croisements entre variétés interfécondes.

Si tel est le mécanisme qui, à partir de la matière aboutit à la cellule, et d'elle monte jusqu'à l'homme, mécanisme infiniment plus complexe que celui décrit par l'auteur de la Genèse, il souligne plus vigoureusement l'unité de la création. Dès lors, n'est-il pas plus beau et plus à la gloire de son Créateur?

(COPYRIGHT B.I.P.)

(à suivre)

MONTROSE

VENTE DE DISQUES

NONESUCH

VALABLE JUSQU'AU 30 SEPT.

TOUS LES DISQUES DU CATALOGUE SONT DISPONIBLES AU MEME BAS PRIX

12" LONGS-JEUX

Stereo

Rég. \$2.98 - Spéc.

229 LE DISQUE

- 1002 BAROQUE Trumpet
1005 ALBINONI: Adagio pour corde et orgue ect.
1008 J.S. BACH: Cantates no. 211 et 212
1009 Symphonies et fanfares
1010 Meilleures pièces de la renaissance française et italienne
1011 J.S. BACH: Magnificat en D
1012 HANDEL: 4 concertos pour oboie et orch.
1015 HAYDN: Symphonies no. 7, 8 et 9
1018 VIVALDI: Concerto pour 2 cors et corde / Pour guitare et cordes
1018 J.S. BACH: 4 concertos pour clavecin et orch.
1022 VIVALDI: Concerto pour piccolo, orch./violin, orch./2 violon, orch./3 violon.
1028 MOZART: Concerto pour piano et orchestre
1031 HAYDN: Symphonie no. 31, 19 et 45
1034 C.P.E. BACH: 6 sonates pour flûte et clavecin
1035 TELEMAN: 5 sonates pour flûte: concerto flûte, clav.
1041 MOZART: Messe en C majeur
1042 VIVALDI: 6 concertos pour flûte, cordes et conti.
1043 PERGOLESI: La Serva Padrona
1045 HAYDN: Sonates pour flûtes et piano.
1046 MOZART: Divertimento no. 15
1047 MOZART: Symphonies no. 40
1052 Concerti Grossi: VIVALDI, SCARLATTI, TELEMAN
1056 MOZART: Concerto no. 3 et 4 en D violon, orch.
1057 BACH: Concerto pour 3 violons et orch. ect.
1058 GRENOU, FONTAINE ect. Musique de la cour
1059 MOZART: Concerto no. 18 en B flat Major
1060 BACH: Metets. BWV 227, 229, 226
1061 TELEMAN: Sonates
1063 RAMEAU: Pièces de clavecin en concert
1064 BAROQUE MUSIC FOR RECORDERS — HANDEL DEMANTIUS
1065 TELEMAN: Chamber music with recorder
1066 TELEMAN: 4 Concerti pour 2 cors, cordes ect.
1067 HAYDN: 2 concertos pour flûte, oboie et orch.
1069 JAZZ GUITAR BACH
1073 MOZART: Concerto no. 20 et 23 piano et orch.
1075 FANFARES MILITAIRES MARCHES ET CHOEURS DU TEMPS DE NAPOLEON
1078 TELEMAN: Suites pour flûte, corde et continuo.
1077 VIVALDI: Concerto à quatre, Sonates flûtes et oboie
1079 MOZART: Symphonies no. 35, 38
1080 MUSIQUE BAROQUE FRANCAIS
1085 TRIO SONATES DU BAROQUE
1088 VIVALDI: Cantates et sonates
1091 STRAVINSKY: Les rituels d'un printemps
1098 Quatre cents ans de musique pour harpe
1104 VIVALDI: 5 Concerto pour divers instruments
1106 HAYDN: Symphonies no. 54, 34 et 75
1109 TELEMAN: Water music / concerto pour 3 violons et cordes
1117 MUSIQUE ITALIENNE POUR CLAVECIN DU 18 siècle
1124 TELEMAN: Concerto pour flûte, violoncelle & cordes ect.
1126 MOZART: Concerto pour flûte no 1 & 2
1127 HANDEL: Water music
1131 HAYDN: Symphonies no. 35, 43 & 80
1132 TELEMAN: Concerto pour 3 trompettes & 2 oboies
1137 BACH: Lute music
1141 Un bouquet de vieilles danses viennoises
1143 HAYDN: Sonates pour piano no. 20, 23 & 52
1144 BACH: 2 & 3 part inventions
1148 VIRTUOSO WIND CONCERTOS — VIVALDI? telemann, Albinoni
1152 — BEETHOVEN: String quartet
1153 MASQUE MUSIC: Musique instrumentale & vocale
1157 STOCKUS: Moments pour soprano, 4 groupes de choral
1161 MUSIQUE POUR GUITARE CLASSIQUE — Bach, Scarlatti ect.
1168 HAYDN: Symphonies no. 77 & 61
2002 The Soul of Flamenco
2003 The Music of India
2004 Bouzouk — The Music of Greece
2005 The Koto Music of Japan
2006 The real Mexico in Music and Song
2010 A Heritage of Folk Song From Old Russia
2014 Musique classique de l'Inde
2016 Steel band, Trinidad
3001 BACH: Concerto pour clavecin au complet (5 disques)
3002 BEETHOVEN: MISSA SOLEMNIS (2 disques)
3004 BACH: Passion selon St. Jean (3 disques)
3005 BEETHOVEN: Fidelio (2d.)
3006 BACH: 6 Concerto brandebourgeois (2 dis.)
3008 Les maîtres du Baroque de Venise, Naples & Toscany (3 d.)
3013 BACH: L'Art de la Fugue (2 disques)
71009 — SYMPHONIES AND FANFARES FOR THE KING'S SUPPER
1070 A. VIVALDI: The Four Seasons
1094 D. SCARLATTI: 16 Sonates for Harpsichord
1107 J.S. BACH: Sonates for Cello & Harpsichord
1182 G.B. SAMMARTINI: Five Symphonies
1178 J.S. BACH: Partitas for Harpsichord
1185 HAYDN: Violin Concertos (No. 1 in C, No. 3) Stereo
1180 TELEMAN: 4 Cantatas
1184 MOZART: Serenade No. 4 in D, K. 263, 3 Marches, Stereo
1194 VENAKIS Akrotis Pithopraktis PENDERECKI: Capriccio for Vln & Orch. de Natura Sonoris

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus Suggérez une douzaine choisis

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3168 est, Bélanger

RA. 9-2833

Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9.30 heures

MONTROSE

SOLDE DE LA MANUFACTURE

MONORAL SEULEMENT CLASSIQUES

• COLUMBIA • ANGEL
• EPIC • LONDON

VASTE CHOIX

COLUMBIA

70% D'ESCOMPTE

ANGEL

- 35427 - FRANZ VON SUPPE: 6 Ouvertures Philharmonia Promenade Orchestra Henry Krips, cond.
35606 - TCHAIKOVSKY, MENDELSSOHN: Violin concertos Christian Ferras
35728 - CHOPIN: 6 Polonaises - Malczuzynski
35793 - HERBERT VON KARAJAN: Opera intermezzi Manon Lescaut, La Traviata, I Paliacci ect.
35818 - BIZET: Carmen - Victoria de Los Angeles
36194 - HANDEL: The Dettingen Te Deum - South German Madrigal Choir - Wolfgang Gonnemann, cond.
36202 - RED ARMY ENSEMBLE: vol. 3 - Soviet Army chorus and band
36213 - WAGNER: The Flying Dutchman - Fischer - Dieckau (Extras)
36215 - BRITTEN: Four sea Interludes - Orch. Philharmonique - Carlo Maria Giulini, cond.
36246 - DVORAK: Symph. no. 9 in E minor - Otto Klemperer
36312 - BIZET: Carmen (Extras) - Maria Callas
36364 - HAYDN: Symphony No. 100, 102 - Otto Klemperer
36416 - FRANCK: Symphony in D minor - Otto Klemperer
36427 - STRAVINSKY: The Rite of Spring - Rafael Fruhbech De Burgos
40093 - (R)-PROKOFIEV: Symphony no. 5 in B Flat - Moscow Philharmonic - David Oistrakh, cond.

LONDON

- CM 9416 - SCHUBERT: Sonata in D, opus 53 - Impromptu en G et A op. 90 - Clifford Curzon
CM 5905 - STRAUSS: Der Rosenkavalier (Extras) - Regine Crespin
CM 9431 - BEETHOVEN: Quartets no. 10 et 11 - The Well-er Quartet
CM 5131 - HANDEL: Messiah Arias and Chorus - London Philharmonic Choir & Orch.
CM 9388 - BEETHOVEN: Symphonies no. 1 et 8 - Ansermet, Orch. de la Suisse romande.

EPIC

- LC 3892 Beethoven: Sym. No. 1 in C Major, Op. 21; Sym. no. 2 in D Major, Op. 36 - The Cleveland Orchestra, George Szell, conductor
LC 3920 Chopin: Concerto No. 2 in F Minor for Piano and Orchestra, Op. 21 / Liszt: Concerto No. 1 in E-Flat Major for Piano and Orchestra - Charles Rosen, Piano, The New Philharmonic Orchestra, John Pritchard, Conductor
LC 3922 Saint-Saens: Concerto No. 1 in A Minor for Cello and Orchestra, Op. 33; Lalo: Concerto in D Minor for Cello and Orchestra D Andre Navarra, Cello - The Lamoureux Orchestra Charles Munch, cond.
LC 3933 Schubert Songs - Judith Raskin, Soprano, George Schick, Piano

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus Il est essentiel de suggérer un deuxième choix — Quantité limitée

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCÉLÉE

- ML 6139 Spectacular! — The Philadelphia Orchestra, Eugene Ormandy, cond.
ML 6295 The Historic Organs of Europe - Switzerland - E. Power Biggs, Organ
ML 6276 Dvorak: Concerto in A Minor for Violin and Orchestra, Op. 53 — Isaac Stern, Violin, The Philadelphia Orchestra, Eugene Ormandy cond.
ML 6284 Szell conducts Wagner - The Cleveland Orchestra
ML 6331 Beethoven: Symphony No. 8 in F Major, Op. 93; Mendelssohn: Symphony No. 4 in A Major, Op. 90 ("Italian") — Pablo Casals conducting The Marlboro Festival Orchestra
ML 6338 Ritual Fire Dance And Other Best-Loved Piano Pieces - Philippe Entremont
ML 6342 Tchaikovsky: The Sleeping Beauty Ballet Suite; Romeo and Juliet — The Philadelphia Orchestra, Eugene Ormandy cond.
ML 6343 Mahler: Das Lied Von Der Erde (The Song Of The Earth) — Lili Chookasian, Richard Lewis, The Philadelphia Orchestra, Eugene Ormandy conductor
ML 6348 Haydn: Symphony No. 84 in E-Flat Major; Symphony No. 85 in B-Flat Major "La Reine" - New York Philharmonic, Leonard Bernstein, Conductor
ML 6352 Dvorak: Quintet in E-Flat Major, Op. 97; Beethoven: Quintet in C Major, Op. 29 - The Budapest String Quartet
ML 6355 Chopin: Concerto No. 2 in F Minor for Piano and Orchestra, Op. 21; Liszt: Concerto No. 1 in E-Flat Major for Piano and Orchestra — André Watts — New York Philharmonic, Thomas Schipper, conductor, New York Philharmonic, Leonard Bernstein conductor
ML 6369 Mozart: Symphony No. 35 in D Major, K. 385, "Haffner" — The Cleveland Orchestra, George Szell, Conductor
ML 6373 Mendelssohn: Symphony No. 3 in A Minor, Op. 56 "Scotch" — New York Philharmonic, Leonard Bernstein, Conductor
ML 6385 Romantic Music For Cello - Leonard Rose, Cello, Samuel Sanders, Piano
ML 6388 Bernstein's Greatest Hits — New York Philharmonic
ML 6389 Stravinsky: Symphony in E-Flat, Op. 1 - Igor Stravinsky, Conducting, Columbia Symphony Orchestra
ML 6393 More Greatest Hits - The Philadelphia Orchestra, Eugene Ormandy, Conductor

ARGO ET L'OISEAU-LYRE

- RG 490 - HANDEL: Chandos Anthems - Elisabeth Vaughan soprano, A. Young tenor, David Wilcocks cond.
RG 424 - PART SONGS by BENJAMIN BRITTEN - Elisabeth signers
RG 318 - ADRIAN BATTEN ET RICHARD DERING: Le chœur de la Cathédrale de Peterborough
OL 50218 - MOZART: Symphony no. 33, 36 - English chamber orch. - Colin Davis cond.
OL 264 - Second recital par the ACADEMY OF ST. MARTIN IN THE FIELDS - Neville Marriner dir.
OL 285 - MOZART: Piano Quartets K. 478 et 493 - Pro arte Piano Quartet.

MONTROSE

3162 est, Bélanger

Montréal 36

RA. 9-2833

En sept. le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 p.m. excepté jeu. et vend. jusqu'à 9h.30 p.m.

ITALIEN ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS LEÇON-TEST GRATUITE

globe école de langues

SUITE 1538

1 PLACE VILLE MARIE

866-9731

suites
de la première
page

GOUVERNEMENT

agences ou les sociétés de la couronne, résultat d'une autorité que le parlement a déléguée à d'autres pour ceux-ci l'exercent en son nom.

Le Canada, a-t-il ajouté, est l'un des rares pays démocratiques où n'existe aucun mécanisme permettant aux citoyens de faire valoir des griefs résultant d'un abus de pouvoir au niveau bureaucratique.

Le porte-parole conservateur a déclaré qu'il n'entend pas laisser passer le présent effort de réforme la procédure parlementaire sans presser de toutes ses forces en faveur de l'établissement d'un tel comité.

M. MacDonald a souligné qu'il acceptait la pensée motivant la proposition conservatrice précisant cependant qu'un comité parlementaire sur l'autorité déléguée devrait, de l'avis du gouvernement, avoir mandat d'examiner l'exercice en général de cette autorité tandis qu'un ombudsman pourrait s'occuper des cas particuliers.

Il apparaît que, quant à une procédure parlementaire provisoire, le gouvernement devra présenter une motion qu'il ferait adopter par la Chambre recourant à sa confortable majorité.

Plusieurs jours de débats seraient consacrés à l'examen de cette motion, remettant en cause tout le processus du parlementarisme britannique.

La motion porterait sur des règlements provisoires, applicables jusqu'à Noël et, dans l'intervalle, un comité spécial de la Chambre verrait à formuler des recommandations quant à des règlements permanents.

MONTRÉAL

Et l'après-midi s'est prolongé sans récréation ni café.

Ceux des conseillers qui quitteraient avant la fin furent muets comme des carpes quand les journalistes tentèrent de sonder le terrain du côté de la hausse de taxe que les contribuables commencent à redouter pour bientôt.

Mais à la lumière des renseignements déjà disponibles, il est possible d'entrevoir un "précipice" de plusieurs millions. Un fonctionnaire municipal a confié à un journaliste qu'il fallait trouver \$28 millions, sans quoi les taxes devront être augmentées.

D'abord, à moins de revirement spectaculaire, la loterie du maire dont on s'attendait qu'elle rapporte \$28 millions nets, n'a rapporté jusqu'ici que un peu plus de \$4 millions. Sur la base d'un an, cette taxe volontaire pourrait ne rapporter que \$12 millions, dont il faudra déduire les dépenses, elles-mêmes estimées à \$4 millions. Dans cette hypothèse, ce serait déjà un succès, mais il y aurait une

baisse de \$20 millions dans les revenus espérés.

Ensuite, on s'attend à de nouvelles surprises au chapitre de la taxe de vente dont le produit est partiellement réparti par le gouvernement provincial entre les municipalités. L'an dernier Montréal a reçu \$9 millions de moins que les \$42 millions prévus au budget. Cette année on a prévu \$43 millions de revenus à ce poste. Si cet estimé audacieux n'est pas atteint, c'est encore quelques millions qu'il faudra ajouter au déficit de la ville.

En outre, Montréal devrait cette année commencer normalement à payer sa part de \$36 millions du déficit de \$288 millions de l'Expo 67. Le gouvernement fédéral a offert à la ville d'acquiescer cette somme sur une période de huit ans, soit plus de \$4 millions par année. La ville comptait sur les profits de Terre des hommes pour payer cette dette et avait déjà prévu un surplus de \$6 millions à ce poste. Or, loin de faire des profits, Terre des hommes parviendrait tout juste à rencontrer ses dépenses.

Enfin, il y a l'Expo-Express. Il est probable qu'aucune ville, pas même Laval, ne voudra s'en embarrasser, ne serait-ce que pour des raisons techniques, les trains n'ayant été construits que pour leur usage actuel. Mais on se demande si Montréal parviendra à en devenir propriétaire ou locataire sans avoir à déboursier encore ici quelques millions de dollars.

Pour la première fois depuis huit ans, le Parti civique du maire Drapeau aurait donc à affronter un défi considérable, cette fois face aux payeurs de taxes. Si les chiffres actuellement disponibles sont proches de la réalité, les Montréalais doivent donc s'attendre à trois possibilités:

— Le parti civique augmentera substantiellement les taxes;

— Le maire Drapeau, jamais à bout de ressources imaginatives, lancera une nouvelle formule de revenus municipaux, ou stimulera la formule actuelle de la taxe "volontaire";

— La ville de Montréal devra recevoir du gouvernement du Québec une subvention considérable.

Lors de l'institution de la loterie en avril dernier, le maire Jean Drapeau avait précisé que sans cette "taxe volontaire" il aurait fallu augmenter immédiatement toutes les taxes de 20 p.c. Il s'agissait alors de trouver des revenus de l'ordre de \$28 millions. Si le déficit prévisible allait être du même ordre, c'est donc à une taxe substantielle que la ville pourrait recourir dans les semaines qui vont venir.

D'autre part, dans l'état actuel des revenus du Québec, on se demande quelle subvention pourra venir de ce côté.

Plus probablement, c'est à un savant mélange des trois formules qu'il faut s'attendre. Dans tous les cas, il faudra payer la note.



En avance de trois mois sur son horaire, le Père Noël est arrivé à Montréal. Le fabuleux personnage avait une excuse: il voulait avant qu'elle ne ferme, visiter la Terre des Hommes. Le pavillon qui lui a donné le plus de satisfaction fut, et c'est normal, celui de "Mon pays, c'est l'hiver", où il a tenté de suivre les évolutions des gentilles patineuses.

SHARP

rappelé que le Canada avait fait savoir publiquement et privé qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit. Il a dit que même si l'aspect humanitaire des conséquences de la guerre nous intéresse, il est difficile d'intervenir dans les affaires politiques du Nigeria.

M. Sharp estime qu'on recherche encore une solution au sujet de l'organisation de l'unité africaine et que s'il faut porter la question aux Nations unies, il serait souhaitable que les voisins des pays belligérants s'en chargent. Il a toutefois ajouté que si personne ne veut le faire, la délégation canadienne aux Nations unies prendra ses responsabilités.

Revenant sur la question du génocide, il a dit qu'il serait pour le moins malhabile pour notre pays d'entamer des procédures aux Nations unies en accusant le Nigeria de génocide.

Enfin, M. Sharp a paru se contredire en abordant la question des secours au Biafra. Il a insisté ces derniers jours sur les responsabilités du Biafra quant à l'impossibilité d'y acheminer des vivres.

Mais hier il a expliqué que le gouvernement canadien ne voudrait pas créer d'incident avec le Nigeria. "Nous ne croyons pas, a-t-il dit, que nous devrions exposer au danger, du matériel et du personnel canadien en leur imposant de transporter du matériel, contrairement aux vœux du gouvernement nigérien. S'il arrivait quelque chose dans ces circonstances, le gouvernement canadien serait impliqué dans un incident."

Au cours du débat, M. Sharp a clairement indiqué que le Canada n'entend pas juger du bien-fondé des objectifs politiques de l'un et l'autre belligérant.

Lundi, au cours du débat sur le discours du trône, le leader parlementaire des néo-démocrates avait déclaré que le Biafra avait défendu qu'on utilise certaine piste pour livrer des secours, mais que plus tard il en avait construit une autre, que le gouvernement canadien pourrait peut-être utiliser.

Hier, M. Sharp a dit qu'il ne peut même pas assurer la Chambre qu'une cargaison de vivres qui quittera bientôt Halifax sera livrée au Biafra. "Tout ce que je peux dire, a répondu M. Sharp, c'est que les vivres sont destinés aux populations affamées du Nigeria-Biafra."

DIRIGEANTS

feu rouge, qu'il paye contribution.

Dans le même temps, il est clair que les dirigeants tchécoslovaques sont assujettis aux exigences de Moscou. Ce discours prononcé samedi par M. Dubček a été retenu pendant deux jours, le temps que tous ses termes aient reçu l'imprimatur de tous, y compris des Soviétiques. D'autre part, la pression sur la presse s'accroît. C'est ainsi que hier soir alors que la radio avait déjà diffusé des extraits du discours de M. Husak premier secrétaire du PC slovaque devant le Front national slovaque, l'agence Ceteka a interdit sa publication et sa diffusion de même que celle de la déclaration de l'Union des écrivains tchécoslovaques qui après s'être réunis hier se sont déclarés confiants dans les valeurs morales tchécoslovaques.

S'agit-il là d'une intervention directe des Soviétiques ou la volonté des dirigeants tchécoslovaques de ne pas heurter leurs partenaires soviétiques? Il est trop tôt pour le savoir. M. Vasil Kouznetsov, envoyé spécial du Kremlin, poursuit sa mission à Prague et à la manière diplomatique qui est la sienne essaie quotidiennement de fai-

re partager aux Tchécoslovaques la conception soviétique de la normalisation. M. Cervonenko, ferait les frais du nouveau cours des relations soviéto-tchécoslovaques. A cet égard les rumeurs vont bon train à Prague. L'ambassadeur d'Union soviétique serait en disgrâce pour avoir mésestimé l'importance des sentiments nationalistes tchécoslovaques. Son départ est imminent, affirme-t-on, en le prouvant par mille anecdotes. Entre autres Mme Cervonenko aurait exigé de sa couturière que ses robes en cours de confection lui soient immédiatement livrées, terminées ou pas.

VIETNAM

ouest et passant près de l'ancienne base de Khe Sanh.

Le porte-parole a précisé qu'il pensait que les "marines" avaient été pris dans une embuscade alors qu'ils revenaient d'une opération de ratissage, avant de s'installer pour la nuit.

A seulement 1 mille de là d'autres "marines" s'étaient heurtés lundi à une section nord-vietnamienne bien retranchée dans des bunkers et des trous de combat, également appuyés par l'aviation

ils avaient tué 27 "ennemis" et eu 17 blessés.

Les chasseurs-bombardiers hélicoptères et bombardiers géants B-52 ont effectué au total dans la journée de lundi 1.658 missions de bombardement et de soutien au sol, tant au Nord qu'au Sud-Vietnam, annonce un communiqué militaire américain.

Sur le Nord-Vietnam, les chasseurs-bombardiers ont effectué 129 missions entre les 17e et 19e parallèles, s'attaquant aux convois routiers et fluviaux qui transportent vers le sud, hommes et ravitaillement.

Selon les pilotes, 180 dépôts de carburant ont été détruits en même temps que de nombreux camions, bateaux et installations militaires, ainsi que six emplacements de DCA et cinq ponts. Les bombes ont provoqué 172 incendies, et 39 explosions secondaires.

Au sud, les raids ont porté principalement dans les régions les plus menacées, celles de la troisième zone tactique, autour de Saigon et de la première zone, dans les provinces septentrionales au sud de la zone démilitarisée.

Quant aux otocérateurs stratégiques volant à très haute altitude, ils ont bombardé à dix reprises les concentrations de troupes vietnamiennes et nord-vietnamiennes autour de Khe Sanh, et au nord de Com Thien, attaquant à nouveau à 1 mille à l'intérieur du territoire du Nord-Vietnam. Ils ont également lâché des tonnes de bombes sur Tay Ninh, à 55 milles de Saigon.

Le président Ho Chi Minh a adressé à M. Nguyen Nuu Tho, président du Front national de libération, un message exprimant sa "profonde affliction" à la suite des dégâts causés dans les provinces du centre Vietnam par les derniers typhons.

PREMIER

Suite de la page 10

ment canadien ne s'est jamais soucie du problème alors qu'il est de son devoir de défendre les intérêts des francophones", il ajouta même: "Aucun pays au monde n'a une situation cinématographique aussi déplorable."

Pour Jean Gouvan, il estima qu'il fallait d'abord se poser la question de savoir si c'est là un problème de rentabilité, d'investissement et de commerce. Selon lui, il s'agit essentiellement d'une philosophie de distribution.

La salle manifesta ses opinions à de nombreuses reprises. L'ensemble des interventions alla dans le sens auquel il fallait s'attendre: il y a une situation à redresser. Pour les uns, une intervention gouvernementale (fédérale ou provinciale) paraît souhaitable; pour d'autres, il faudrait imaginer un accord franco-canadien-québécois dans le cadre des relations culturelles; pour d'autres encore, il faut prévoir des ententes avec les distributeurs eux-mêmes. Pour tous, il sembla bien, cet après-midi-là, que le mot d'ordre fut: "Cessons de nous apitoyer sur notre sort et passons à l'action".

Bien entendu, c'est trop demander à un samedi, fût-il du Verd, de définir les modalités d'une action, aussi urgente soit-elle.

Apollo-7

Expérience cruciale
couronnée de succès

CAP KENNEDY (Floride) (AFP) — Les astronautes d'Apollo-7 ont effectué avec succès, mardi, une répétition cruciale du démontage à rebours partiel du lancement d'Apollo-7 — vol orbital d'une dizaine de jours toujours prévu pour la mi-octobre.

La NASA se félicite notamment du fait que cette épreuve s'est effectuée au "Cap" dans une atmosphère de 60 pour cent d'oxygène et 40 pour cent d'azote à l'intérieur de la cabine "Apollo-7". C'est en effet dans un tel milieu que Walter Schirra, Walter Cunningham et Don Eisele réaliseront la phase initiale de leur mission, le mois prochain. A partir de leur entrée dans la cabine, le 11 octobre en principe, jusqu'à la mise sur orbite de celle-ci, les trois pilotes respireront un tel mélange.

Celui-ci sera remplacé progressivement ensuite par l'oxygène pur à 100 pour cent, jusqu'à leur amerrissage dans le Pacifique central.

Walter Schirra et son équipe ont passé environ 2 heures 25 minutes mardi à l'intérieur de leur habitacle, à la "tour 34", l'installation d'où ils partiront à la conquête du cosmos en principe à partir du 11 octobre.

Les porte-parole de l'agence spatiale ont bon espoir, disent-ils au Cap Kennedy et à Washington, que le lancement d'Apollo-7 aura lieu ce jour-là, comme prévu depuis trois semaines environ.

La "répétition" d'aujourd'hui a toutefois été précédée d'un essai de la capsule à vide qui n'a pas donné toute satisfaction.

Des installations au sol ont

momentanément mal fonctionné et l'épreuve de compte à rebours simulé, samedi et dimanche, a de ce fait subi un retard de plus de vingt-quatre heures.

De bonne source on apprend au Cap Kennedy que si une vérification plus approfondie de cet appareillage — des soupapes et canalisations au sol du système de remplissage des réservoirs de carburants de la fusée porteuse "Saturne-1B" — s'avérerait nécessaire, la date du départ d'Apollo-7 pourrait être remise jusqu'au 16 octobre.

Les dirigeants de l'agence spatiale espèrent toutefois qu'il n'en sera pas ainsi. "Nous projetons toujours de partir le 11 (octobre) a en effet déclaré un représentant de la NASA. Nous pouvons rattraper le temps perdu."

Johnson tente de freiner
la hausse de prix des autos

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a lancé lui-même l'offensive hier matin pour tenter d'empêcher que l'ensemble de l'industrie automobile américaine ne suive la hausse de prix annoncée lundi soir par la compagnie "Chrysler", le troisième des grands constructeurs américains.

Dans une déclaration pu-

blée par la Maison Blanche, le chef de l'exécutif qualifie la hausse annoncée par "Chrysler" d'excessive et affirme qu'elle représente "un coup sévère" porté aux efforts anti-inflationnistes de l'administration. Si elle est suivie par les autres producteurs, elle coûtera 750 millions de dollars aux consommateurs américains, ajoute-t-il.

"Le comité ministériel sur la stabilité des prix m'informe qu'il n'existe absolument aucune excuse pour la mesure décidée par Chrysler et que l'augmentation des prix ne devrait pas être maintenue", poursuit M. Johnson. "J'exhorte l'industrie automobile à respecter l'intérêt public et à faire preuve de retenue et de responsabilité en ce moment critique du combat national contre l'inflation", conclut-il.

La déclaration présidentielle vise de toute évidence à amener les deux autres "grands" de l'industrie automobile, "General Motors" et "Ford", à maintenir leurs prix ou tout au moins à appliquer des hausses inférieures à celle décidée par "Chrysler", souligne-t-on dans les milieux économiques américains.

Le troisième constructeur américain a annoncé un relèvement de 2,9 pour cent en moyenne de ses prix.

"General Motors" et "Ford" doivent annoncer les prix de leurs modèles 1969 d'ici une dizaine de jours. S'ils affichent des hausses inférieures à celles de "Chrysler", celui-ci devra sans doute s'aligner — c'est d'ailleurs ce qui s'était passé au cours des deux dernières années.

30e année académique 1968-1969

"HUMANAE VITAE"

Recherches et commentaires

- Perspectives théologiques
- Implications philosophiques
- Points de vue des sciences positives et humaines
- Aspect pastoral

Cours de 30 heures (2 crédits)
no 324.7, débutant le:
21 septembre - 2 heures à 4 heures

GRAND SÉMINAIRE de MONTRÉAL

2065 ouest, rue Sherbrooke

Étudiants réguliers: \$30⁰⁰
Auditeurs: \$25⁰⁰

AUTRES COURS - LE SOIR

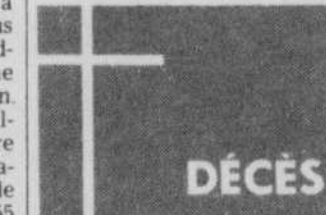
- Saint Paul (323.7)
- Dieu parle-t-il encore aujourd'hui? (326.1)
- Amour de Dieu - Amour des Hommes (324.6)
- Dieu dans la littérature contemporaine (275)

Pour tout renseignement - adressez-vous à:

L'INSTITUT PIE-XI

3880, Côte-des-Neiges

937-6391 Montréal 25e 937-6391



LAMARRE. A Montréal, le 17 septembre 1968 à l'âge de 81 ans, est décédé Mme Lucien Lamarre née Rose Alta Handfield demeurant au 7450 rue Dollier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Patrick Provencier No 4240 rue Adam à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom de Jésus où le service sera célébré à 9 h 00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleur, des dons à la cause du cœur seraient bien appréciés.

PAPINEAU. A Montréal le 14 septembre 1968 à l'âge de 80 ans est décédé Augustin Jean Papineau, ingénieur civil, époux de Pauline Dugas, demeurant au 3699 St-André. Il laisse dans le deuil ses fils et petites-filles Jean-Yves à la délégation du Québec à Paris (Renée Macé) Robert (Solange Digny) ses filles et ses gendres Monique (Paul Houde) d'Albany N.Y., Denis (Lionel Thibault) Claudette (Claude Bertin) i.p. sa sœur Mme Yves Montreuil (Léonie de Québec) et 13 petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu mardi le 17 courant. Le convoi funéraire est parti des Salons Victor Dubois Engr. 807 rue Roy est pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service fut célébré à 9 h 00 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière de Côte-des-Neiges.

Pour Jean Gouvan, il estima qu'il fallait d'abord se poser la question de savoir si c'est là un problème de rentabilité, d'investissement et de commerce. Selon lui, il s'agit essentiellement d'une philosophie de distribution.

La salle manifesta ses opinions à de nombreuses reprises. L'ensemble des interventions alla dans le sens auquel il fallait s'attendre: il y a une situation à redresser. Pour les uns, une intervention gouvernementale (fédérale ou provinciale) paraît souhaitable; pour d'autres, il faudrait imaginer un accord franco-canadien-québécois dans le cadre des relations culturelles; pour d'autres encore, il faut prévoir des ententes avec les distributeurs eux-mêmes. Pour tous, il sembla bien, cet après-midi-là, que le mot d'ordre fut: "Cessons de nous apitoyer sur notre sort et passons à l'action".

Bien entendu, c'est trop demander à un samedi, fût-il du Verd, de définir les modalités d'une action, aussi urgente soit-elle.

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

(COURS POUR ADULTES)

SPÉCIALISATION MÉDICALE POUR SECRÉTAIRES

RESPONSABLE: Dr. Lucien L. Coutu, Professeur titulaire à l'Université de Montréal.

Ce cours présente un intérêt également pour les personnes qui travaillent comme Archivistes, Bibliothécaires, Technologistes, Travailleurs Sociaux.

INSCRIPTION: le plus tôt possible.

DÉBUT DES COURS: le 30 septembre 1968.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au Bureau de l'Éducation Permanente.

Collège Edouard-Montpetit, 945, Chemin de Chambly, Cité de Jacques-Cartier, Tél.: 679-2630

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

PROGRAMMEUR

(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)

PERFORATRICE

(Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ

L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

COLLÈGE
SAINTE-MARIE

Services culturels pour adultes

COURS DU SOIR EN

PSYCHOLOGIE

- Les grandes découvertes de la psychologie contemporaine.
- Psychologie de la personnalité
- Psychopathologie
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- L'enfance exceptionnelle
- Psychologie de l'adaptation au travail
- Psychosociologie des relations humaines

DYNAMIQUE DES GROUPES
ET RELATIONS HUMAINES

Début des cours: 1er octobre 1968

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2 Tél.: 866-3611

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE

RESTAURANT

Chez Son Père

M. François Bouyeux, prop.

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES

A PARTIR DE 11 H 30

OUVERT JUSQU'À 2 H DU

MATIN

FERME LE DIMANCHE

TOUJOURS A LA

MEME ADRESSE:

907, boul. St-Laurent

TEL.: 861-5861

condition

féminine

Commission d'enquête sur les femmes

Terre-Neuve, une terre d'ennui et d'ignorance pour les femmes

Les villages de pêcheurs de Terre-Neuve sont peut-être pittoresques et fort jolis pour les touristes, mais pour les femmes qui y vivent, ils recèlent plus d'ennui et d'ignorance que toutes les autres parties du Canada.

Les épouses des pêcheurs de la côte sont des êtres inférieurs qui vivent dans une société sous-développée. Ce portrait peu romantique des femmes de Terre-Neuve a été fait, lundi, aux commissaires de la commission d'enquête sur la situation de la femme, lors des audiences publiques qui avaient lieu à St-Jean.

Une speakerine de la radio, Mme Elle Manuel a franchi les 400 milles qui séparent sa petite localité de Woody Point de St-Jean pour dresser ce portrait peu enviable des femmes

de Terre-Neuve. "Les femmes de notre région connaissent si peu les avantages de la vie moderne qu'elles sont les premières victimes d'escrocs qui viennent leur vendre, deux fois le prix, des réfrigérateurs ou tout article ménager que la majorité des femmes canadiennes possèdent.

Des équipes itinérantes

Une seule solution pour instruire ces femmes: des équipes itinérantes de professeurs afin de les tirer de leur isolement. Selon Mme Manuel, le gouvernement fédéral en accord avec le gouvernement provincial devrait établir des écoles itinérantes comme celles qui sont mises à la disposition des pêcheurs par le ministère des pêcheries pour renseigner les travailleurs. Ces spécia-

listes en plus de donner les bases de la langue et des mathématiques devraient donner aux femmes des conseils sur le soin des enfants, l'économie domestique, la politique et l'entretien d'une maison.

Quand un homme intervient

Un ancien président d'université s'est trouvé, l'autre soir, malgré ses cheveux blancs, acculé au mur par Anne Francis, présidente de la commission sur le statut de la femme.

"Quelle autorité avez-vous pour cela?" a demandé abruptement Mlle Francis qui, en parcourant le rapport sur la vie familiale soumis au gouvernement de Terre-Neuve par le Dr Raymond Gushue, y avait découvert une remarque selon

laquelle les femmes qui ont un emploi à l'extérieur "abandonnent jusqu'à un certain point leur féminité".

"Je n'ai pas cru faire une remarque offensante", répondit le Dr Gushue.

"Je n'ai pas dit qu'elle était offensante, Dr Gushue. J'ai tout simplement mis en doute son authenticité", de répliquer Mlle Francis.

Cet échange de répliques se faisait devant un auditoire de 110 femmes et de trois hommes qui étaient présents à la dernière séance publique de la tournée effectuée dans les provinces maritimes par la Commission royale sur le statut de la femme.

C'est un exemple typique de l'attitude que prend Mlle Francis, chaque fois qu'elle entend une réflexion qui rappelle de près ou de loin les vieux clichés sur la nature féminine.

Cours de vie familiale

Le Dr Gushue, ancien président de Memorial University, à Terre-Neuve, a tracé les grandes lignes d'un projet soumis au gouvernement provincial, visant à établir une agence de consultation conjugale et de réconciliation qui serait mise à la disposition de la population.

Ce projet recommande également des cours de vie familiale qui seraient dispensés à tous les étudiants des écoles secondaires de Terre-Neuve.

Au cours de la séance, Jessie Hallyard, professeur à St. John's, a raconté aux membres de la commission qu'ayant demandé à une classe de 35 filles si les garçons étaient supérieurs aux filles, ou vice-versa, elle a entendu, avec horreur, 22 filles répondre que les garçons étaient supérieurs. Neuf filles étaient d'avis que les sexes sont égaux, et cinq croyaient que les filles étaient supérieures aux garçons!

Sachez chausser vos enfants

Parce qu'un enfant fait plus de 30.000 pas par jour, soit l'équivalent de 12 milles, le Bureau du cuir du Canada conseille aux mères d'acheter des chaussures aux semelles de cuir solide mais flexible.

"Les semelles de cuir absorbent les chocs de la course et du jeu, et protègent les pieds de l'enfant contre les blessures infligées par des objets acérés et contre les effets de la sueur."

Le bureau du cuir recommande qu'en achetant des chaussures d'automne-hiver pour ses enfants, la mère fasse prendre mesure de leurs deux pieds, une fois l'enfant assis, l'autre fois debout.

Assurez-vous qu'il y a environ un demi-pouce d'espace libre entre le bout de l'orteil le plus long et le bout de la chaussure, pour tenir compte de la croissance. Il faut que l'empêgne soit assez haute pour éviter le moindre danger de pression. La bonne largeur de soulier permet aux orteils de se mouvoir librement.

Un ajustement confortable permettra de soutenir naturellement le talon sans friction.

"Le cuir s'adapte au pied et un cuir souple tiendra fermement le pied de l'enfant sans lui nuire. Le cuir se tend et plie selon les mouvements du pied."

Les pieds des enfants subissent bien des soubresauts: il faut donc que leurs chaussures soient de qualité et confortables.

"Lorsque vous achetez des chaussures, passez votre main à l'intérieur de la chaussure pour vous assurer qu'il n'y a pas de coutures qui risquent de blesser le pied."

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale

de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu

M. HENRI BERNARD

ils débiteront cette automne à raison d'une leçon par semaine le jour ou le soir

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal

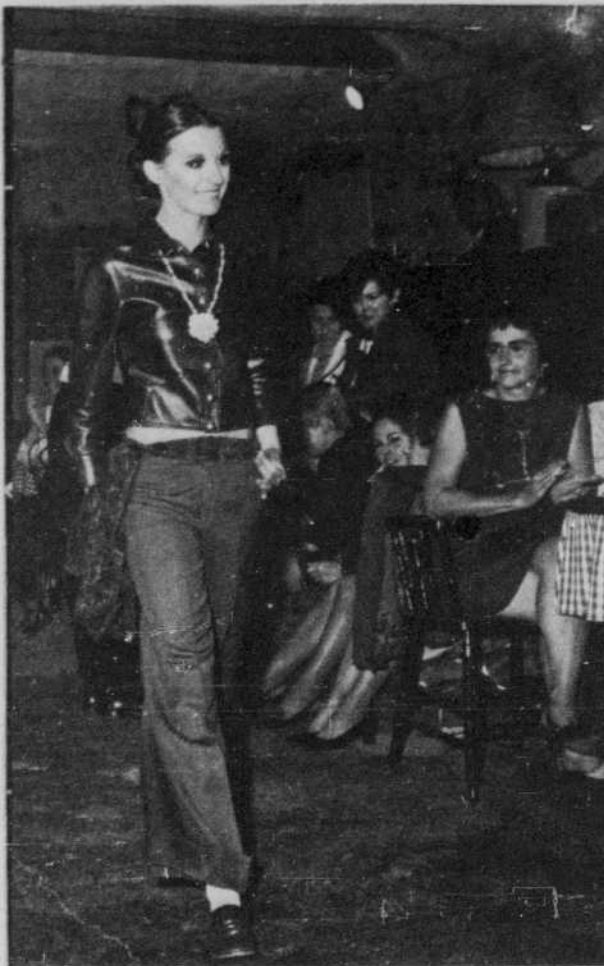
Tél. 843-6481

De la GAMINERIE à la GASTRONOMIE en passant par l'auberge Handfield

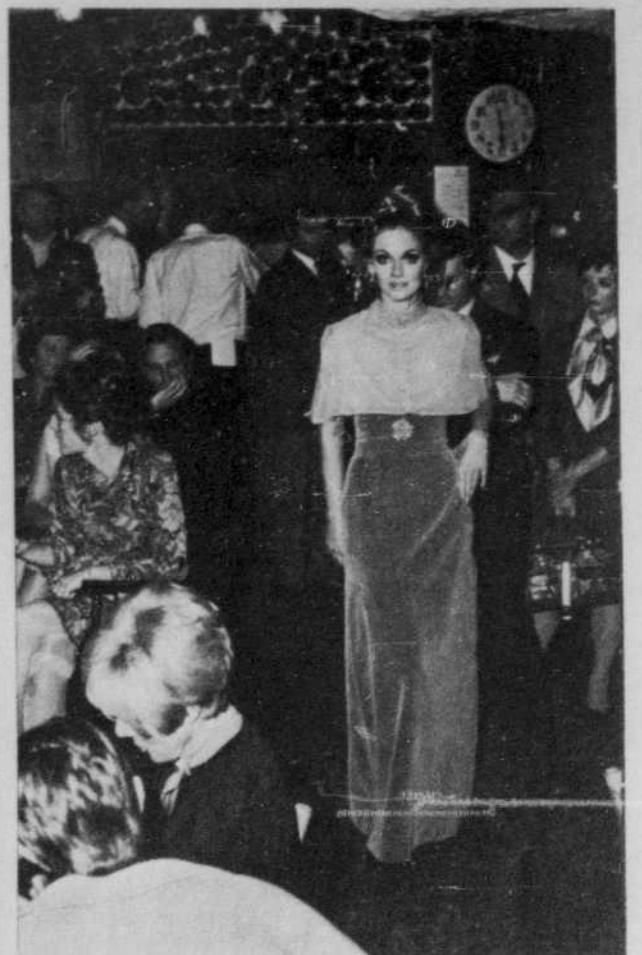
Dans un cadre aussi chaleureux que celui de la charmante auberge de St-Marc sur le Richelieu, la Gaminerie a présenté une collection d'automne-hiver en collaboration avec la boutique La Poule d'eau où l'art et le plaisir des yeux n'avaient rien à envier à celui de la gastronomie.

Ouverte depuis dix-huit mois par Paule Guité, la Gaminerie de Montréal a déjà acquis une excellente réputation pour l'originalité de ses collections. Un nouveau venu à la boutique, un styliste espagnol, Humberto, se joint maintenant à la boutique et présente ses propres modèles sous l'étiquette de la Gaminerie.

La fondatrice de la boutique La Poule d'eau de Saint-Marc, Micheline Leborgne présente également au cours de



Blouson de cuir noir à boutons argent. Pantalon à large revers gris noué à la taille par une écharpe de batique peinte à la main. Le bijou est également de Lucas. Un modèle exclusif à la Gaminerie.



Jupe de velours gris avec capeline de soie de même couleur. Une création signée Humberto. La broche est de Lucas de Montréal.

cette soirée, les meilleurs produits de l'artisanat québécois ainsi qu'une collection choisie d'antiquités françaises et québécoises.

Mais le responsable de cette ambiance particulière chaleureuse et fraternelle qui régnait ce soir-là à l'auberge de St-Marc, c'est précisément le propriétaire M. Conrad Handfield et sa femme Micheline qui ont su construire sur le bord du Richelieu, une auberge familiale qui se classe parmi les meilleurs restaurants au Québec.

Le menu mettait à l'affiche outre ces jolies mannequins qui circulaient entre les tables, nos spécialités culinaires régionales, le tout servi à la lueur des bougies et composé avec soin.

Mais ne regrettez pas votre absence à l'auberge Handfield, ce vendredi dernier. Prenez plutôt la résolution de vous y arrêter au retour d'une promenade de septembre dans cette région de pomiculteurs. Vos enfants auront grimé dans les pommiers, vous aurez goûté le cidre dans l'une de ces caves de St-Hilaire, vous ferez halte pour prendre l'apéritif en plein air, face au Richelieu, pendant que les propriétaires de l'auberge vous inviteront avec votre petite famille à tenter l'expérience gastronomique d'un petit cochon de lait absolument sensationnel.

Une promenade d'automne que nous avons faite et qui nous laisse le meilleur souvenir.

SOLANGE C.

Assaisonnée par le maître Bernard, la cuisine devient un art à la portée de toutes les femmes

Il y a des femmes qui ont un sens inné de la cuisine: elles ont, comme on dit couramment, un bon nez et le tour de main. On peut être cordon bleu sans technique, mais c'est l'exception. Pour la grande majorité, la cuisine reste un art qui s'apprend. Selon le professeur Henri Bernard qui dirige à Montréal un Institut d'art culinaire depuis de nombreuses années, "dans la cuisine, avec de la technique, on fait trois fois plus vite et mieux".

C'est justement parce que les femmes ne possèdent pas de technique à la base qu'elles se lamentent après quelques années de mariage d'être dégoûtées d'avoir à préparer trois repas par jour. Elles perdent un temps infini autour de leurs casseroles sans souvent obtenir le résultat souhaité.

C'est ce qui explique assez curieusement que la majorité de la clientèle du professeur Bernard n'est pas formée, comme on serait porté à le croire, de jeunes mariées. Ce sont, dans une proportion de 75 p.c. des femmes qui font la cuisine depuis dix ans et qui viennent chez lui dans l'espoir de renouveler leur répertoire de recettes. "Je leur en donne, bien sûr, nous dit M. Bernard, mais je leur donne surtout et avant tout une technique de base et la façon de travailler. C'est ce dont elles ont le plus besoin".

Ses cours sont basés sur une technique d'origine française, mais revue à la lumière de tout ce que l'on a découvert en nutrition aux États-Unis. Ses recettes sont également adaptées aux goûts canadiens.

Nous avons, l'autre soir, suivi un de ses cours de fine

cuisine familiale. Ces cours ont le mérite d'être pratiques, extrêmement pratiques, ce qui est assez rare. M. Bernard donne même des précisions sur les produits à acheter, et où les acheter quand on ne les trouve pas dans le commerce courant. Il fournit également une foule de renseignements utiles sur l'équipement culinaire: caractéristiques, possibilités techniques, modes d'emploi des poêles, réfrigérateurs, congélateurs, casseroles, couteaux, malaxeurs, etc. On peut s'étonner que dans un institut d'art culinaire, un professeur aborde ainsi le côté "promotion" d'un produit. "Il ne s'agit pas de stimuler la vente de tel produit plutôt que d'un autre, répond à cela M. Bernard; le rôle d'une école, c'est de renseigner et de vendre la vérité".

Mais il y a aussi la façon dont M. Bernard sait parler à ses élèves... et surtout la façon dont il parle de la cuisine... "la cuisine, ça prend un peu d'amour, c'est un assaisonnement indispensable... c'est doux la cuisine, il faut prendre le temps de bichonner les choses, sans s'énervier, sans se fatiguer, ce qui ne veut pas dire que ça ne demande pas de travail. Il suffit de savoir comment s'y prendre" etc, etc.

M. Bernard réussit à présenter la cuisine non pas comme une corvée à accomplir chaque jour, mais comme une oeuvre d'art, un accomplissement qui procure beaucoup de plaisir non seulement à celui qui déguste, mais à celui qui prépare.

R.R.

Aucune promesse n'est faite aux femmes sur la parité de salaire

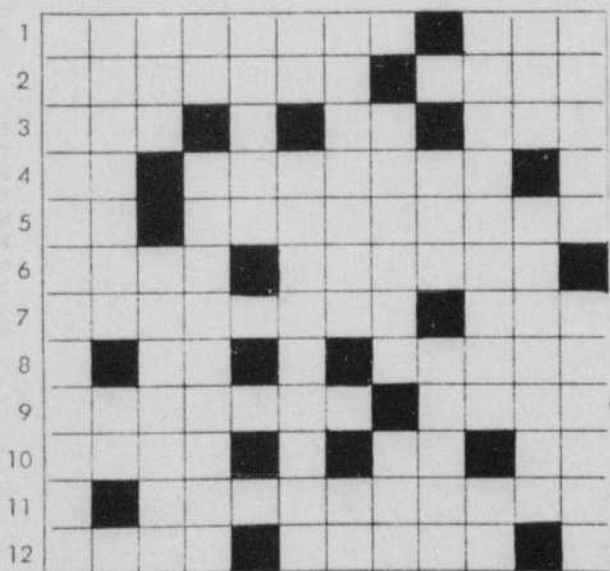
Au cours d'une brève conférence de presse qui a suivi la présentation de la requête de la Fédération des femmes du Québec demandant au gouvernement une loi garantissant la parité de salaire hommes-femmes, Mme Rita Cadieux, présidente de cet organisme, a dit que le ministre de la justice reconnaissait ce principe mais qu'il n'avait fait aucune promesse quant à la préparation d'une législation qui la décréterait.

Mme Cadieux a ajouté que M. Bertrand avait promis à la Fédération de porter sa demande à l'attention du ministre du Travail, M. Bellemare. Elle a aussi ajouté qu'advenant la parité entre la main-d'oeuvre féminine et masculine au Québec, il s'ensuivrait sans doute un coût accru pour la société, mais également un gain pour l'économie en général. "Si les femmes gagnent plus, a expliqué la présidente de la Fédération, elles dépenseront davantage, ce qui stimulera l'économie canadienne."

Québec et Terre-Neuve sont actuellement les deux seules provinces canadiennes où ce principe de parité de salaire n'a pas force de loi. En plus de la reconnaissance de ce principe, la Fédération suggère aussi dans sa requête, l'établissement d'un mécanisme administratif permanent, relevant du ministère du Travail, dont l'unique tâche sera la mise en vigueur et la surveillance de l'application d'une telle loi.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Horizontalement

- Comité dont Pierre Maltais est député à l'assemblée législative - Expression de la voix.
- Région minière - Flétri.
- Atome électrisé - Initiales du chef du Ralliement des Crédites - Transpira.
- Sans vêtement - Conduir.
- Thallium - En paroles.
- Le roi des animaux - En dernier lieu.
- Fleuve de Sibérie occidentale - Septième lettre grecque.
- Astatine - Petit cigare cylindrique.
- Groupe linguistique comprenant l'ostiak et le vogoul - Municipalité de Chicoutimi.
- Inscription sur la croix de Jésus - Manganèse - D'un verbe gai.
- De l'Ecosse.
- Anneau de cordage - Grefter une ente sur.

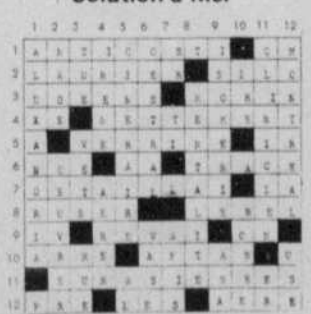
Verticalement

- Chef-lieu du comté de Bagot.
- Absence morbide de volonté - Seul.
- Eau-de-vie - Intermédiaires entre le cheval et l'âne.

Note de la gamme - Per-

- sonne chargée d'enseigner la gymnastique, etc.
- Sorte de canard.
- Nouveau-Brunswick - Qui provoque des nausées.
- Arbrisseaux des montagnes - Etain.
- Individu atteint de crétinisme - Qui n'a pas d'éclat.
- Favorable - Pays de l'ancienne Asie mineure.
- Affaiblissement du sol sous l'effet de la pression excessive des matériaux de construction - Strontium.
- Organisation des Nations unies - Officier ministériel qui rédige les contrats.
- Rien - Mise sur un siège.

Solution d'hier



Plus de 50 p.c. des catholiques français ne suivraient pas les directives de Humanae Vitae

PARIS (AFP) — L'Institut français d'opinion publique faisait connaître, par l'intermédiaire du quotidien France-

Soir les résultats d'un sondage effectué auprès de la population française à la suite de l'encyclique "Humanae Vitae"

condamnant l'utilisation des contraceptifs oraux.

A la question: "Pensez-vous que les catholiques devraient suivre ou non les directives du Pape en ce domaine?" les réponses ont été les suivantes:

- Devraient suivre les directives: 36 p.c.
 - ne devraient pas suivre... 50 p.c.
 - ne se prononcent pas... 14 p.c.
- A la question: "Pensez-vous que la majorité des catholiques suivra ou ne suivra pas les directives du Pape?" les réponses ont été:
- suivra... 19 p.c.
 - ne suivra pas 61 p.c.
 - ne se prononcent pas 20 p.c.

LETTRE OUVERTE À 100,000 CLIENTES *Weston*

Madame,

Si vous êtes l'une de nos distinguées clientes qui dernièrement ont accepté notre livret de recettes de sandwiches, nous vous demandons de bien vouloir ajouter à la première recette de la page 10... ¾ de tasse de sucre brun.

Nos imprimeurs ainsi que nous-mêmes vous prions de bien vouloir excuser cette omission.

C'EST LE PAIN QUI FAIT LE SANDWICH



informations

Johnson intervient dans la campagne et soutient Humphrey

WASHINGTON (AFP) — Intervenant pour la première fois dans la campagne électorale, le président Johnson a affirmé hier que le vice-président Hubert Humphrey est l'homme le mieux qualifié pour lui succéder et qu'une victoire démocrate, en novembre peut faire la différence entre l'ordre et le Chaos à l'intérieur des Etats-Unis comme dans le reste du monde.

Le chef de l'Exécutif a fait ces déclarations, en même temps qu'il a lancé un appel à l'unité du parti démocrate, dans un message adressé aux membres texans du parti réunis en congrès à Austin.

M. Johnson a fait un vibrant éloge de M. Humphrey, dont il a particulièrement souligné l'esprit combatif et l'âme patriotique, le courage, le bon sens et la compassion.

Mise en garde à l'Union soviétique

Paris et Washington: la charte de l'ONU ne permet aucune ingérence dans les affaires de l'Allemagne

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a annoncé hier qu'il tient pour "abusée et inexacte" l'interprétation selon laquelle les articles 53 et 107 de la charte des Nations unies donneraient à certains pays le droit d'intervenir unilatéralement par la force en République fédérale d'Allemagne. Cette interprétation, selon la presse d'Allemagne occidentale, est celle de l'U.R.S.S. Le gouvernement français ne cite pas ce pays, mais se réfère expressément aux commentaires de la presse allemande qui le mettent en cause. La déclaration peut donc être considérée, selon les observateurs, comme une réplique indirecte à l'U.R.S.S. Elle marque toutefois la volonté de ne pas donner un caractère officiel à cette discussion, puisque Paris ne fait pas état de la position de Moscou.

Le gouvernement des Etats-Unis a affirmé également que les articles 53 et 107 de la charte de l'ONU ne donnent en aucune manière à l'U.R.S.S. ou à aucun autre membre du pacte de Varsovie le droit d'intervenir dans les affaires de la République fédérale allemande.

La genèse de cette affaire se trouve dans une conférence de presse de M. Willy Brandt. Le ministre allemand des affaires étrangères révélait le 12 juillet dernier que dans une note adressée à Bonn, l'U.R.S.S. avait revendiqué le droit de faire usage de la force même après un accord sur la non-violence, dont le projet était alors débattu. M. Brandt précisait que l'U.R.S.S. invoquait pour ce faire la charte des Nations unies. Les articles 53 et 107 de cette charte prévoient en effet une exception au principe général selon lequel toute action de force engagée par des Etats membres sur la base d'accords régionaux exige l'autorisation du Conseil de sécurité. Cette exception découle de la guerre: les grands Etats alliés (Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne, et France) conservent le droit d'agir de leur propre chef contre les Etats qu'ils ont combattus. L'U.R.S.S. entendait se réserver

CP commande trois navires

LONDRES (AFP) — La compagnie "Canadian Pacific Steamship" a commandé trois navires porte-cadres de 14.000 tonnes au chantier britannique Cammell Laird, d'une valeur de huit millions de livres. Le chantier précise qu'il a enlevé cette commande malgré une forte concurrence scandinave, allemande, néerlandaise et japonaise.

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe COURS DE CONVERSATION

- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accélérés
- Programme spécial pour Compagnie.
- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Durée session 1 1/2 h. à 9 h.

INSTITUT 222 INC.

4970 Ch. Reine Marie Ch. 21 - Tél.: 735-2636

Washington annonce l'envoi de 40.000 soldats en Europe

WASHINGTON (AFP) — M. Clark M. Clifford, secrétaire américain à la défense, a annoncé hier que de vingt à quarante mille hommes de troupe seraient envoyés plus tôt que prévu des Etats-Unis en Europe pour prendre part à des manœuvres qui doivent avoir lieu dans les pays de l'OTAN.

L'envoi de ces troupes, a dit M. Clifford au cours d'une conférence de presse, est temporaire et ne doit pas être interprétée comme découlant d'une décision prise par le gouvernement américain d'accroître ses forces en Europe suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques et les pays du pacte de Varsovie.

Le commandement américain, a souligné le secrétaire à la défense, lorsqu'il a rapatrié récemment 34.000 hommes d'Europe avait indiqué à l'époque que ces effectifs y retourneraient en manœuvres.

M. Clifford a notamment déclaré que l'Amérique "ne forme aucun projet d'accroissement de ses forces en Europe actuellement". Il a ajouté que l'époque des manœuvres de l'OTAN avait été légèrement avancée, que celles-ci se tiendraient au début de 1969 et qu'il résulterait de cet état de choses "un accroissement temporaire des effectifs militaires" américains.

Un journaliste ayant rappelé l'opinion récemment exprimée par M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, qu'un retrait des troupes américaines pourrait commencer au Vietnam à la fin de l'année en cours ou au début de l'année prochaine, le secrétaire à la défense a répondu: "Il est reconnu par tous que les troupes américaines y resteront (au Vietnam) tant que leurs présence sera nécessaire".

M. Clifford a pour-tant tenu à rappeler que le président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam avait lui-même laissé entrevoir la possibilité qu'une partie des troupes américaines actuellement dans son pays soient éventuellement rapatriées au cours de 1969.

Quant aux conversations de Paris entre représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam, M. Clifford a déclaré qu'il ne pensait pas que ces derniers soient en train de tenter de retarder les progrès de la conférence dans l'attente de la prise du pouvoir par une nouvelle Administration américaine après les élections: n'oublions pas, a-t-il dit, que les deux principaux candidats à la présidence sont en faveur "de politiques semblables en ce qui concerne le Vietnam".

Autre rencontre E.-Unis-Corée sur le "Pueblo"

WASHINGTON (AFP) — Les délégués américains et nord-coréens se sont rencontrés lundi soir à Pan Mun Jom, a fait savoir hier le porte-parole du département d'Etat. Il s'agissait de la 21e réunion consacrée à l'affaire du "Pueblo" — le navire espion américain arraisonné par la marine nord-coréenne le 23 janvier.

Grèce: vaste campagne de propagande pour un "oui" au référendum

ATHENES (AFP) — Une propagande spectaculaire en faveur du "oui" au référendum constitutionnel du 29 septembre vient de commencer en Grèce. D'innombrables affiches aux couleurs nationales, appelant les citoyens à voter "oui", s'étalent sur les murs des villes et des villages. Un immense "nai" (oui en grec) au néon, visible de toute la ville, illumine la colline du Lycabète, au centre d'Athènes. Un autre "nai" lumineux a été placé sur la route qui longe la côte, entre Athènes et le port du Pirée. Des pailons sont collés sur les

pare-brise des voitures, les poteaux télégraphiques, les carrosseries des autobus. "Votez oui à la constitution" recommandent les factures d'électricité que reçoivent ces jours-ci les consommateurs. Dans les entreprises, la direction a été priée d'inviter le personnel à voter pour la constitution. Des réunions publiques, dont le nombre et l'ampleur vont s'intensifier jusqu'au jour du référendum, sont tenues dans toute la Grèce. Les ministres multiplient les tournées en province.

L'absence de tout appel en faveur du "non" est, en revanche, complète. On chercherait vainement dans toute la Grèce la moindre affiche critiquant le texte constitutionnel. Rien n'a été prévu pour la propagande du "non" à la télévision. Aucune réunion des adversaires de la constitution n'a été autorisée, aucun d'eux d'ailleurs ne s'est risqué jusqu'à présent à se faire connaître, à l'exception de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Evangelos Averoff, qui a publié, il y a quelques jours, dans le journal Acropolis, un article d'une grande sévérité pour la constitution.

Le Biafra accuse le Nigeria de bombarder le centre d'Umuahia

LAGOS (AFP) — Les chasseurs-bombardiers de l'aviation nigérienne ont attaqué hier la ville d'Umuahia (dernier grand centre encore aux mains des Biafrais, selon Lagos) faisant trois morts, dont un enfant, parmi les populations civiles et détruisant cinq immeubles, annonce la radio du Biafra, captée à Lagos.

Un des appareils, précise la radio, a attaqué le centre même de la ville, un autre a bombardé Oboro, dans les faubourgs.

La radio du Biafra affirme également que des membres de la Croix-Rouge internationale se sont rendus sur les lieux et ont pris des photographies des victimes et des immeubles détruits.

La radio continue d'autre part à ignorer l'annonce de la prise de la ville d'Owerri faite hier par le gouvernement fédéral.

La Haye: incidents à l'ouverture du Parlement

LA HAYE (AFP) — Plusieurs incidents ont marqué hier après-midi l'inauguration de la session du parlement néerlandais.

Alors que la reine Juliana se rendait au Palais royal au Parlement, un groupe d'une cinquantaine de jeunes gens ont crié sur son passage: "Vive la république". La police les a dispersés et refoulés dans des rues adjacentes tandis que le public lançait spontanément des "Vive la reine". Plusieurs pancartes et calicots portant également l'inscription "Vive la république" ont été saisis par la police qui a procédé à une arrestation, avant que la souveraine ne regagne le Palais royal.

Le premier ministre, M. Piet de Jong, et le ministre des affaires étrangères, M. Joseph Luns, ont dû, eux, avoir recours aux véhicules de la police pour quitter le parlement: leurs voitures personnelles ayant "disparu" durant la cérémonie.

Avant le départ de la reine pour le Parlement, la police avait découvert, en fin de matinée, cinq bombes fumigènes à retardement dissimulées le long du parcours que devait emprunter quelques minutes plus tard la souveraine. Le mécanisme d'horlogerie d'un des engins ayant fonctionné avant l'heure prévue, la police avait été mise en éveil.

internationales

Recrudescence des incidents à la frontière Jordanie-Israël

TEL AVIV (AFP) — Des obus de mortiers ont été tirés hier soir en territoire israélien de la frontière jordanienne, a annoncé un communiqué de l'armée israélienne.

A 17 hres GMT, dix obus de mortier ont été tirés au-dessus de la ligne de cessez-le-feu israélo-jordanien, sur le campement de Meot Hakibar à 8 milles de Sodome près de la Mer Morte. Les obus sont tombés en dehors du camp, il n'y a pas eu de victimes ni de dégâts, précise le communiqué.

Les forces de l'ordre israéliennes ont par ailleurs détruit hier une maison à Naplouse dans laquelle des armes et du matériel de sabotage avaient

été trouvés la veille, précise le communiqué. Egalement à Naplouse, les services de sécurité ont procédé à la fermeture et à la confiscation d'un magasin, où étaient stockées des armes et des munitions.

Les armes trouvées appartenaient à un groupe de saboteurs, précise le communiqué. Elles comprenaient des mitrailleuses de fabrication chinoise, des fusils russes et américains, des munitions, des grenades, des explosifs et une station de radio.

M. Hamdi Knaat, le maire de Naplouse a inspecté le dépôt d'armes avant que les forces de sécurité détruisent la maison.

Plus tôt dans la journée, pendant plus de deux heures, les forces israéliennes et jordaniennes ont échangé des tirs de mortier, d'artillerie et d'armes automatiques, dans la région du pont d'Allemby, vallée du Jourdain, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

Ce porte-parole a précisé que les Jordaniens avaient ouvert le feu au Bazooka. Les batteries de mortier et d'artillerie se sont ensuite jointes au tir, et les forces israéliennes ont riposté.

Les obus tirés, hier matin, par l'artillerie à longue portée israélienne sur la ville d'Irbid, en Jordanie, constituent la riposte à l'utilisation pour la première fois par les commandos palestiniens d'une arme lourde, une batterie lance-fusées d'un type nouveau, fabriquée en Tchécoslovaquie, d'une portée de 5 milles et lançant une charge explosive de 7 livres.

Le commando palestinien avait tiré huit fusées de 130 mm sur la ville de Beisan, centre administratif de la vallée de Beisan. Cette arme, facilement transportée par camion, est en service dans des armées syrienne et égyptienne.

Une source militaire autorisée a déclaré hier à Tel Aviv, qu'il s'agit là d'une escalade dans les opérations des commandos palestiniens, et d'une rupture de l'"accord tacite" qui, depuis le 4 juin 1968, (jour du violent bombardement d'artillerie israélien sur la ville d'Irbid, en riposte au bombardement de villages frontaliers israéliens) limitait les attaques des commandos à des objectifs uniquement militaires.

Il est encore trop tôt, a souligné cet expert, pour conclure que cet "accord tacite" a été rompu réellement et que les commandos tireront à nouveau sur les kibboutz et villages frontaliers. Mais Israël a jugé nécessaire de donner hier un coup de semonce pour rappeler aux Jordaniens qu'ils sont au moins aussi vulnérables dans cette région frontalière que les Israéliens. "Nous espérons que les Jordaniens en tiendront compte et prendront des mesures nécessaires pour empêcher la répétition du bombardement de villes, villages ou autres objectifs civils", a conclu cet expert.

D'après le porte-parole militaire israélien, il y a eu sur la ligne du cessez-le-feu israélo-jordanien quelque cent incidents entre le 14 août et le 18 septembre, causant du côté israélien huit tués et trente-huit blessés.

Les E.-Unis n'ont pas connu leur "été chaud"

par René Centassi, de l'AFP

NEW YORK (AFP) — L'été tire à sa fin sans qu'il ait eu lieu la vague d'émeutes raciales que chacun redoutait de voir déferler sur les Etats-Unis, dans les trois derniers mois, à la faveur des circonstances particulières créées dans le pays par la campagne électorale présidentielle.

Alors que l'on s'attendait généralement à ce que "l'été chaud" atteigne, cette année, de nouveaux sommets de violence et d'agitation et que le sang coule en abondance dans les quartiers noirs des grandes villes américaines, c'est exactement l'inverse qui s'est produit: non seulement les désordres raciaux ont été moins nombreux qu'en 1967, mais aussi ont-ils fait moins de victimes et n'ont-ils jamais pris les proportions spectaculaires des explosions de colère auxquelles les Noirs se livrèrent les années précédentes, par exemple à Watts Los Angeles en 1965 ou à Newark et à Detroit l'été dernier.

Les statistiques dont dispose le département de la Justice révèlent que les mois de juin, juillet et août ont été marqués par un total de 120 incidents raciaux, contre 138 pour la période correspondante de 1967. Encore faut-il souligner que sept seulement de ces troubles publics provoqués par les Noirs sont qualifiés de "majeurs" dans les milieux autorisés contre 11 l'année dernière.

C'est dans cette catégorie que la police classe les désordres raciaux, d'une durée de plus de 12 heures, auxquels

prennent part plus de 200 manifestants ou émeutiers et qui, donnent lieu à des actes de pillage et de vandalisme, à des incendies volontaires et à des coups de feu, nécessitent l'intervention de la police ou de la troupe, par la suite, l'imposition du couvre-feu en tant qu'ultime moyen de rétablir l'ordre.

Toujours d'après le département de la Justice, la Garde nationale n'a été appelée que sept fois, dans le dernier trimestre, à la rescousse de la police, alors que, l'été dernier, son intervention avait été nécessaire pas moins de 18 fois. Le nombre des tués, à lui aussi, considérablement diminué par rapport à 1967: entre juin et septembre de l'année passée, 87 personnes avaient trouvé la mort dans des émeutes raciales, — cet été, par contre, l'agitation noire n'a fait que 29 tués.

Le mont Allard à Val-Cartier

QUEBEC (PC) — Un mont, d'une altitude de 2.000 pieds, situé dans la partie nord du territoire de la base militaire de Valcartier, à 18 milles au nord-est de Québec, portera désormais le nom de général Allard.

Cette nouvelle appellation a officiellement été adoptée cette semaine à la suite d'une entente entre les autorités militaires de Valcartier et la Commission de géographie, au ministère des terres et forêts du Québec.

Gardez les mains libres...pour l'alliance.

Au Reine Elizabeth, votre réception de noces est entre bonnes mains.



Les noces, c'est notre participation à votre mariage... oubliez tout, laissez-nous faire.

Aucun de ces petits détails qui assurent le succès d'une belle réception ne nous échappe. Son déroulement... l'étiquette... les fleurs... le gâteau... la musique.

Aussitôt la date du mariage fixée, téléphonez-nous. Et n'ayez aucune crainte. Nous sommes là pour nous occuper de tout. Réception de mariage ou autre, c'est ce souci constant des petites choses qui fait du Reine Elizabeth un grand hôtel.

Communiquez avec notre gérant des banquets à 861-3511. Il saura vous conseiller.

Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver (un hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton.





Même si c'est avec le sourire que ces soldats remorquent un bac sur une rue inondée de Molesey, dans le sud de l'Angleterre, les inondations qui ont ravagé cette région au cours des derniers jours n'en ont pas moins fait des dégâts considérables. On signale au moins deux morts, deux disparus, plus d'un million de livres de dégâts et, par la suite, une sérieuse menace d'une épidémie de choléra. (Téléphoto AP)

Benson à la Chambre de commerce

Ottawa est bien résolu à créer la CDC et à relancer l'économie si nécessaire

OTTAWA (d'après la PC) — Le ministre fédéral des finances, M. Edgar Benson, a déclaré hier que le gouvernement central est toujours décidé à créer une Société du développement du Canada, malgré les appréhensions que ce projet suscite dans les milieux d'affaires.

M. Benson donnait la réplique à la Chambre de commerce du Canada, qui a suggéré au gouvernement, lors des représentations qu'elle lui a faites hier, "d'oublier" ce projet qui fait depuis bientôt quatre ans antichambre au parlement.

Selon le ministre des finances, la Chambre de commerce se méprend sur les intentions du gouvernement à cet égard. Il n'est pas question d'établir une société qui rachèterait les entreprises canadiennes contrôlées de l'étranger, a-t-il rappelé; il s'agit plutôt de constituer un grand holding industriel, à qui l'on remettrait la propriété et la gestion d'au moins trois sociétés d'Etat qui font des profits. Le gouvernement serait au départ un actionnaire

important de la nouvelle compagnie et nommerait les membres de son premier conseil d'administration; mais à mesure que les actions de la compagnie trouveraient preneur dans le public, la participation gouvernementale diminuerait et les actionnaires choisiraient eux-mêmes les membres du conseil d'administration. La CDC investirait dans des entreprises importantes, qui ne pourraient trouver ailleurs le capital dont elles auraient besoin; mais ces investissements devraient être de "bonnes affaires".

M. Benson a commenté évasivement une autre recommandation de la Chambre, qui incite le gouvernement à maintenir la croissance des dépenses publiques en deçà de celle de la production nationale. Le ministre a affirmé que le budget de l'Etat devait être utilisé pour régulariser le cycle économique — les dépenses publiques doivent augmenter lorsque plein emploi et les impôts doivent être majorés lorsque la demande globale est excessive et provoque un état de surchauffe; il s'est dit

prêt à relancer l'économie au premier signe de ralentissement. Toutefois, M. Benson a signalé qu'une planification plus "longue" des dépenses publiques pouvait être un facteur de stabilité économique; et il a rappelé que le gouvernement préparait à l'heure actuelle des budgets-programmes de cinq ans.

Toujours en réponse aux représentations de la Chambre de commerce, M. Benson a nié que le plafonnement des réserves canadiennes d'or et de devises limite l'efficacité de la politique monétaire; il s'est dit convaincu qu'il était préférable de présenter au Parlement un projet de loi sur la réforme fiscale — qui sera toutefois étudié en comité après la première lecture — plutôt que de préparer d'abord un livre blanc; il a signalé enfin qu'il y aurait des inconvénients politiques à confier l'administration des postes ou d'autres services publics à des entreprises publiques, puisque les députés trouveraient plus difficile de faire à ces administrations les représentations qu'ils jugent utiles.

David Lewis, leader parlementaire du NPD:

La société juste est impossible hors d'une société socialiste

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Le déroulement des travaux de la session sera-t-il à l'image de ce que fut la journée des chefs de parti dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône?

Si c'était le cas on pourrait dès maintenant prédire qu'à la fin de la session, M. Stanfield n'aura pas beaucoup modifié son personnage, que M. Trudeau ne passera pas pour un foudre d'éloquence parlementaire, que M. Réal Caouette aura fait de nouveaux gains de popularité chez ses partisans, et que M. David Lewis se sera révélé l'un des meilleurs orateurs du parlement.

On a déjà raconté de façon un peu sommaire hier comment les chefs de parti se sont comportés durant la journée de lundi au cours du débat.

Avec 24 heures de recul il paraît encore plus évident que le leader parlementaire des néo-démocrates a non seulement été éloquent mais qu'il a fait la critique à la fois la plus générale et la plus pertinente du discours du trône présenté par le gouvernement.

Parlant tantôt en anglais, et tantôt dans un très bon français, le leader des néo-démocrates a démasqué la philosophie qu'il croit percevoir en filigrane dans le texte du discours. Il a mis en pièces la conception même de cette société juste dont rêvent les libéraux.

Dans une langue moins imagée mais plus modérée que celle de son prédécesseur M. Douglas, M. Lewis a tenu des propos qui sont finalement beaucoup plus radicaux que ceux de l'ancien leader de son parti.

Critiquant les mises en garde du premier ministre sur la limite des ressources du pays, et les choix qu'on doit faire de leur utilisation, M. Lewis a par exemple dit ceci: "Je reconnais, bien sûr qu'à chaque étape d'une révolution, ce sont les priorités qui doivent déterminer les politiques. Mais l'histoire a rejeté la notion timide, craintive de la prudence qui confinait l'action dans les limites des connaissances humaines disponibles à un moment donné. Il demeure que les progrès scientifiques et l'ingéniosité humaine n'ont cessé de reculer ces limites. Il est presque impossible d'exagérer la capacité de produire des biens et des services, d'élaborer un milieu prospère, offrant à tous les joies physiques, morales et spirituelles à l'ère cybernétique. Il ne s'agit point de limite à nos capacités et à nos ressources, mais de la nécessité de les exploiter efficacement et d'en répartir équitablement les bienfaits."

Et plus loin, au chapitre de la lutte à la pauvreté, M. Lewis a dit ceci: "D'après la théorie dont s'inspire le discours du trône, les inégalités de revenus dans notre société actuelle doivent être maintenues et les personnes recevant des salaires ou des traitements peu élevés doivent se contenter de progrès relativement semblables à ceux des personnes à salaires ou traitements élevés. J'estime que quiconque énonce cette philosophie stupide et parle en même temps d'une société juste, s'aveugle ou souffre d'un cruel cynisme."

Enfin, le leader parlementaire des néo-démocrates a démythifié le rêve de la société juste et évoqué l'impossibilité de la construire hors d'une société socialiste: "Ne saurait être juste ni excellente, selon nous, une société dont la hiérarchie des valeurs place le succès matériel, peu importe la façon de l'atteindre, au sommet des réalisations humaines, où il jouit d'une plus haute considération et excite plus l'envie que les oeuvres des artistes, des écrivains, des athlètes, des enseignants, ou des chefs spirituels. Une société ne saurait être juste ni excellente, selon nous, quand des immeubles à bureaux de luxe ont la préséance sur les logements; quand des frais de défense douteux sont jugés indispensables tandis que les Indiens, les Esquimaux, les Métis et l'ensemble des pauvres doivent attendre de longues années avant de pouvoir jouir des bienfaits de l'existence; quand le régime social fait passer la concurrence et le désaccord avant la collaboration humaine."

C'était en somme un discours beaucoup mieux charpenté, beaucoup plus sévère et d'une inspiration beaucoup plus élevée que celui que prononça le chef conservateur en présentant sa motion de non-confiance.

On a toutefois noté dans le ton de M. Stanfield une agressivité beaucoup plus grande que dans le passé et un recours plus généreux à l'humour sec et mordant qui le caractérise.

En fait, la forme de ce discours aussi bien que le comportement plus vigoureux de M. Stanfield dans les périodes de question sont peut-être autant d'indices de sa volonté de faire en sorte qu'il ne soit pas dépassé par M. Diefenbaker qui veut prendre, au caucus et dans la chambre, toute la place qu'il peut occuper.

On dit en effet volontiers dans le parti que la détermination de M. Diefenbaker est de nature à forcer la main de M. Stanfield, et de le rendre beaucoup plus agressif afin d'éviter qu'une partie de son influen-

ce lui soit ravie par l'ancien chef.

On se réjouit donc d'une part, de ce comportement de M. Stanfield.

Mais on s'en inquiète aussi. On s'inquiète surtout de ce que M. Stanfield pourrait aller trop loin dans l'imitation de M. Diefenbaker, et des dangers qu'il courrait ainsi en jouant un personnage qui n'est pas vraiment le sien et qui pourrait entraîner chez lui des erreurs de perspective plus loin ou moins sérieuses.

Le comportement de M. Caouette en Chambre lundi soir n'a surpris personne. Mais il a fait dire aux journalistes que si les citoyens le connaissent, ils accepteraient de payer pour assister aux performances en Chambre du chef du ralliement des créditistes.

M. Caouette connaît toujours ses plus grands succès lorsqu'il fulmine ou bien contre la presse canadienne-française ou bien contre les séparatistes indépendantistes et souverainistes de toutes obédiences.

Et c'est parce qu'il a abordé tous ces sujets qu'il a fait lundi une rentrée parlementaire plutôt spectaculaire, choisissant d'utiliser l'anglais pour expliquer à la Chambre les grands principes du crédit social, ou mieux encore, pour rejeter les thèses nationalistes qui ont cours au Québec.

Quant au premier ministre, il a été, avec une grande sobriété de moyens, particulièrement éloquent lorsqu'il a parlé, en français, des relations du Canada avec la France, et en général, des attitudes des Cana-

diens en matière de politique étrangère.

Mais pour le reste, il a présenté le dossier du gouvernement sur un ton tellement monotone qu'on l'eût dit profondément ennuyé d'avoir à présenter un aussi long discours à la Chambre.

Les journalistes de la tribune de la presse avaient écrit depuis longtemps que c'est par son comportement en Chambre qu'on jugerait M. Trudeau. Mais la performance du premier ministre a dépassé tout ce qu'ils avaient prévu ou mieux.

Dès hier matin cependant, ils ont pu se rendre compte que dans la mesure où les travaux de la Chambre sont des échanges plutôt que des monologues, le premier ministre va exceller dans les réparties vives et l'humour à froid.

Il n'y aura pas d'affaire Dorlot

OTTAWA (DNC) — Si on en croit une intervention faite hier en Chambre par M. Gérard Pelletier au sujet de M. François Dorlot, et la réaction

du premier ministre à cette intervention, il n'y aura pas de chasse aux sorcières par suite de l'affaire Rossillon.

Un député a en effet demandé au secrétaire d'Etat d'expliquer l'attribution par le Conseil des arts d'une bourse à M. François Dorlot.

membre du personnel de la commission Laurendeau-Dunton, qu'on a qualifié de partisan du MSA et dont on a dit qu'il avait eu des rencontres avec M. Philippe Rossillon.

"Monsieur le président, a dit M. Pelletier, nous avons dirigé des questions vers le Conseil des arts qui a, en effet, accordé sur la recommandation des professeurs, à cet étudiant qui, me dit-on, est un étudiant très brillant, une bourse d'études pour entreprendre une étude sur une question aussi étrangère à la politique contemporaine que commerce fluvial vers le 17e siècle au Canada. La réponse du conseil des Arts est que, évidemment, il ne fait aucune enquête sur les convictions politiques des boursiers et accorde les bourses d'étude d'après les qualifications".

Le nombre des réfugiés tchèques au Canada dépassera bientôt les 500

OTTAWA (Le Devoir) — M. Allan J. MacEachen, ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, annonce qu'une équipe de quatre spécialistes est arrivée à Vienne pour conseiller les réfugiés tchécoslovaques possédant des qualifications particulières qui pourraient songer à venir au Canada.

Il s'agit du docteur J. D. Babbitt, du conseil national de recherches, d'Ottawa; de monsieur G. Gagnon, du mi-

nistère de la main-d'oeuvre et de l'immigration, d'Ottawa; du docteur Andrew Rossos, du centre d'études des langues russes et slaves, de Toronto; et du docteur Arnold Walter, qui fut le directeur du conservatoire de musique de Toronto.

Le nombre total des réfugiés tchécoslovaques accueillis au Canada avait atteint 267 au 13 septembre par l'arrivée, ce jour-là, de 203 personnes.

Un contingent de 261 réfugiés est attendu à bord de deux appareils nolisés, un premier groupe, à Winnipeg, le 17 septembre, un second, à Edmonton, le 19. Des demandes d'admission au Canada sont soumises tous les jours. Jusqu'à lundi, 901 demandes d'admission avaient été reçues aux bureaux de l'immigration canadienne en Europe. Au 19 septembre, 528 réfugiés tchécoslovaques auront été accueillis au Canada.

Tout ça!

Hills • Le Washington Plaza • Fulton Street • Shubert's Alley • and Arpels • MT Line • Gram • Cloisters • Harlem • Rockaway • Lincoln Center • Guggenheim • Empire State Building • IND Line • J.F.K. Airport • Central Park • Canada House • Rockefeller Center • Van Wyck Expressway • Union Turnpike • Forest Hills • Long Island • Queens Boulevard • 59th Street Bridge • IRT Line • Columbus Circle • Washington Square • The Battery • The Bronx Zoo • Whitestone Bridge • United Nations Plaza • 42nd Street • The Bowery • Holland Tunnel • Broadway • Wall Street • Shubert's • Riis Park • Avenue of the Americas • Tiffany's • Van Cleef and Arpels • BMT Line • Grant's Tomb • Bloomingdale • Lord & Taylor • Saks Fifth Avenue • The Cloisters • Harlem • Rockaway Beach • Coney Island • Macy's • Gimbel's • Flatbush Avenue • Lincoln Center • Guggenheim Museum • Fifth Avenue • New York Museum of Modern Art • Empire State Building • IND Line • J.F.K. Airport • Central Park • Canada House • Rockefeller Center • Van Wyck Expressway • Union Turnpike • Forest Hills • Long Island • Queens Boulevard • 59th Street Bridge • IRT Line • Columbus Circle • Washington Square • The Battery • The Bronx Zoo • Whitestone Bridge • United Nations Plaza • Fulton Fish Market • 42nd Street • The Bowery • Holland Tunnel • Broadway • Wall Street • Shubert's

New York!...Oui tout ça...et bien plus encore pour seulement \$56

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaîtrez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-goût de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

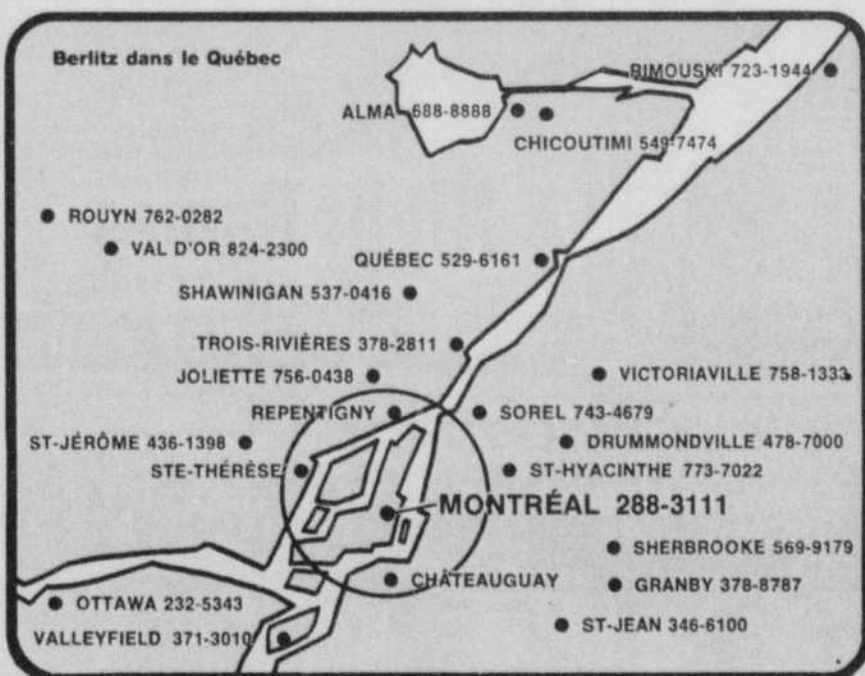
aller retour classe économique de Montréal

Il n'est plus nécessaire de reconformer vos réservations. Cependant si vous modifiez vos plans, veuillez changer ou annuler vos réservations.

AIR CANADA



Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

- ☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____
- ☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
(514) 288-3111

arts

et

spectacles

Télé-chronique

Edgar Morin et le sens des choses

Edgar Morin nous a plongés, au "Sel de la semaine", en pleine actualité en nous livrant ses impressions sur les événements de mai, sur leur sens, leurs origines. Mais il a parlé de bien des choses avec un sens de la nuance, une précision, une sorte d'algèbre même, qui ont rendu cette heure passionnante et trop courte. Après avoir publié des essais comme "L'esprit du temps", "Les stars", "Le cinéma ou l'homme imaginaire", notamment, il vient de publier en collaboration "La Brèche" où il est évidemment question de mai 68. C'est un homme assez gros, au crâne dégarni, à la voix chaleureuse. Il est né en 1921, ce qui lui donne quarante-sept ans. Il est d'origine juive, d'où, très tôt, un malaise qui le pousse à s'interroger sur la société où il vit. Dans le climat de l'avant-guerre, il devient très sensible aux idées internationalistes. Il aurait voulu tout étudier, tout savoir. Il se contente de l'Histoire et du Droit. Puis c'est la clandestinité, la résistance ("la période la plus intense de ma vie"), mais il n'adhère pas tout de suite au Parti Communiste de peur de se retrouver au sein d'une grande Eglise. Il se sentait bien durant cette période d'agitation, et cette sensation, il l'a éprouvée à nouveau en mai dernier où alors "la loi de la société n'existait plus". Bien qu'il ait adhéré au Parti Communiste, s'en soit séparé par la suite pour des raisons qu'il a déjà longuement données lui-même, il se considère maintenant comme un post-marxiste, c'est-à-dire quelqu'un qui considère le marxisme comme l'un des moyens de connaissance du monde. Là-dessus Fernand Seguin lui dit qu'il est "dévotionniste", terme qu'aussitôt Edgar Morin corrige en lui répondant qu'en effet il est ce qu'on peut appeler un dévotionniste.

Heureusement, Seguin a la bonne idée de l'interroger sur le phénomène de la culture de masse. Il note que si les communications de masse nous rendent plus interdépendants les uns des autres, nous sommes bombardés d'informations dont nous ne comprenons pas le sens parce qu'il nous manque une nouvelle culture, un système de connaissance, qui nous permette d'y voir clair. En ce qui concerne certains conflits comme celui du Vietnam, par exemple, le téléspectateur voit tant et tant de souffrances qu'il ne réagit plus, écrasé qu'il est, d'autre part, par son impuissance. Quant à cette culture de masse qui tend à imposer ses modèles, à se standardiser, elle est, selon lui, sur le point d'éclater en se diversifiant. L'Underground illustre bien cet éclatement. Du fait que la société contraindrait l'individu, le réduit presque au travail, il a besoin de rêver, il a besoin d'utopies. C'est un de ces lieux provisoires où l'on élimine les aspects écrasants de l'existence, où l'on se sent coupé de la vie normale. L'Expo était une île dont la loi était l'euphorie. Les nations y présentent un visage charmant. Le thème "Terre des hommes" est d'ailleurs illustré de façon nettement optimiste. La Ronde? Un lieu de fête, ajoutet-il.

Et Fernand Seguin revient à mai 68. Pour Morin, ce qui caractérise notre temps, c'est la lutte des classes d'âge, les jeunes refusant de s'intégrer à la société (les Hippies) ou voulant la changer de fond en comble (les étudiants révoltés). Les jeunes, à Paris, ont été la conscience de leurs parents. Nous allons vers un chaos, dit-il, car il y a une crise des civilisations. Nous découvrons qu'il n'y a pas de sociétés harmonieuses mais qu'il y a une unité de l'espèce humaine. Le dépassement des idéologies sera ardu. Il faudra en finir aussi avec cette idée qu'il existe, dans le monde, des îlots de bonheur. La sociologie ne peut faire des miracles, c'est un autre mythe de la culture de masse. Les sociologues ont pariés du flair, d'autres fois non ont pas. Mais un Edgar Morin nous aide à mieux comprendre les contradictions de notre monde et les nôtres propres. Grâce à lui, le sens de certaines choses nous saute aux yeux.

ANDRÉ MAJOR

Horaires

CBFT 12		CBMT 12	
9.25	Aujourd'hui à CBFT	8.00	Test Pattern and Music
9.30	L'inspecteur Leduc	8.15	Today on CBMT
10.00	Le roman de la science	9.00	Quebec School Telecast
10.30	En mouvement	10.00	Quebec School Telecast
11.00	La source verte	10.30	Friendly Giant
11.15	Cinéma	10.45	Chet Helme
	"La Volonté du destin", comédie sentimentale (Allemande)	11.00	Mr. Dress-Up
1.00	Cinéma	11.25	Pick of the Week
	"Chasse tragique", drame social (Italie 1947)	11.55	CBC TV News
2.30	Qui est qui?	12.00	Lunchbox Date
3.00	Pecore d'aujourd'hui	12.30	Search for tomorrow
4.00	Ulysse et Océar	1.00	Lunchbox Date
4.30	La boîte à surprise	1.30	As the world turns
5.00	L'agent sans secret	2.00	Bonne Prudden Show
5.30	Richard Coeur de Lion	2.30	Coronation Street
6.00	Le journal	3.00	Take thirty
6.10	Nouvelles du sport	3.30	Edge of Night
6.15	Tour à tour	4.00	BBC Classic Serials
6.30	Nouvelles régionales	4.30	Upside Town
6.45	Aujourd'hui	5.00	The New Adventures of Huckleberry Finn
7.00	Commando du désert	5.30	Miriam Dreiman
8.00	Cinéma du Mercredi	6.00	On Safari "Crescent Island"
	"Odongo", documentaire romane (E.U., 1966)	6.30	Evening Report
10.00	Au cœur du temps	7.00	Something Summer
11.00	Le journal	7.24	Sports
11.30	Nouvelles du sport	7.30	The Mothers-in-Law
11.40	Jacques Brel présente	8.00	Mission Impossible
12.00	Enigmes	9.00	Creative Persons
1.00	Le journal	9.30	The Tormentors
	"Etreur sur la personne"	10.30	It's a Square World
	Le journal	11.00	CBC National News
		11.15	Viewpoint
		11.25	Evening Report
		11.35	Sports Final
		11.42	Movie Cavalcade
		1.00	"Cattle-Queen of Montana"
			Final Report
CFTM 10		CFCE 12	
7.30	Les p'tits bonhommes	8.30	Sound of 12
7.45	Méto-matin	8.45	Newsroom 12
8.15	26-24-36	9.00	University of the Air
8.30	Tout et café	9.30	Homer Bloom
9.00	Voie de femmes	10.00	Magic Tom
9.30	Soin de beauté	10.30	Eli Allen
10.00	Voie de femmes	11.00	Bewitched
10.30	Eternel amour	11.30	Marriage Confidential
11.00	"Un divorce" (63)	12.00	In Town
11.30	Les récits du Capitaine	12.30	The Big Spenders
12.00	Les maléfices	1.00	The Mike Douglas Show
12.15	Cinéma	1.30	Perry's Probe
	"La main de Dieu" (66)	2.00	People in Conflict
12.30	Ciné-mercredi	2.30	Doctor's Diary
	"Candide", drame (France)	3.00	The Last of the Mohicans
1.00	Ciné-mercredi	3.30	Family Theatre
	"L'affaire Lafarge", drame (France)	4.00	"Mr. Peabody and the Mermaid"
1.30	La cabane à Midas	4.30	The Pierre Burton Show
1.45	Super bolide	5.00	Pulse
2.00	Le 5 à 6	5.30	Star Trek
2.30	Télé-méto	6.00	CFL Football
3.00	Sports-images	6.30	River Inn
3.30	Télé-méto	7.00	Pajama Playhouse
4.00	Dernière heure	7.30	"The Night Runner" suivi de Newsroom
4.30	Télé-méto		
5.00	Les grandes productions		
	"Sahara", comédie sentimentale (E.U.)		

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabrique par
Lactan



Le "Met" rouvre ses portes

Comme au bon vieux temps de Maria contre Renata

NEW YORK (PA) — La Metropolitan Opera a inauguré sa 84ème saison, lundi soir, par un opéra à l'ancienne mode, et l'évocation des vieilles rivalités entre prime-donne.

Renata Tebaldi chantait le rôle — titre d'Adrienne Lecouvreur, de Francesco Cilea. Les quatre principaux chanteurs avaient tous pris part à l'interprétation de cet opéra, la dernière fois qu'on l'a donné au Met, il y a six ans. Franco Corelli fut superbe et a chanté avec brio le rôle tenu par Enrico Caruso, la première fois qu'Adrienne Lecouvreur fut présentée au Met, un soir de première, en 1907.

Irène Dalis et Anselmo Colzani ont tous deux bien chanté, et ont fait de louables efforts pour jouer. Maria Callas assistait à la représentation, ce qui a fait surgir des souvenirs de ses longues et célèbres querelles avec Tebaldi. Des réminiscences de ces jours passés se firent entendre, avant le lever de rideau, alors qu'on entendit des cris de "Brava Maria" couvrir les acclamations de "Brava Renata." Après les représentations, les "ennemies" s'embrassèrent comme en témoigne notre photographie.

Des réserves

Le vétéran des critiques musicaux du "New York Times", Harold Schoenberg, signait un article assez vif au sujet de la programmation du Met, dans l'édition de dimanche. Il demandait notamment pourquoi la compagnie d'opéra avait décidé de présenter "Adrienne Lecouvreur", un opéra de quatrième ordre écrit par un compositeur de cinquième ordre. Il ajoutait que le choix ne faisait qu'accentuer la médiocrité du Metropolitan Opera cela dit, en substance, dans un article intitulé "If there is a Moral to it, Draw it".

PLUS DE 63 PAYS LES ONT ACCLAMES!



de Luis Alberto del Paraná

Le plus excitant ensemble de chanteurs et musiciens folkloristes de l'Amérique latine. Ils ont chanté spécialement pour Charles de Gaulle, Nikita Khrushchev, le Pape Pie XII, le Shah d'Iran, la Reine d'Angleterre, etc.

Plus de 5 millions de disques vendus.

SAM. et DIM. 21, 22 SEPT.

MATINÉE DIM. 22 SEPT.

Prix: soirs \$5, \$4, \$3.50, \$2.50.

Matinées: \$5, \$4, \$3.50, \$2.50, \$1.50.

Billets en vente à: Place des Arts et CCA, 1822 ouest, Sherbrooke.

Billets d'étudiants (\$1.00) en vente à CCA seulement.

RESERVATIONS: 932-2171.

2234

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée

Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

Nouveauté sonore La révolution des mini-cassettes

Les cartouches huit pistes ou "mini-cassettes" révolutionneront-elles le monde de l'enregistrement? Le microfilm actuel connaît-il le même sort que le rouleau à musique et le 78 tours fragile? C'est effectivement ce qu'affirment les promoteurs de la maison Trans-Canada au cours d'une réception lundi soir.

Trans-Canada a lancé, à cette occasion, une quarantaine de "mini-cassettes" enregistrées par de nombreux artistes canadiens-français et américains; parmi eux, on retrouve les noms de Jean-Pierre Ferland, Ginette Reno, Jacques Brel, Jean Ferrat, Charles Aznavour et Petula Clark. Chaque cartouche magnétique rassemble entre huit et dix chansons (approximativement le programme d'un microfilm), elle se glisse facilement dans la poche de son veston et peut affronter une température de plus de 40 degrés sous zéro, sans affecter la qualité sonore.

Certains disquaires les distribuent déjà à des prix variant entre \$6.95 et \$8.98.

721-6060
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE
LE DAUPHIN

SALE WILFRID-PELLETIER

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRÈS MODÈLES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
EN COMPOSANT 861-8019 OU 273-6148
ou en écrivant à C.P. 86, Station E, Montréal
École d'Art du Mont-Royal

À Paris: un métro des beaux-arts

La Vénus de Milo, la Joconde ou la Victoire de Samothrace pourraient prochainement — en reproduction de plâtre tout au moins — descendre dans le métro à Paris. Sur une initiative de la R.A.T.P. et en collaboration avec la direction des musées nationaux, la station du métro "Louvre", complètement rénovée, va désormais tenir le rôle "d'antichambre" du plus grand musée national français.

Nuit et jour depuis plusieurs semaines, et dans le plus grand des secrets, des ouvriers ont dénué les murs de cette station de leur revêtement de céramique pour les recouvrir de marbre, couloirs

et escaliers n'étant pas exclus de ce "ravalement", nouvelle manière. Vitaines lumineuses, moulage de portes romaines en plein centre, ainsi que reproductions de tableaux, bas-reliefs et sculptures logés dans des niches amèneront l'art au niveau de l'usager.

Après les maisons de la culture et les grandes expositions rétrospectives, M. Malraux, ministre d'état chargé des Affaires culturelles, participera sans doute au début du mois d'octobre à l'inauguration de cette station, nouveau prestige de l'art... et du métro.

CLIMATISE
LAVAL
842-8264
St-Denis et Mt-Royal
(Métro - Station Mt-Royal)

7e MOIS
LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNES
TOUS
2e FILM: JEU DE LA MORT
DERNIER PROGRAMME 7.45 P.M.
PRIX SPECIAL POUR LES ENFANTS
75¢
Pour un temps limité SEULEMENT

CE SOIR et demain soir
2 films de Jean-Pierre
LEFEBVRE
"LE RÉVOLUTIONNAIRE"
à 7.00 et 9.45
et "Patricia et Jean-Baptiste"
à 8.20 (dernier spectacle)
en plus: "L'Affaire St-Léonard"

CE SOIR
Blue Bonnets
A 7H.45
SOIRÉE DES DAMES...

theatre du rideau vert
Du mardi au samedi à 20 h 30 — Dimanche à 19 h 30

Comédie de
MICHEL TREMBLAY
Mise en scène:
ANDRÉ BRASSARD
avec
DENISE FILIATRAULT
DENISE PROULX
HELENE LOISELLE
GERMAINE GIROUX
MARTHE CHOQUETTE
LUCE GUILBEAULT

les belles soeurs

ABONNEMENT DE SAISON
UN BILLET VOUS EST OFFERT POUR 7 SPECTACLES
\$15.00 au lieu de \$17.50

4664 ST-DENIS Réservations: 844-1793
Métro Laurier: sortie rue Gifford

DERNIERS SPECTACLES
Vienna Eisrevue
La Revue Viennoise sur Glace
CE SOIR 8h.30
et jusqu'au 22 septembre
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
ARÉNA MAURICE RICHARD
Demi-tarif pour enfants: vend. soir et samedi, matinée
Billets en vente à l'Aréna Maurice Richard et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.
RESERVATIONS: ARENA: 256-5031; CCA: 932-2171-2234

CE SOIR
"je m'appelle françois sigouin"
adaptation pour la scène de
"LES ÉCOEURANTS"
de Jacques Hébert
avec
ANDRÉ BRASSARD
comédien et metteur en scène
"Un tour de force... Une des comédies les plus réussies depuis plusieurs saisons... (Zelda Heller, The Gazette).
Le plus récent triomphe de Brassard... C'est à ne pas manquer!" (Martin Malina, Montreal Star).
AU GESU
1200, rue Beury
Du 11 au 22 septembre (inclus)
Tous les soirs à 9 heures (le samedi: à 8h. et à 10h.)
Prix (taxe incl.): \$2.25 et \$1.50. Étudiants \$1.00.
Réservations: 866-1200

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
AVEC SERGE GARANT, BRUCE MATHER, GUY LACHAPÈLE, MARGO MCKINNON
VINCENT WARREN
Artiste invité.
CHORÉGRAPHIES:
JEANNE RENAUD ET PETER BONEHAM
DÉCORS ET COSTUMES:
MARIETTE ROUSSEAU-VERMETTE,
JEANNE RENAUD, IRÈNE CHASSON,
FERNAND LEDUC
LES 19, 20, 21 SEPTEMBRE À 8.30 HRES
MATINÉE, SAMEDI LE 21 SEPTEMBRE À 2.30 HRES
BILLETS \$2.00, \$3.00, \$4.00
En vente maintenant au "Service de billets Centre", au guichet d'entrée Théâtre et au
DEMAIN SOIR
PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL
MONTREAL 16 (QUÉBEC). TÉL.: 842-2112

MERCREDI • MERCREDI • MERCREDI •
DÉTENDEZ-VOUS
REGARDEZ BIEN
REGARDEZ
RADIO-CANADA
AU CANAL 2
Nos émissions raviront chaque minute de vos loisirs. Pourquoi pas?
19 h. 30
LE COMMANDO DU DÉSERT
série d'aventures des plus palpitantes

20 h. 00
CINÉMA DU MERCREDI
comédies, drames; de quoi plaire à tous

22 h. 00
AU COEUR DU TEMPS
L'histoire de deux jeunes gens perdus dans le temps
23 h. 00
LE TÉLÉJOURNAL

Northern and Central Gas Corp. a inauguré hier une usine pour la liquéfaction du gaz naturel

potins financiers

Les pétroles, qui avaient touché la veille sur la Bourse de Toronto, le plus haut niveau depuis le 15 février 1966, paraissent hier encore soutenus et un autre sommet fut atteint. Sur la Bourse de Montréal, la tendance était encore bonne hier. La Bourse de N-Y a paru toujours vigoureuse hier. Ce marché sera ferme, comme de coutume, aujourd'hui, afin de permettre aux courtiers américains de mettre leurs livres à jour. Les hausses paraissent plus nombreuses hier après-midi sur la Bourse de Paris, par suite du clame presque complet survenu lors de la rentrée des étudiants à l'Université de Paris. Certains appréhendaient des troubles. La Bourse de Londres a bien répondu hier à la publication de chiffres favorables sur le commerce anglais.

L'escalade des escarmouches meurtrières entre les Arabes et les Israéliens doit être surveillée de près, car elle peut entraîner un conflit généralisé et, alors, les bourses s'en ressentiraient défavorablement.

La vogue récente des titres de C. P. Investments est attribuée aux rumeurs que cette filiale du C. P. R. achèterait certains placements de Home Oil Co.

Bell Gouinlock & Co vient de rendre publique sa revue du mois d'août 1968. Comme elle compte 5-12 pages non interligées, elle constitue une mine de renseignements financiers, économiques et monétaires de nature à intéresser notre monde des investisseurs.

Radio Engineering se fusionnerait avec Nyrone Inc sur une base d'échange de 1 action pour 1 action et les titres de Radio baisseraient à cette nouvelle.

La Bell Telephone du Canada vient de placer précédemment une émission de \$75,000,000 d'obligations, série AM, échéant le 17 septembre 1988 et rapportant 6.90 p.c. Salomon Brothers & Hutzler et McLeod, Young Weir Inc. ont négocié ce financement privé.

Taché Lake Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a laissé tomber 15 claims dans le canton Galinée, P.Q., expirant le 6 octobre 1968 et le 7 novembre de la même année. Elle a aussi laissé tomber 16 claims dans le canton McKenzie, P.Q., à leurs dates d'expiration, soit les 25 août et les 13, 14, 17 et 21 septembre 1968.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La Banque d'Épargne hausse le taux de son dividende trimestriel et déclare un dividende supplémentaire

Les membres du Conseil d'Administration de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal viennent de voter un dividende régulier de 13 cts l'action ordinaire, pour le trimestre courant soit une augmentation de un cent par action sur le dernier dividende payé. Ce dividende est payable le ou après vendredi le 1er novembre 1968, aux actionnaires immatriculés lundi le 30 septembre 1968, à 3 p.m. Les mêmes membres du Conseil d'Administration ont, aussi, voté hier un dividende supplémentaire de 4 cts par action ordinaire du capital versé de la Banque ci-dessus mentionnée, payable le ou après vendredi, 1er novembre aux détenteurs d'actions, enregistrés lundi le 30 septembre 1968 à 3 p.m. Ce dernier dividende a été déclaré pour l'exercice financier qui se terminera le 31 octobre 1968. Cette institution bancaire, qui compte 76 succursales dans la région métropolitaine, n'a cessé d'innover au cours de son existence plus que centenaire et elle offre, maintenant, à ses 400,000 clients environ, un prêt personnel économique. Hier d'annonçant que ses titres aient touché 12-1/4 hier, contre un bas de 8-5/8 cette année. L'an dernier son sommet sur la Bourse de Montréal fut de 15-1/2.

L'International Paper Sales Co. haussera ses prix de \$5 la tonne le 1er janvier 1969

La montée des coûts de la matière première et de la fabrication, encore accentuée par les récentes hausses de salaires et des avantages marginaux, a été la cause principale de l'augmentation de \$5 la tonne du prix du papier journal annoncé hier par International Paper Sales Company Inc., société de vente qui écoule les productions des usines de la Compagnie Internationale de Papier du Canada et d'International Paper Company en Amérique du Nord. Les nouveaux prix entrent en vigueur le 1er janvier, 1969.

M. I.H. Peck, président de la CIP du Canada, dont IPSCo est une filiale, a fait remarquer que l'augmentation des prix du papier journal au cours des dernières années "est considérablement en deca des coûts additionnels que nos usines ont dû absorber. Pendant cette période, des immobilisations considérables ont été faites pour aider à contrebalancer l'accroissement des prix de revient, aussi bien dans les usines qu'en forêt."

"Ce rajustement des prix de 3 1/2 p. 100 et les autres qui ont été introduits depuis mars 1957 ne représentent que 10 p. 100 sur une période de onze ans, soit moins d'un pourcent par année", a souligné M. Peck.

M. Alan Chippendale, fêté hier par notre monde financier au St-James Club, à l'occasion de sa retraite

Maints dirigeants des Bourses de Montréal et Canadienne, de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, de l'Association canadienne des Fonds Mutuels et de nombreux membres de ces importantes associations ainsi que maints hommes d'affaires, banquiers et financiers de cette ville se sont réunis hier soir, de 5 à 7 p.m., au St-James Club, de Montréal, à fin de rendre un hommage bien mérité à M. Alan Chippendale, président et membre du conseil d'administration de Calvin Bullock Ltd de Montréal, membre de l'Exécutif de Calvin Bullock Ltd. En 1932, il fut transféré à Montréal à titre de gérant de cette dernière firme ici, puis, il dirigea les activités de la CIP, qui venait alors d'être fondée dans la Métropole du Canada. Grâce à ses qualités, à son entregent, à sa grande courtoisie, à son affabilité et à ses connaissances approfondies des affaires et des choses de la finance, il ne tarda pas à se faire de nombreux amis et ses conseils étaient fort recherchés. M. Alan Chippendale est une personnalité qui a fait sa marque dans notre monde de la finance. Il était facile d'approcher aussi bien pour les puissants que pour les petites gens, grâce à sa jovialité et il est heureux que, tout en prenant une retraite bien méritée à 67 ans, il demeure encore un précieux conseiller pour la Canadian Investment Fund, avec laquelle il demeure en contact. Notre dernier mot à l'adresse de M. Alan Chippendale sera "ad multos annos".

Marcel CLEMENT

LES INDUSTRIES MOLSON LIMITEE



A.G. McCAUGHEY

M. McCAMMON

E.H. Orser

La nomination de MM. A.G. McCaughy, C.A., M. McCammon, O.C., et E.H. Orser, C.A., aux postes de vice-présidents seniors, a été annoncée par M. D.G. Willmot, président des Industries Molson Limitée.

M. McCaughy devient vice-président senior, section finances, de Les Industries Molson Limitée. Il possède un diplôme en commerce de l'Université McGill. Il a été vice-président aux finances et trésorier de Les Brasseries Molson Limitée auxquelles il s'est joint en 1967, après avoir occupé un poste administratif dans une compagnie canadienne d'électronique.

M. McCammon devient vice-président senior aux services internes de Les Industries Molson Limitée. Il possède un diplôme en droit de l'Université McGill. Il s'est joint aux Brasseries Molson Limitée en 1958 à titre de secrétaire et conseiller général et fut nommé vice-président au développement interne en 1967. M. McCammon est l'un des directeurs de Les Industries Molson Limitée.

M. Orser devient vice-président senior au développement interne de Les Industries Molson Limitée. Il possède un diplôme en commerce de l'Université de Toronto. Il s'est joint à Anthes Imperial Limited en 1961 et en devint vice-président et trésorier en 1963. M. Orser est l'un des directeurs de Les Industries Molson Limitée.

Bourse de Montréal

La liste locale continuait d'être soutenue

Les indices ont atteint des niveaux sans précédent hier, et ce, pour la deuxième session consécutive cette semaine, à la Bourse de Montréal.

Les transactions ont été nombreuses et les gains ont eu raison des pertes dans le rapport de 78 à 82. L'indice composé a fait un léger bond de 75, passant à 171-40, les industriels de 65 à 178-75, les services publics de 84 à 147-66 et les banques de 117 à 165-43. Les papeteries, qui ont passé à 90-32, soit un relèvement de 1.09, n'ont pas tout-à-fait atteint le chiffre le plus élevé en 1968 qui était de 91-25.

Weldwood a grimpé de 1-1/4 à 18-1/4, Canadian Hydrocarbons de 1-1/4 à 22-1/2, St. Lawrence Cement d'un point à 23-1/8 et Great Lakes Paper d'un point à 18-1/4. Wajax a reculé de 2-1/4 à 29-1/4, Levy d'un point à 29 et B.C. Telephone d'un point à 61.

Radio Engineering a régressé de 1-1/2, passant à 41-1/2 sur un volume de 19,300 actions.

Des gains fractionnaires ont été réalisés par Seagrams, soit 5-8 à 58-48 1/2, B.C. Forest, 1-2 1/2 à 21-1/2, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3-8 à 18-5/8, et le Canadien Pacifique, 1-4 à 65-3/4.

Rothmans a perdu 3-4, passant à 24-1/4, et Massey-Ferguson 3-8 à 16-7-8.

Parmi les secteurs miniers et pétroliers, Dome Petroleum a reculé de 1-3/4 à 77-1/2, Noranda d'un point à 53-1/2 et Home Oil B d'un point à 28. Imperial a fait un léger gain d'un point à 80-1/2, Husky de 3-4 à 25 et Cominco de 1-3/4 à 28-7/8.

Val Mar a avancé de 1-8 à 13, parmi les industriels de la Bourse Canadienne. Chemalloy a grimpé de 15 cents à \$5-40, alors que 10,242 actions ont changé de main.

Le volume pour les deux marchés s'inscrivait à 1,439,600 actions, au regard de 1,551,300 lundi.

Bourse de N-Y

Wall Street, témoin hier d'avances continues

NEW YORK (AFP) — La hausse s'est poursuivie à Wall Street sous l'influence d'informations soulignant le maintien des poussées inflationnistes, la hausse des prix annoncée par Chrysler et celles signalées dans l'industrie du papier. La stabilité des Blue Chips a empêché que l'indice des industriels ne reflète fidèlement la fermeté de la cote. La clôture on dénombrait 731 hausses et 589 baisses. Les milieux professionnels s'attendent à une nette augmentation des positions à découvert. Les statistiques à ce sujet seront publiées demain (mercredi). On note cependant que le marché se heurte, une fois de plus, à une résistance alors que l'indice des industriels se retrouve dans la zone 920-930. La fermeté s'est particulièrement manifestée parmi les chimiques, les

alimentaires, les magasins, les cinématographiques, les mines d'or, les chemins de fer et les papeteries. Les automobiles ont été pratiquement inchangées. Le mécontentement manifesté par le président Johnson à la suite des hausses annoncées par Chrysler leur a fait perdre les avances inspirées par cette initiative. Les compagnies aériennes ont été le plus souvent en baisse. Parmi les importants paquets d'actions traités au cours de la séance ont figuré 154,000 Witco Chemical, 149,000 Boeing et 126,000 SCM Corp. Cette dernière a ainsi été libérée du poids d'importants ordres de ventes et s'est nettement raffermie. Ina Corp (anciennement Insurance Company of America) a été une fois de plus très en vue en fonction des projets d'acquisitions qui lui sont attribués.

La Royal Trust, mandatée par certains détenteurs d'obligations de la Corporation Foncière, a introduit la semaine dernière une pétition pour une ordonnance de mise sous séquestre.

La Royal Trust a pris possession la semaine dernière d'une partie de l'actif de la société, déclarant que cette mesure a été dictée par une carence survenue en vertu de l'acte fiduciaire.

La Corporation Foncière est une importante société contrôlée par M. Marc Bienvenu, de Montréal. Ce dernier avait acquis, l'an dernier, des intérêts dans la Bank of Western Canada et la York Lambton Corp. Ltd et plusieurs des filiales de cette dernière.

La Royal Trust a convoqué, pour le 18 octobre, une assemblée des détenteurs d'obligations des séries B et C à 6-1/2 p.c. et de la série D à 7 p.c.

L'assemblée prendra connaissance de la situation financière de la société et de ses managements. Les obligataires prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Les obligations prendront également connaissance des mesures prises par la Royal Trust, leur mandataire, en vue de sauvegarder leurs droits et intérêts.

Coût de \$3,700,000.00

SUDBURY, Ont. (PC) — La Northern and Central Gas Corp. a officiellement inauguré hier, à 40 milles à l'est de Sudbury, une usine pour la liquéfaction du gaz naturel. Celle-ci a coûté \$3,700,000.

Elle aura une capacité de 2,500,000 pieds cubes de gaz naturel liquéfié et desservira sa clientèle de la région de Sudbury. Le liquide emmagasiné équivaut à 625 millions de pieds cubes de gaz.

L'usine comporte un réservoir à double paroi, avec une isolation de cinq pieds entre les parois, pour maintenir le gaz liquide à 259 degrés au-dessous de zéro.

Elle a été conçue par la Canadian Liquid Air Ltd.

L'an prochain, la Québec Natural Gas Corp., filiale de la Northern and Central compte ouvrir à Montréal une usine de liquéfaction au coût de \$5 millions et d'une capacité d'emmagasinage équivalant à un milliard de pieds cubes de gaz.

Succès de cette émission de \$500,000,000

La demande fut telle qu'elles cotent déjà à prime

OTTAWA, L'honorable E. J. Benson, ministre des Finances, a annoncé cette semaine les modalités d'une offre contre espèces totalisant \$500 millions, des obligations suivantes du Gouvernement du Canada non remboursables par anticipation, devant être datées du 1er octobre 1968 et livrées le même jour:

a) Obligations 6 1/2 à 1 an 4 1/2 mois échéant le 15 février 1970 au prix de 99.85% pour rapporter environ 6.11% jusqu'à l'échéance;

b) Obligation 6 1/4 à 3 ans échéant le 1er octobre 1971 au prix de 100.00% pour rapporter 6.25% jusqu'à l'échéance;

c) Obligations 6 1/2 à 6 ans 6 mois échéant le 1er avril 1975 au prix de 99.50% pour rapporter environ 6.60% jusqu'à l'échéance;

d) Obligations 6 1/4 à 27 ans échéant le 1er octobre 1995 au prix de 98.75% pour rapporter environ 6.60% jusqu'à l'échéance.

Le montant des obligations 6 1/2, datées du 1er octobre 1968 et échéant le 1er octobre 1995, ne dépassera pas \$100 millions.

Du montant global de cette émission, la Banque du Canada est venue d'acquiescer un minimum de \$200 millions, à affecter à n'importe quelle échéance.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix de presque toutes les catégories de bestiaux étaient stables mardi comparativement à ceux de la semaine dernière sur les marchés montréalais. La demande était bonne et les échanges modérément actifs.

Arrivages: 948 bêtes à cornes, 817 veaux, 18 porcs, 76 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix valaient de 29 à 30.75, les bons de 27.25 à 28.25, les moyens de 24 à 26.75, les communs de 21 à 23.50.

Les génisses de choix se vendaient de 24 à 25, les bonnes de 23 à 23.75, les moyennes de 20.50 à 21.25, les communes de 18.50 à 19.25.

Les bonnes vaches ont rapporté de 19.25 à 21.50, les moyennes de 17.50 à 19, les communes de 15.75 à 17.75, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de 12.25 à 16.50.

Les bœufs taureaux se vendaient de 22.50 à 23.50, les communs et les moyens de 18 à 21.75.

Les bons veaux valaient de 36 à 42.50, les moyens de 32 à 36.50, les communes de 19.75 à 31.

Les porcs de catégorie A ont rapporté 32.25. Il n'y a pas eu de ventes de truies.

Les agneaux pour l'abattage rituel ont rapporté 35.50 les cent livres, les bons de 33.50 à 34 les cent livres, les communes 21 les cent livres.

FONDS MUTUEL ADANAC
AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRESENTES, DONNE que la compagnie a autorisé la distribution d'un dixième dividende trimestriel de 2c par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 31 août 1968, payable le 15 septembre 1968, aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à la date de fermeture des affaires le 31 août 1968.

Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons No. 17, le 15 septembre 1968, ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

Montréal, ce 31 août 1968

FONDS ADANAC INC.
Le Secrétaire-Trésorier,
M. Peter R.D. MacKell

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Le volume s'inscrivait à 4,278,000 actions, au regard de 4,071,000 lundi. Les pertes ont surclassé les gains dans le rapport de 283 à 267.

Titres au Comptoir

Adm. & Trust	On. Dem.
B.C. Moly Wds	4 1/2
Cara	19 1/2
Central Dynamics	8 1/2
Charter Credit	2 1/2
Crown Life	33 3/4
Credico	4 1/2
Canapet	44 1/2
Eastern Can. Savings	4 1/2
Elect. Associates	12 1/2
General Impact	8 1/2
Gomache	2 1/2
Industrial Life	23 3/4
Int. Systems	10 1/2
Jolly Jumper	6 1/2
Lo wets	4 1/2
Long yds	6 1/2
Les Prévoyants	4 1/2
London Life	62 1/2
March Union	11 1/2
Marquet Ins	4 1/2
Mo wets	2 1/2
Peop. Stores	13 1/2
Que. Savings Bank	5 1/2
Rand Data	4 1/2
Stability	4 1/2
Spar Aero	3 1/2
Standard	18 1/2
Unicac	2 1/2
Zodiac	2 1/2

Indices à Toronto

Hier	Ind.	Gold	B.M.	W.I.
La veille	174.79	212.84	108.43	228.76
22 sept.	171.95	208.85	108.26	230.01
21 sept.	172.80	207.52	108.29	217.61
Mars 68	168.22	199.31	107.29	211.44
Ann. 68	169.74	161.89	104.76	205.63
1968 Haut	171.95	208.76	107.26	230.01
1968 Bas	144.40	179.25	95.09	162.71
1967 Haut	172.41	205.30	111.40	225.02
1967 Bas	147.63	142.50	85.86	139.15

Indices Dow Jones

Ind.	Haut Bas	Form. Ch.
30 Ind.	922.55	929.88
30 Ind.	256.41	259.39
15 Ind.	131.20	132.00
65 Stocks	329.39	331.99

La livre sterling a progressé de 13-64 et cotait à \$2.38 55-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé et cotait à \$1.07 5-16 en valeurs canadiennes.

La livre sterling a progressé de 1-4 et cotait à \$2.56 1-16.

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
DIVIDENDE No 229

Avis est donné, par les présentes, que le dividende No 229 de vingt-cinq cents (25c) par action pour le trimestre finissant le 30 septembre 1968 a été déclaré payable sur les actions de la Compagnie, le vendredi 11 novembre 1968 aux actionnaires inscrits avant la fermeture des affaires mercredi 2 octobre 1968.

Par ordre du Conseil,
J. W. YOUNGER
Hamilton, Canada,
Le 16 septembre 1968.

Le secrétaire,
J. W. YOUNGER
Hamilton, Canada,
Le 16 septembre 1968.

Le secrétaire,
J. W. YOUNGER
Hamilton, Canada,
Le 16 septembre 1968.

Le secrétaire,
J. W. YOUNGER
Hamilton

l'information

sportive

Premier championnat de ligue en 23 ans pour les Tigers de Détroit

On tentera d'abrégier les séries marathon

On étudiera une proposition de séries éliminatoires différentes lorsque les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey se réuniront à Toronto mardi et mercredi prochains.

Un comité proposera également une période plus courte pour les séries, y compris des matches deux jours de suite dans les quarts-de-finale et les demi-finales, sans impli-

quer la finale en vue de la coupe Stanley.

Traditionnellement, les clubs terminant en 1ère place affrontent ceux du 3e rang et les équipes de 2e place, celles du 4e rang.

Le comité, composé de Sam Pollock, des Canadiens de Montréal, Walter Bush, du Minnesota, William Wirtz, du Chicago, Frank Selke, fils, du Oakland, du directeur des re-

lations extérieures de la LNH Don Buck, et Brian O'Neil, directeur de l'administration du circuit, s'est réuni à Toronto la semaine dernière afin de préparer les propositions.

On suggérera que les clubs de 1ère place affrontent ceux du 4e rang afin d'empêcher ces derniers de prendre les choses aisément dans le but de rencontrer les clubs du 2e rang, considérés plus faibles que les champions de divisions.

La nouvelle formule éliminatoire en quart-de-finale prévoit que les équipes disputent les deux premiers matches de la série deux soirs consécutifs sur la même patinoire et poursuivent la série deux autres soirs consécutifs sur l'autre patinoire.

Les directeurs de la LNH croient pouvoir ainsi réduire la période éliminatoire d'une semaine. Si la formule de l'an dernier était encore suivie, les séries éliminatoires pourraient bien s'étendre jusqu'au 21 mai, tandis que, selon la nouvelle formule, on connaîtrait le gagnant de la coupe Stanley au plus tard le 13 mai.

DETROIT — Les Tigers de Détroit, assurés de leur premier championnat de ligue en 23 ans par suite de la défaite des Orioles de Baltimore aux mains des Red Sox de Boston (2-0), ont rendu la décision officielle en l'emportant à leur tour au compte de 2-1 sur les Yankees de New York, préférant ainsi gagner le championnat de haute lutte plutôt qu'en raison d'une déficience de leurs rivaux.

Les Tigers ont enlevé les honneurs de leur joute d'hier soir contre les Yankees de New York en raison d'un simple dans la dernière moitié de la neuvième manche, alors que les buts étaient tous occupés.

Les 45.512 spectateurs qui assistaient à la partie des Tigers s'en sont donnés à cœur joie jusqu'à ce que les Yankees égalent le compte à 1-1, après avoir vu deux de leurs hommes retirés. Comme ils l'ont fait si souvent depuis le début de la saison, les Tigers ont attendu à la fin de la neuvième manche pour vaincre leurs rivaux.

Les deux premiers frappeurs des Tigers baissèrent pavillon contre le lanceur de relève Steve Hamilton des Yankees, mais Al Kaline, frappant à la place de Norm Cash, a bénéficié d'un but sur balles tandis qu'après lui Bill Freehan réussissait un simple. Jim Price prit la relève de Tom Matchick et Lindy McDaniel

remplaça Hamilton au monticule.

Détroit répliqua en envoyant leur as frappeur de relève dans la mêlée en la personne de Cates Brown. Ce dernier reçut un but sur balles, remplaçant le dernier coussin libre.

Don Wert alors, connaissant la pire saison de sa carrière avec une pauvre moyenne de moins de .200 au bâton réussit un simple au champ droit pour faire compter Kaline.

Des milliers de spectateurs sautèrent sur le terrain et la police dut intervenir pour contenir cette foule devenue hystérique. Il s'agissait de la huitième victoire consécutive des Tigers.

C'était également la 11ème victoire d'affilée au cours de laquelle le lanceur débutant se rendait jusqu'au bout des neuf manches.

Joe Sparna, un substitut de dernière heure, a en effet limité les Yankees à cinq coups sûrs et a de plus fait compter le premier point des vainqueurs avec un simple à la cinquième manche.

Au cours de la pratique précédant la joute, Earl Wilson qui devait commencer cette joute se plaignait d'un mal de bras subit et Sparna fut envoyé dans la mêlée. Sparna a perdu son blanchissage alors que Charlie Smith a ouvert la neuvième manche d'un simple et qu'avec deux hommes

de retirés, Jake Gibbs a fait compter le coureur de relève en raison de son simple.

Les Tigers de Détroit affronteront donc les Cardinals de St-Louis en série mondiale de baseball.

Worsley blessé!

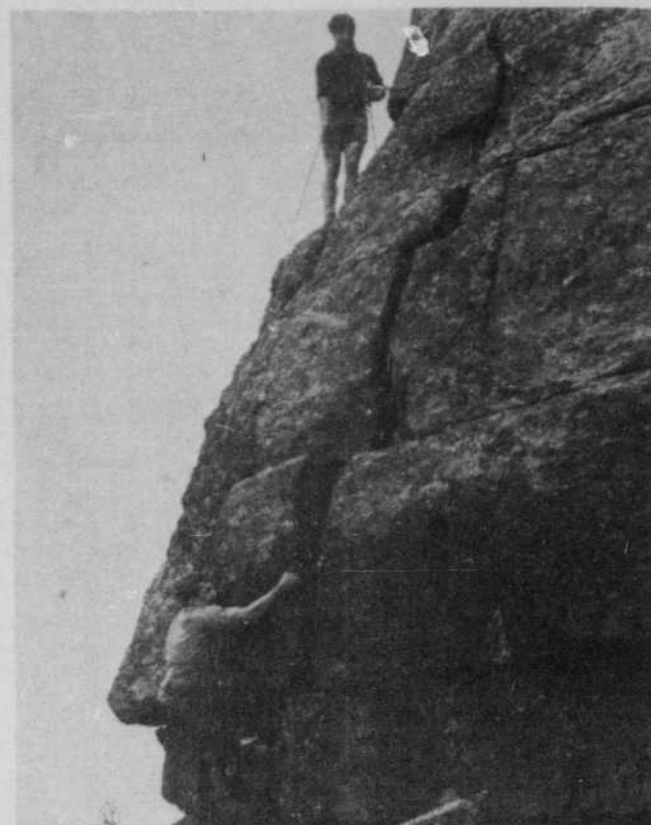
Le nouveau pilote Claude Ruel a accéléré le tempo hier alors que les Canadiens entreprenaient leur deuxième journée d'entraînement sérieux à Verdun.

Le jeune gardien Tony Esposito, frère de Phil du Boston, a volé la vedette au cours des deux premières journées en s'accrochant que trois buts en quatre séances et enregistrant deux blanchissages.

Le vétéran Lorne Worsley a été excusé hier après-midi, après avoir été atteint à l'estomac par un lancer d'Yvan Cournoyer la veille.

Philippe Myre, qui a conduit Niagara Falls à la conquête de la coupe Memorial l'an dernier, a remplacé Worsley dans l'après-midi.

Brian Harper, frère de Terry et ex-ailier droit de l'équipe nationale du Canada, a participé à l'entraînement hier après-midi.



ECOLE D'ESCALADE 1968

Une fois de plus, le Club de Montagne Canadien tiendra sa fin de semaine d'escalade d'automne aux premiers jours de cette saison. C'est un service gratuit au public, de la part du C.M.C. qui marquera en 1969 sa vingtième année d'existence. Deux jours durant, des gens de tous âges et venus de partout, intéressés au sport merveilleux de l'ascension des parois rocheuses, peuvent en faire l'apprentissage en toute sécurité, sous la conduite des premiers de cordée du Club. On y revêt aussi anciens et amis. Le samedi soir, on se retrouve pour la séance de projection. Cette année, le président Claude Lavallée fera rapport de son tour d'observation des bases de plein air U.C.P.A. en France; on pourra voir un film-couleur autrichien sur la montagne, le récent documentaire de Marcel Ichac (1967): "Le conquérant de l'inutile" sur la vie de Lionel Terray, l'un des plus grands alpinistes de l'histoire; et enfin, des extraits d'une production de l'ONF, documentaire sur l'escalade au Québec, tourné avec des membres du C.M.C. La date: 21 au 22 septembre; le lieu: Val-David. Rendez-vous devant l'église le matin à 9h.15. Films: samedi 20 heures, auberge Le Rouet.

O'Quinn voit l'avenir en rose

OTTAWA — Le directeur général Red O'Quinn est d'avis qu'une victoire des Rough Riders d'Ottawa aux dépens des Stampede de Calgary samedi fera oublier bien des choses.

Les Riders dominent toujours le classement dans la Conférence de football de l'Est avec une priorité d'un point sur Toronto, mais ils ont affiché deux piètres performances dans l'Ouest la semaine dernière quand ils ont cédé devant Edmonton et annulé avec Vancouver.

Le pilote Frank Clair a déclaré que des têtes vont tomber si les Riders ne s'améliorent pas. Les amateurs sont inquiets et les rédacteurs sportifs sont en quête de bons mots à l'adresse du club.

O'Quinn admet que le club est dans une léthargie qu'elle devra secouer, "sinon nous serons réellement en difficultés". Les Riders sont handicapés par les blessures, car Ross Jackson ne semble plus le même depuis qu'il a été blessé au bras droit contre Winnipeg et Ron Stewart est blessé aux côtes, mais O'Quinn a noté que ce n'était pas toujours les mêmes joueurs qui faillissent à la tâche.

La direction est loin d'être enchantée de la tenue du champ arrière défensif et elle a congédié Jim Reynolds pour faire

place à Jerry Campbell, obtenu du Calgary.

De plus, elle a fait l'acquisition du botteur Gino Berratta du Montréal sous prétexte de combler un vide dans le personnel canadien, mais il ne serait pas surprenant de le voir remplacer Van Burkleo, dont le travail défensif laisse à désirer.

Calendrier favorable

O'Quinn a également noté que le calendrier favorisait un peu les Riders pour la balance de la saison avec quatre joutes locales sur un total de sept, toutes assez bien espacées pour permettre au club de se reposer. Il en conclut donc que l'équipe devrait encore occuper le premier rang à la fin de la saison régulière.

Depuis le camp d'entraînement, les rumeurs veulent que Clair doive triompher ou bien perdre son emploi, ce que le pilote nie avec véhémence. D'ailleurs, le directeur Barry O'Brien ne croit pas à cette sorte d'ultimatum à l'endroit d'un instructeur.

Enfin, O'Brien et O'Quinn ont laissé entendre qu'il serait toujours temps d'étudier le problème à la fin de la saison, ajoutant que "ce ne sera peut-être pas le pilote qui recevra son congé, mais des joueurs."

Piché pourrait lancer pour les Expos en 69

Les Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball, ont embauché hier leur sixième dépêchier en la personne de Red Murff.

On sait qu'ils comptent déjà Bobby Bragan, Ed Lopat, Larry Lob, Buzz Boyle et John Moore dans leurs rangs en préparation du repêchage qui aura lieu ici le 14 octobre.

Murff était le chef-dépêchier des Mets de New York dans le Sud-Ouest des USA et, selon le directeur général des Expos Jim Fanning, il est une précieuse acquisition, car il a déjà travaillé dans une expansion avec les Mets et Houston.

Par ailleurs, le vétéran Ron Piché joindra bientôt les rangs des Expos non en qualité de lanceur, mais comme représentant des ventes de billets.

Originaire de Montréal, Piché, qui a terminé la saison 1968 la semaine dernière à Tacoma, de la ligue du Pacifique, avec une fiche de 7-4 et une moyenne de 3.12 points alloués, est toujours la propriété des Cubs de Chicago.

Toutefois, Fanning ne rejette pas l'idée d'aligner Piché comme lanceur. Celui-ci est certain que les Cubs ne le protégeront pas lors du repêchage et espère que les Expos pourront conclure un marché pour l'obtenir.

Piché a besoin d'une autre année sous la grande tente afin d'être éligible aux fonds de pension de cinq ans.

Al Sparks vainqueur

TORONTO — Al Sparks, de Winnipeg, qui avait perdu sa couronne canadienne des mi-lourds aux mains de René Durelle, de Baie Ste-Anne, N.B., plus tôt cette année, l'a reconquise hier soir en remportant une décision unanime de 12 rounds au Maple Leaf Gardens.

On n'a enregistré aucune visite au tapis même si Durelle a glissé à deux reprises et Sparks est tombé une fois.

Sparks, de 13 ans l'ainé de Durelle, affichait un avantage de près de 8 livres.

Baseball

CLASSEMENT

Ligue Nationale				
	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	93	58	616	—
San Francisco	81	70	536	12
Cincinnati	78	71	523	14
Chicago	78	74	513	15 1/2
Atlanta	76	74	507	16 1/2
Pittsburgh	74	76	493	18 1/2
Philadelphia	71	80	477	22
Los Angeles	68	82	453	24 1/2
Houston	67	84	444	26
New York	67	84	444	26

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	97	54	642	—
Baltimore	87	65	572	10 1/2
New York	80	71	530	17
Cleveland	81	72	529	17
Boston	79	72	523	18
Oakland	76	75	503	21
Minnesota	72	79	477	25
California	65	87	428	32 1/2
Chicago	62	89	411	35
Washington	58	93	384	39

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	900	000	001	6 2
Houston	010	040	005	2 7 0
Jarvis	010	040	005	2 7 0
Kestler	010	040	005	2 7 0
Quell	010	040	005	2 7 0
Tillman	010	040	005	2 7 0
Gardner	010	040	005	2 7 0
McNally	010	040	005	2 7 0
Sparks	010	040	005	2 7 0
Wirtz	010	040	005	2 7 0

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
New York	900	000	001	5 0
Détroit	000	010	002	5 0
Barnes	000	010	002	5 0
Hamilton	000	010	002	5 0
McNally	000	010	002	5 0
Sparks	000	010	002	5 0
Wirtz	000	010	002	5 0
McNally	000	010	002	5 0
Sparks	000	010	002	5 0
Wirtz	000	010	002	5 0

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

"MELVIN FRUIT INC."

Prenez avis que la compagnie "MELVIN FRUIT INC." de mandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, 16 septembre 1968
BERNARD K. SCHNEIDER
Avocat
"MELVIN FRUIT INC."

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 752491

PASCAL VENDITTOLI, opérateur, des cité et district de Montréal.

-vs-
JEAN BAPTISTE NANTIEL, gentilhomme, domicilié à 7035 rue Molson, app. 8, des cité et district de Montréal, et MME CLAUDE BOUCHER, de régime matrimonial inconnu, domiciliée à 5923 rue St-André, des cité et district de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

LES DEFENDEURS JEAN BAPTISTE NANTIEL et MME CLAUDE BOUCHER sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

Montréal, 12 septembre 1968.

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

BIEGA BEAUREGARD & KOOIMAN
Avocats,
276 ouest, St-Jacques,
Montréal.

PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

Division des Divorces
Montréal

No 668

THEOHARIS LIODAKIS, peintre, domicilié et résidant au 7005 avenue Outremont, app. 8, Outremont, district de Montréal.

Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ELIZABETH LAGOUDAKI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à Montréal à l'intention de l'intimée. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de produire et de signifier votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal le 26 août 1968

Geo. S. Chailles
J.C.S.M.

Mes Geoffron et Prud'homme
Avocats,
500, Place d'Armes,
Mtl. 1, P.Q.

Procureurs du requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Beaver Leatherwear a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour de septembre 1968, sous le numéro 2088920. Ce 12ème jour de septembre, 1968, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 142 699

Mme GILLES LEMIRE, résidente et domiciliée au 8072 rue Cartier, dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-vs-
M. LEAO BEAULIEU, autrefois domicilié au 507 ouest boul. Ste-Thérèse à Ste-Thérèse, district de Terrebonne, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à M. LEAO BEAULIEU à l'intention d'obtenir une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 16 septembre 1968

M. CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

M. ROBERT B. GIROUX,
Avocat,
777 est rue Villieray,
Montréal, Qué.
AVOCAT DE LA
DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 753021

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au numéro 5300 est, rue Sherbrooke, dans les cité et district de Montréal.

Demanderesse.

-vs-
PIERRE MARCHETTI, domicilié et résidant au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans les cité et district de Montréal.

JEANNETTE MARCHETTI, célibataire, résidant et domiciliée au numéro 2650, rue Barclay, appartement 1, dans les cité et district de Montréal.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse JEANNETTE MARCHETTI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 13 septembre 1968

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Me JOSEPH F. BEAUBIEN,
a/s GELINAS BOURQUE
LALONDE & BENOIT,
215 ouest, rue St-Jacques,
Suite 508,
Montréal, P.Q.
PROCUREUR DE LA
DEMANDERESSE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 août 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SUPERIOR SILK MILLS LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour de septembre 1968, sous le numéro 2089507. Ce 12ème jour de septembre, 1968, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 756-255

NATHAN WASSER, électricien, des Cité et District de Montréal, résident et domicilié au 1765 rue Hartenstein.

Demandeur

-vs-
MICHEL DECAMPS de la Cité de Roxboro, District de Montréal, autrefois résidant et domicilié au 65-5e avenue Sud.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MICHEL DECAMPS est requis de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au bureau de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 septembre 1968

LEO D. LAVUT
Procureur du demandeur

LEO D. LAVUT
400 Boul. de Maisonneuve, ouest,
Suite 1051,
Montréal.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 8 octobre 1968

Centrale Rapide II
(Comté de Rouyn-Noranda)

FOURNITURE D'UN
SYSTEME DE
TELECOMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars (\$4,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent exclusivement de la main-d'œuvre et des matériaux canadiens et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1968

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 septembre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PROTEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1968, sous le numéro 2088921. Ce 11ème jour de septembre 1968, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 756-255

NATHAN WASSER, électricien, des Cité et District de Montréal, résident et domicilié au 1765 rue Hartenstein.

Demandeur

-vs-
MICHEL DECAMPS de la Cité de Roxboro, District de Montréal, autrefois résidant et domicilié au 65-5e avenue Sud.

Déf

l'information

Reynolds pourrait revenir à Montréal

Kay Dalton, l'instructeur en chef des Alouettes de Montréal dans la Conférence de l'est du football canadien, a révélé que l'équipe serait privée des services de l'ailier Donnie Davis et du bloqueur Ron Everett pour la partie de dimanche prochain contre les Argonauts de Toronto.

Tous deux ont été blessés lors de la partie de dimanche dernier contre ces mêmes Argonauts.

Don Davis est blessé à l'épaule et au genou tandis qu'Everett souffre d'une blessure à un genou.

Il a ajouté que le demi défensif Rod Woodward était toujours hospitalisé que les mé-

decins n'arrivaient pas à formuler un diagnostic sur sa maladie.

Dalton a dit que l'américain Fritz Greenlee occuperait le poste d'ailier laissé vacant par Davis.

Par ailleurs les Rough Riders d'Ottawa, détenteurs de la première place au classement de la Conférence de l'est, de la Ligue canadienne de football, ont acquis des Alouettes le vétéran botteur Gino Beretta, et le joueur de ligne secondaire Jerry Campbell, des Stampedeers de Calgary. La direction des Rough Riders a également annoncé que le vétéran Jim Reynolds, obtenu des Argonauts de Toronto a été offert au repêchage.

Les "24 heures" s'annoncent bien

PARIS (AFP) — Les 36èmes "24 heures du Mans" automobiles devaient, normalement se disputer les 15 et 16 juin derniers. Or, en raison des événements, la grande course Mancelle a dû être reportée au 28 et 29 septembre prochains.

En dépit de ce retard, très peu de forfaits ont été enregistrés parmi les engagés, titulaires et suppléants. Mieux même, une participation très attendue qui paraissait douteuse pour juin se trouve confirmée pour la fin septembre: celle des deux voitures américaines à turbine "Howmet".

Quant à la firme "Porsche", qui s'annonce redoutable, elle sera bien au départ avec son tueur, dont quatre "3 litres" d'usine.

Voici le programme de cette grande semaine automobile: lundi 23 septembre: de 14h. à 17h.30: pesage des véhicules mardi 24 septembre: de 7h.30 à 12h. et de 14h. à 17h.30: pesage mercredi 25 septembre: de 7h.30 à 12h.: pesage de 17h. à 22h.: première séance d'essais samedi 28 septembre: 17h. à 22h.: deuxième séance d'essais samedi 28 septembre: 15h.: départ des 36èmes "24 heures du Mans".

Le palmarès des vedettes

Ligue Nationale

	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy.
Rose Cin.	136	572	87	195	341
M. Alou Pgh.	135	512	84	169	330
A. Johnson Cin.	136	551	75	173	314
F. Alou Atl.	148	615	68	193	314
Flood St-L.	142	592	71	179	302
Staub Htn.	150	550	50	164	298
Becker Chi.	150	624	98	185	296
Millan Atl.	137	524	46	154	294
L. May Cin.	133	505	74	147	291
McCovey SF	137	481	74	140	291

Circuits

McCovey, San Francisco, 34; Banks Chicago, 32; R. Allen, Philadelphia, 30; B. Williams, Chicago, 30; H. Aaron, Atlanta, 27.

Points produits

B. Williams, Chicago, 97; McCovey, San Francisco, 97; Santo, Chicago, 88; Perez, Cincinnati, 87; Banks, Chicago, 82.

Lanceurs

Blass, Pittsburgh, 16-5, .762; Marichal, San Francisco, 25-8, .758; Gibson, St. Louis, 21-7, .750; Kline, Pittsburgh, 11-4, .733; Regan, Chicago, 10-5, .667; Abernathy, Cincinnati, 10-5, .667.

Ligue Américaine

	P.J.	A.B.	P.	C.S.	Moy.
Yastrzinski Bsn.	146	496	81	149	300
Cater Oak.	136	459	46	133	290
Oliva Min.	128	470	54	136	289
W. Horton Det.	139	496	67	143	288
Buford Bal.	120	389	59	110	283
Uhlender Min.	133	488	52	138	283
Campaneris Oak.	148	599	80	166	277
Davalillo Cal.	137	506	47	140	277
White N.Y.	149	545	86	150	275
F. Howard Was.	148	560	74	154	275

Circuits

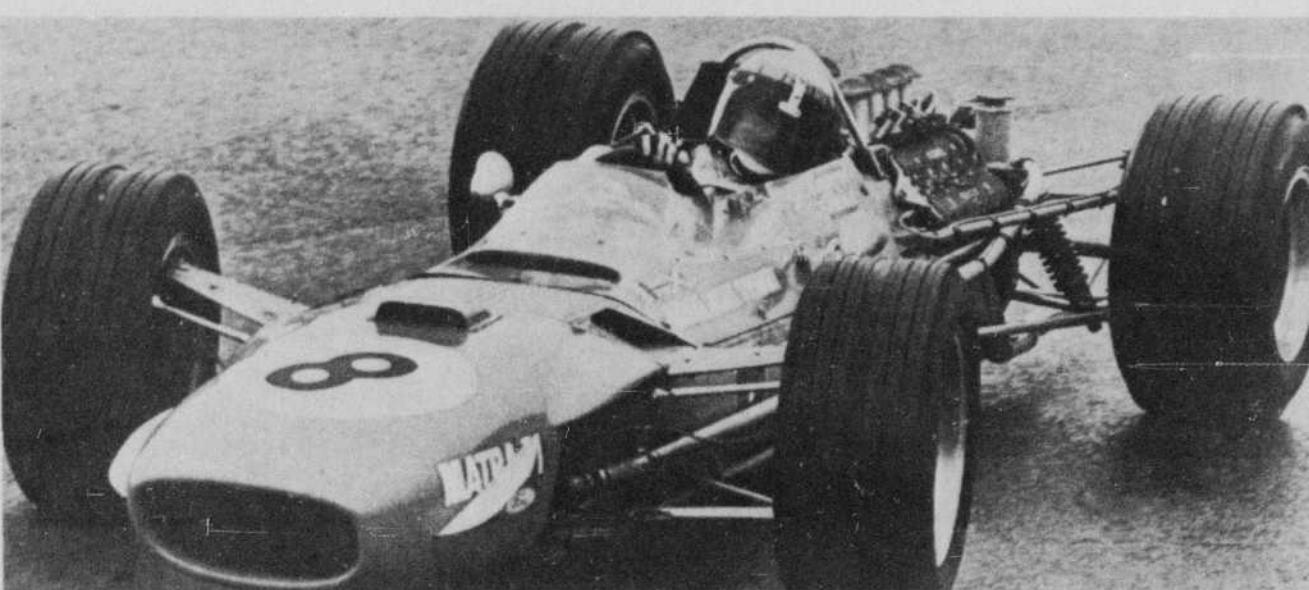
F. Howard, Washington, 42; W. Horton, Detroit, 36; K. Harrelson, Boston, 35; R. Jackson, Oakland, 28; Freehan, Detroit, 24.

Points produits

K. Harrelson, Boston, 106; F. Howard, Washington, 102; Northrup, Detroit, 85; W. Horton, Detroit, 85; Powell, Baltimore, 82.

Lanceurs

McLain, Detroit, 30-5, .857; Culp, Boston, 13-5, .722; Tiant, Cleveland, 20-9, .690; McNally, Baltimore, 20-9, .690; John, Chicago, 10-5, .667; Hannan, Washington, 10-5, .667.



JACKIE STEWART — Depuis qu'il fit ses débuts au volant de monoplace en 1964, son ascension vers la gloire a été des plus vertigineuses... Durant sa première année, il ne baissa pavillon que dans deux épreuves seulement... En 1965, sa remarquable performance lui valut des offres de BRM, Lotus et Cooper pour piloter des voitures de formule Un... Concourant à Indy, où il décrocha le titre de la Recrue de l'Année en 1966... 29 ans.

quable performance lui valut des offres de BRM, Lotus et Cooper pour piloter des voitures de formule Un... Concourant à Indy, où il décrocha le titre de la Recrue de l'Année en 1966... 29 ans.

Jackie Stewart poursuivra sa lutte pour l'obtention du titre mondial au Mt-Tremblant

L'Ecosais Jackie Stewart s'est joint à la cohorte de pilotes de formule Un qui prendront le départ au Grand Prix Player's, dimanche prochain, au Circuit Mont-Tremblant.

Actuellement en troisième position au classement du championnat du monde des conducteurs, Stewart sera au volant d'une des deux Matra-Ford inscrites par l'Ecurie Ken Tyrrell. Le deuxième bolide sera piloté par Johnny Servoz-Gavin, qui a causé une surprise en se classant deuxième au Grand Prix d'Italie. Cela porte à quatre la meute des Matras qui se lanceront à l'assaut du Trophée

Player's, mis à l'enjeu par les fabricants des cigarettes Matras.

Les deux autres Matras, commanditées par l'Ecurie française, seront pilotées par Jean-Pierre Beltoise et Henry Pescarolo.

L'inscription de Stewart, constituée une prise de choix pour la Section du Québec de la Fédération canadienne du sport automobile, organisateurs du Grand Prix Player's.

En effet, Stewart connaît une saison sensationnelle en circuit de formule Un. Stewart, Graham Hill et Jackie Ickx ont engagé une lutte de titans pour le titre mondial et la première

place au classement des conducteurs, en tête duquel l'on retrouve Hill avec un total de 30 points.

Bien que Stewart soit l'un des hommes les plus rapides sur des véhicules à quatre roues, il a récemment exprimé des vœux surprenants sur une loi limitant à 70 milles à l'heure la vitesse permise sur les autoroutes en Angleterre.

Plusieurs coureurs automobiles s'étaient opposés à cette limitation, alors que Stewart avait souligné avec emphase que "les risques ne sont permis que sur la piste de course seulement".

Il s'agira de la première

apparition de Stewart au Circuit, et de sa seconde au Canada, car on sait qu'il participa au Grand Prix Player's qui l'an dernier, avait attiré quelque 55,000 fervents à Mosport, en Ontario.

Le Grand Prix comprendra 90 tours totalisant 230,8 milles sur la piste du Circuit Mont-Tremblant, longue de 2,65 milles. On s'attend à ce que le record actuel de 1:35,7 soit brisé durant les pratiques, avant le départ de la course, le 22 septembre, à 2:30 p.m. Les pratiques auront lieu les vendredi et samedi, 20 et 21 septembre.

LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU DONNERA LE SIGNAL DU DÉPART AU MT-TREMBLANT

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau donnera le départ officiel du Grand Prix Player's, le 22 septembre prochain, au

Circuit Mont-Tremblant à St-Jovite.

A 2 p.m., M. Trudeau baissera en effet le drapeau du Canada pour déclen-

cher ouverte cette épreuve de 90 tours totalisant 230,8 milles et comptant pour le championnat du monde des conducteurs.

Dans le Grand Prix du Canada on s'attend à voir quelque 22 coureurs automobiles s'aligner au volant de leurs bolides de formule Un sur la grille de départ. Ils s'élanceront en-

suite deux par deux, à l'assaut répété de la piste, après avoir reçu un départ arrêté.

Pour la première fois au Canada, un Premier Ministre donnera le départ à une épreuve automobile. Il s'agira aussi du premier Grand Prix de formule Un comptant pour le championnat du monde à avoir lieu dans la Province de Québec.

Les records établis par Milles Coughlan et Hutton ont été homologués hier

TOKYO (AFP) La fédération internationale de natation, F.I.N.A., dont le siège est à Osaka a homologué hier 26 records du monde, 12 masculins et 14 féminins, établis entre le 1er janvier et le 15 septembre de cette année, dont deux par des Canadiens.

Le porte-parole de la FINA

a précisé que tout record établi au cours des jeux olympiques de Mexico serait automatiquement homologué.

400 m. nage libre: 4'06"5 par Ralph Hutton (Canada) le 2 août à Lincoln.

650 verges libre: 18'47"8 par Angela Coughlan (Canada) le 27 juillet à Hamilton.

sportive



À notre époque tourmentée, le sport constitue un solide point de repère pour la jeunesse

— R.P. de la Sablonnière, s.j.

Le Centre Immaculée-Conception, dans la métropole, a lancé officiellement hier midi sa campagne annuelle de recrutement, sous la présidence de M. Sarto Marchand.

La conférence de presse convoquée par le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., âme dirigeante de ce centre sportif populaire du grand Montréal, fut l'occasion pour ce dernier de traiter des responsabilités des adultes à l'égard des jeunes d'aujourd'hui, ceux précisément de 1968.

"Plusieurs parmi vous ont charge de famille. Tous vous êtes enga-

Brundage ne croit plus à un boycott

WASHINGTON (AFP) — Le président du Comité olympique international, M. Avery Brundage, a affirmé mardi qu'il ne pensait pas que les

athlètes noirs américains se livreraient à des manifestations au cours des jeux olympiques de Mexico.

S'adressant au "National Press Club", M. Brundage, répondant à une question sur un éventuel boycott noir, a répondu que ce dernier paraissait maintenant exclu et a souligné que tous les athlètes noirs américains ayant une expérience olympique se sont prononcés contre une telle attitude. "Je ne pense pas qu'un seul de ces garçons sera assez fou pour manifester à Mexico", a-t-il ajouté.

Le président du comité olympique a d'autre part déclaré que l'altitude de Mexico ne présentait "aucun danger pour les athlètes convenablement entraînés". Il a souligné qu'elle avantagera les conducteurs et les défavorisera dans d'autres mais a estimé que c'était dans l'ordre des choses puisque la situation sera la même pour tous.

M. Brundage a enfin félicité les autorités mexicaines pour la manière dont elles ont préparé les prochains jeux olympiques.

"Le Mexique est le pays le plus stable et le plus en progrès de l'Amérique latine", a-t-il déclaré.

English instructeur du National

Maurice English a été nommé dernièrement instructeur du club d'hockey le National de la Palestre Nationale, pour la deuxième année consécutive. De plus English s'est vu confier la tâche de dépisteur en chef de ce club et il aura la main haute sur toutes les équipes qui sont sous la juridiction de la Palestre Nationale.

English qui entreprend cette année sa quinzième année dans le hockey se dit très confiant au seuil de cette nouvelle saison car dit-il: "Nous sommes l'équipe du circuit qui conserve le plus de joueurs et c'est ce qui me porte à croire que ce sera l'équipe à battre en plus de l'esprit d'équipe qui a toujours régné au sein de la Palestre Nationale". Le camp d'entraînement du National débute lundi le 23 septembre à l'aréna d'Outremont et donnera quelques parties d'exhibition tout au cours du mois d'octobre.

Maurice English lance un appel à tous les jeunes désireux de se joindre à l'équipe de la Palestre. Beaucoup de jeunes sont appelés à devenir de grands hockeyeurs mais n'ont pas la chance de prouver leur habileté et c'est pourquoi je lance cette invitation à tous ceux qui voudraient bien s'inscrire au camp d'entraînement du Bleu et Or de la Palestre Nationale en composant: 522-1236 de 2.00 p.m. à 4.00 p.m. M. English ou 376-8780 de 9.00 a.m. à 5.00 p.m. M. Yvon Charbonneau.

L'Alpin du Québec samedi

C'est samedi que sera présentée la cinquième édition de l'Alpin Dow du Québec. Cette course est d'une distance de 103,5 milles et elle est disputée entre Montréal et St-Agathe en passant par les routes secondaires. Cette année encore, la Brasserie Dow du Québec a accepté la commande de cette épreuve et c'est donc dire qu'encore une fois, le fameux trophée "Alpin Dow" sera à l'enjeu.

L'organisateur, Claude Mouton, a annoncé que le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports du Québec, avait accepté sa course comme faisant partie d'une série de courses de qualification ayant pour but de former une équipe du Québec junior en vue des prochains jeux d'été du mois d'août 1969 à Halifax. Le comité d'organisation de l'Alpin du Québec est entièrement formé de l'équipe qui a dirigé et qui dirigera encore les destinées du Tour Cycliste de la Nouvelle France.

Toutes catégories

M. Claude Lacasse, représentant du Haut-Commissariat des sports, a de plus annoncé qu'il remettra au nom du commissariat, une médaille d'or, d'argent et de bronze aux coureurs Juniors ou Cadets qui se classeront respectivement premier, deuxième ou troisième dans la classique. De plus, le Commissariat défrayera les dépenses de logement, transport et nourriture des coureurs de l'extérieur de la région métropolitaine. Déjà plusieurs cyclistes de l'extérieur ont manifesté leur désir de participer à cette épreuve et nul doute que l'inscription ne soit déjà enregistrée pour cette épreuve cycliste annuelle.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT

Décoration intérieure
agent manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles
Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme V. Gilles Legault, prop.
388-8540 29-5-68

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Aide ménagère dévouée pour légers travaux ménagers dans Westmount. 2 jeunes enfants. Possède 3 appartements privés. Tel. 537-5683 19-6-68

ANTIQUITES CANADIENNES

Aubaine: ameublement complet pin, 100 250 ans de vieux, armoires, table-réfectoire, chaises, buffet, banc, encoignures, commodes, berçantes, nûche, lits, récamier, coffres etc. particulier
671-2276 23-9-68

AUTO A VENDRE

Renault Dauphine 40.000 milles, mécanique et carrosserie très bon état. \$325. Tel. 489-9415 20-9-68

BUREAUX A LOUER

Est rue SHERBROOKE 3130, location avantageuse, face centre d'affaires, suite de bureaux. 2e étage. Loyer très raisonnable. Tel. 738-3947. 20-9-68

CHALET A LOUER

Chalet 5 pièces, sur lac Notre-Dame, près Mont-Tremblant, au mois ou saison d'hiver. Tel. M. Wolf 288-0139 ou 695-5648. 25-9-68

CHALET A VENDRE

Près Ste-Adèle, "petit Westmount", plage privée sur immense lac. Chalet sur-sexe authentique, 3 chambres, à coucher, garage double, 2 foyers, 400 pi. près piste ski. Prix \$14,900. \$30.57 par mois. Tel. 697-3924. 15-10-68

COURS PRIVES

Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, studio et domicile. Tel. 270-4465. 21-9-68

COMMERCE A VENDRE

Restaurant, salle à manger, ouvert 5 1/2 jours, bail de 9 ans, bons chiffres d'affaires. Cause maladie. Tel. 932-0073. 21-9-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Métro: Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neck. Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en légal \$30.00. Habits complets Fortrel \$25.00. "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 — \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Devenez membre Institut de Santé "Joie de Vivre". Comment acquies le calme par la détente, faciliter l'assouplissement, débarrasser, insomnies, cigarettes, alcoolisme, embonpoint, "Gambling", soulager douleurs physiques, morales sans drogue. Professeur Francis, Hypnotisme — Hystérisme, 3909 St-Hubert — 522-1038. 21-9-68

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE

requis par une association éducative à Ottawa

- Titres et qualités: Expérience de plusieurs années dans l'usage des deux langues - Sténographie française et anglaise - Aptitude à assumer des responsabilités.
- Avantages marginaux intéressants.
- Traitement initial: Jusqu'à \$7,000.

Veillez vous adresser à:

Mlle Joan E. Rondeau
Directrice du Bureau
AUCC, 151 Slater
Ottawa 4, Canada

LOGEMENT A LOUER

St-Léonard, bas 512 pièces, chauffées, salle de jeux et garage. Tel. 324-6042. 21-9-68

HOMMES DEMANDES

8809 AVENUE CLARANALD, duplex, 6 pièces, rez-de-chaussée, adoules, grand parking, traversant \$150 1er octobre HUP-8096 J.N.O.

HOMMES DEMANDES

WHITE & PARTNERS, LTD.

demandant

Un ingénieur en électricité, un ingénieur en mécanique et un ingénieur constructeur, ayant au moins 5 années d'expérience au Canada dans la préparation des plans et cahiers de charges et dans l'estimation des coûts d'édifices commerciaux. Bilinguisme préféré. Salaire selon expérience.

Pour rendez-vous
Appeler 288-3893
ou 288-0794

19-10-68

DEMANDE D'EMPLOI

CHAUFFEUR

L'Aluminium du Canada, Ltée aimerait aider l'un de ses employés à trouver un emploi de chauffeur.

Cet homme est un chauffeur privé expérimenté, habitué à tenir des emplois comportant des responsabilités; il est en outre bilingue et est prêt à travailler de longues heures.

Prière d'adresser les demandes de renseignements à: M. L. Boudains, téléphone 877-2769.

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE
SERVICE DU PERSONNEL DES CADRES
C.P. 6080, MONTREAL 3, QUEBEC

HOMMES DEMANDES

Homme de 25 à 45 ans, intéressé aux affaires et désireux de créer une belle situation. Doit être capable de diriger des gens. Pour entrevue Téléphonez à 875-5034 21-9-68

REPRÉSENTANT-VEUDEUR \$9,000.

Une firme pharmaceutique recherche un jeune homme pour représenter ses produits. Le candidat devra avoir de 25 à 30 ans, être diplômé en chimie ou posséder quelques notions de la médecine.

R.J. MAUDE & ASSOCIÉS
1010 ouest, rue Ste-Catherine
chambre 1112, Montréal
Tel.: 878-3971 19-9-68

PERSONNEL

Ne restez pas seul! Les célibataires, veufs (veuves) séparés (es). Pour informations, 525-7861 ou 387-7828. 19-9-68

Recherchez tout amical, matrimonial (célébrataires, veuf/veuve) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENVOI, 5365, Delémont. Pour rendez-vous 729-0680. 19-9-68

PROPRIÉTÉ A VENDRE

NOTRE-DAME DE GRÂCE
Grove Hill Place, duplex 7-8 pièces \$38,500.00 sur rue fermée, près école, église. Salon avec foyer naturel, salle à dîner, cuisine planifiée, boiserie de chêne, 2 garages. Revenu \$5,100. Tel. 482-1216 23-9-68

TAILLEUR

Vous avez manqué ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR — SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GILZOT
Tel. 388-2532 J.N.Q.

6

LES FAMEUX JOURS

CYCLISTES

Au Centre Paul-Sauvé

4000 est. Desbuis, angle Pte-IX

Du 22 au 28 septembre

Avec les plus grandes vedettes du cyclisme mondial

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

RESERVATION

376-8780

Le maintien de listes électorales permanentes coûterait très cher

OTTAWA (PC) — Le Canada pourrait, à l'instar de l'Australie, obliger les citoyens à s'inscrire sur les listes électorales et rendre celles-ci permanentes en les revisant constamment, mais cela coûterait "très cher", déclare M. Nelson Castonguay, commissaire enquêteur, dans un rapport qu'il a soumis au président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux.

Présentement, les listes électorales se préparent quelques semaines avant les élections. Le recensement prend six jours et nécessite l'emploi d'équipes temporaires qui vont de porte en porte. Et il s'ensuit que la campagne électorale dure 60 jours. Avec les listes permanentes, la durée de la campagne pourrait être réduite à 30 jours et un plus grand nombre de citoyens seraient en mesure de voter.

L'adaptation du système australien au Canada signifierait l'émission d'une carte signée par chaque électeur et donnant son nom, son adresse et son occupation; l'établissement d'une liste centrale à Ottawa et dans chaque circonscription fédérale et l'embauchage d'un personnel permanent chargé de retirer les noms des électeurs qui démé-

nagent et d'ajouter ceux qui deviennent habilités à voter.

D'après le rapport, ce système permettrait de recueillir le vote des absents et le vote par poste. Il permettrait ainsi d'enregistrer 1,000,000 de plus de votes, dont ceux des malades hospitalisés et des électeurs qui vivent loin de leur circonscription.

Lors de l'élection fédérale de juin, 10,800,000 personnes étaient habilitées à voter et 8,125,838 seulement ont donné leur vote.

M. Castonguay déclare qu'après des enquêtes effectuées en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie et ailleurs, il en est venu à la conclusion que l'inscription volontaire des électeurs créerait des problèmes immenses.

Par apathie, la plupart des électeurs s'abstiendraient de s'inscrire ou de corriger leur inscription entre les élections.

Le système australien prévoit l'inscription et le vote obligatoires. Il coûte à l'Australie environ 45 cents par électeur par année, c'est-à-dire \$2,700,000.

Appliqué au Canada, le système coûterait de deux fois et demie à trois fois ce qu'il coûte en Australie. Le corps électoral canadien est deux fois

plus nombreux, le salaire du personnel électoral est beaucoup plus élevé et la mobilité des électeurs est énorme: 43 pour cent des Canadiens en âge de voter déménagent au moins une fois tous les cinq ans.

Le système nécessiterait un personnel de 600 à 700 employés, comparativement à 22 à l'heure actuelle, pour recueillir plus de 11,000,000 de signatures et pour les mettre continuellement à jour.

L'établissement d'un bureau permanent dans chaque

district électoral, souligne le rapport Castonguay, le recrutement d'un grand nombre d'employés permanents et occasionnels et la révision annuelle de porte à porte, par des agents de révision, de façon à émonder et à mettre à jour la liste des électeurs constitueraient les plus grandes dépenses.

De plus, l'inscription obligatoire et la poursuite des électeurs qui ne se sont pas inscrits susciteraient des problèmes.

Aux États-Unis

Entrée nette de \$600 millions de capitaux privés

WASHINGTON (AFP) — Dans un discours prononcé lundi soir à l'université de Long Island, M. William Chartener, secrétaire adjoint au commerce, a révélé que la balance des paiements américaine a bénéficié en janvier/juin d'un solde positif de 600 millions de dollars au poste des mouvements de capitaux privés, alors qu'en 1967 un déficit de quelque 3,5 milliards de dollars avait été enregistré dans ce secteur. Cette amélioration remarquable a été causée par

trois facteurs, a-t-il indiqué: le rapatriement de quelque 500 millions de dollars par les banques américaines; l'achat d'environ 300 millions de dollars de valeurs américaines par des étrangers et le début de l'impact des contrôles sur les investissements effectifs à l'étranger.

Le secrétaire adjoint au commerce a souligné qu'on ne pouvait s'attendre à des rapatriements aussi importants par les banques pendant le second semestre. Il a estimé que

l'impact des contrôles sur les sorties de capitaux devrait par contre être plus marqué et a exprimé l'espoir que les achats étrangers de valeurs américaines se maintiendront à un niveau élevé.

Dans les milieux économiques de Washington, on estime qu'une nouvelle amélioration sensible des mouvements de capitaux privés durant les six derniers mois de l'année est peu probable. Dans ce cas, dit-on, l'évolution de la balance des paiements des États-

Unis d'ici la fin de l'année dépendra sans doute pour une bonne part de celle de la balance commerciale. Les comptes extérieurs se sont soldés par un déficit d'un peu plus de 500 millions de dollars en janvier/juin, mais ils ont bénéficié pendant le second trimestre de transactions spéciales qui ne se reproduiront sans doute pas dans les mois à venir. Un redressement du commerce extérieur pourrait cependant compenser l'absence de ces opérations spéciales.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien



■ session fédérale

Abus d'autorité

OTTAWA (PC) — Le leader du parti conservateur à la Chambre des communes, M. Gerald Baldwin, a réclamé la création d'un comité parlementaire qui ferait enquête sur les plaintes de citoyens présumément victimes d'abus d'autorité de la part des fonctionnaires.

Retour de Chypre

Le ministre de la défense, M. Cadieux, a annoncé que le contingent canadien des forces de paix des Nations unies à Chypre sera réduit de 872 à 285 hommes le mois prochain.

Cautionnements

Le ministre de la justice, M. Turner, a fait part de son intention de soumettre un projet de loi tendant à modifier le système des cautionnements et à effacer le casier judiciaire de certains réhabilités.

Ports nationaux

Au nom du ministre des transports Hellyer, le ministre d'État James Richardson a dit que le gouvernement n'a pas l'intention de déménager le siège de la Commission des ports nationaux d'Ottawa à Montréal. Il se peut cependant que l'administration du port de Montréal s'installe dans un immeuble de l'emplacement d'Expo 67.

Constitution

Le premier ministre Trudeau a fait savoir aux Communes qu'il a proposé une rencontre des premiers ministres, fin de novembre ou début de décembre, pour étudier de nouveau les amendements qu'il conviendrait d'apporter à la constitution canadienne. Répondant à une question de M. Caouette, M. Trudeau a dit qu'il attendait toujours la réponse des premiers ministres.

Main-d'oeuvre

Le ministre de la main-d'oeuvre, M. Allan MacEachen, a fait savoir aux Communes qu'il n'avait eu aucun entretien au cours de l'été avec des représentants du gouvernement de Québec sur la prise en charge par la province des programmes d'assurance-chômage et de formation de la main-d'oeuvre. Il répondait à une question de M. Gérard Laprise, créditiste de l'Abitibi.

Assurance-récoltes

Le ministre de l'agriculture, M. Horace Olson, a affirmé que le gouvernement fédéral est disposé à payer 50% du coût d'administration et 25% des primes de tout programme approuvé d'assurance-récolte. Il répondait à une question de M. Bernard Dumont.

Politique extérieure

Le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a donné aux Communes l'assurance qu'elles auront toutes les chances voulues d'étudier la politique extérieure du Canada, y compris la décision du gouvernement de renouveler l'entente avec les États-Unis au sujet de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Il répondait à une question de M. Andrew Brewin, NPD de Toronto-Greenwood.

Un vrai budget

Le ministre des finances, M. Benson, a déclaré que le budget qui sera présenté à la mi-octobre sera "complet". Il répondait à M. Marcel Lambert, conservateur d'Edmonton-Ouest, qui voulait savoir si un livre blanc sur la situation financière du gouvernement précéderait ce budget ou s'il s'agirait tout simplement d'augmentations de taxes.

Nouvelles demandes d'affiliation à la CSN

M. Michel Dumais, secrétaire général du secteur CEGEP annonce que les syndicats des professeurs des CEGEP de Joliette et de Rosemont ont fait leur demande d'affiliation à la C.S.N. Ces deux syndicats viennent s'ajouter aux neuf autres qui ont déjà obtenu leur affiliation à la Confédération des syndicats nationaux.

Café The Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL
521-1104

le chameran plein ciel

Situé à 115, Côte Vertu entre l'Acadie et la Gare Vertu (miroir du CN) visites de 1 h, 2 h, 3 h, samedi et dimanche 1 h, à 5 h. Téléphone 334-1863



Lorsque vous téléphonez, vous êtes déjà relié au réseau de transmission des données de BELL CANADA

Tout ce qu'il vous faut, c'est un téléphone qui "parle" le langage de vos machines de bureau. On l'appelle le Service Data-phone.

Beaucoup de nos clients, par exemple, utilisent des cartes perforées ou un ruban, pour le traitement de leurs données.

Lorsqu'il s'agit de communications interurbaines, ils utilisent nos appareils Data-phone pour la transmission ultra-rapide des données — ce qui permet à leurs machines de bureau de se "téléphoner", comme le font les humains.

L'un de nos gros clients utilise notre service Data-phone pour transmettre d'un ordinateur à un autre les données enregistrées sur ruban magnétique.

De telles entreprises transmettent des données sur le réseau téléphonique ordinaire à l'aide de nos appareils, reliés à l'équipement mécanographique de votre bureau.

Vous pouvez en faire autant, quel que soit le genre d'informations que vous voulez transmettre. Adressez-vous à notre bureau des données. Un de nos experts vous aidera à établir le système de communications qui vous convient le mieux.

À Montréal, composez 870-2984. À Québec, 529-5533.



Bell Canada



VÉHICULE DE L'INFORMATION